



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2013

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER

JACQUETMETALSERVICE

**Un leader européen
de la distribution d'aciers spéciaux
Euronext Paris
Compartiment B – CAC®All-Tradable – CAC®Small**

2013

DOCUMENT

DE REFERENCE

JCQ
LISTED
EURONEXT

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 6 MARS 2014

PRESENTATION DU GROUPE JACQUET METAL SERVICE 2

RAPPORT FINANCIER 2013 20

1.	Rapport de gestion - Informations sur le Groupe	20
2.	Rapport de gestion - Informations sur la société mère Jacquet Metal Service S.A.	36
3.	Situation financière et résultats consolidés 2013	53
4.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	96
5.	Comptes annuels 2013 - Jacquet Metal Service S.A.	98
6.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	116
7.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	118
8.	Rapport du Président du Conseil d'administration relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne	122
9.	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration	135

AUTRES INFORMATIONS 137

1.	Responsable du document de référence et du rapport financier annuel	137
2.	Responsables du contrôle des comptes	138
3.	Responsables de l'information financière et relations investisseurs	138
4.	Informations concernant l'émetteur	139
5.	Renseignements concernant le capital social	142
6.	Relations mère – filiales	144
7.	Informations sociales, sociétales et environnementales	145
8.	Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	148
9.	Les infrastructures du Groupe	151
10.	Document d'information annuel	152
11.	Table de concordance du document de référence 2013	154
12.	Table de concordance du rapport financier 2013	157

RESULTATS ANNUELS 2013 – COMMUNIQUE DE PRESSE DU 6 MARS 2014

Résultats annuels 2013

- **Volumes distribués** + 1,4%
- **Chiffre d'affaires** 1 038 m€
- **EBITDA** + 30 m€

Le Conseil d'Administration du 4 mars 2014 présidé par Eric Jacquet a arrêté les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

<i>en m€</i>	T4 2013	T4 2012⁽²⁾	2013	2012
Progression des volumes v. 2012	+12,1%		+1,4%	
Chiffre d'affaires	244,8	238,8	1 037,6	1 104,8
Marge brute	61,5	53,6	242,6	243,8
<i>Marge brute en % du chiffre d'affaires</i>	<i>25,1%</i>	<i>22,4%</i>	<i>23,4%</i>	<i>22,1%</i>
EBITDA	6,9	3,9	30,1	34,5
Résultat opérationnel	4,4	-2,0	18,4	19,9
Résultat opérationnel ajusté⁽¹⁾	5,0	0,8	21,7	24,3
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>2,0%</i>	<i>0,3%</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2%</i>
Résultat net part du Groupe	0,8	-4,5	3,8	0,7

⁽¹⁾ Ajusté des éléments non récurrents (indicateurs financiers non définis par les normes IFRS).

⁽²⁾ Retraité après l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée sur le résultat T4 2012.

Activité et résultats du Groupe

L'année 2013 a été caractérisée par une demande faible et une érosion continue du prix des matières premières induisant une baisse des prix de vente.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires s'établit à 1,04 milliard d'euros, inférieur de 6,1% à celui de 2012, avec un effet prix de -7,5% et des volumes en croissance de +1,4% dont +0,9% d'effet périmètre (+12,1% au quatrième trimestre dont +3,8% d'effet périmètre).

La marge brute progresse de 1,3 point pour atteindre 23,4% du chiffre d'affaires. Toutes les marques ont contribué à cette amélioration qui a permis de compenser en partie la baisse de marge brute en euros liée à la baisse des prix de vente.

Les charges opérationnelles intègrent 3,3 millions d'euros d'éléments non récurrents liés principalement à l'acquisition par IMS group de la société allemande Finkenholl. A périmètre constant et hors éléments non récurrents, elles sont en baisse de 0,7% sur l'exercice.

Dans ces conditions le résultat opérationnel ajusté s'établit à 21,7 millions d'euros et l'EBITDA à 30,1 millions d'euros soit 2,9% du chiffre d'affaires.

Le résultat financier s'améliore de 1,9 million d'euros à -5,9 millions d'euros et le résultat net part du Groupe passe de +0,7 million d'euros à +3,8 millions d'euros.




Le début de l'exercice 2014 fait ressortir, par rapport au début 2013, une croissance des volumes distribués mais des prix de vente qui restent bas.

Structure financière

Avec un besoin en fonds de roulement opérationnel représentant 20% du chiffre d'affaires fin 2013, le Groupe a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 15,2 millions d'euros sur l'exercice.

Après l'acquisition de Finkenholl, l'endettement net à fin décembre 2013 s'établit à 78,3 millions d'euros pour des capitaux propres de 253,3 millions d'euros soit un ratio d'endettement (gearing) de 30,9%.

Activité 2013 et développement des marques

	 JACQUET	 STAPPERT	ABRASERVICE	 IMS
2013 en m€	Tôles quarto inox	Produits longs inox	Tôles quarto anti abrasion	Aciers pour la mécanique
Chiffre d'affaires	199,0	446,3	64,0	343,5
var 2013 v. 2012	-6,9%	-5,4%	-12,4%	-5,0%
dont effet volume	5,5%	3,3%	-8,9%	-3,6%
dont effet périmètre	0,0%	0,0%	0,0%	2,6%
dont effet prix	-12,4%	-8,8%	-3,5%	-4,0%
EBITDA	4,8	13,8	0,1	6,4
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	0,5	11,0	-0,4	2,7
Résultat opérationnel ajusté	0,7	11,3	0,1	4,2
% du chiffre d'affaires	0,4%	2,5%	0,1%	1,2%

⁽¹⁾ Les activités hors marques (dont Jacquet Metal Service S.A.) contribuent pour 4,6 millions d'euros.

- Jacquet enregistre une croissance de ses volumes distribués de 5,5% (Europe +5,9%, Amérique +1,3%, Asie +20,9%) et de 14,1% au quatrième trimestre 2013.

Par rapport à 2012, les prix de vente moyens sont inférieurs de 12,4% à ceux de 2012 et le chiffre d'affaires réalisé est de 199 millions d'euros ; la marge brute progresse de 0,7 point, à 27,7% du chiffre d'affaires, et l'EBITDA s'établit à 4,8 millions d'euros.

En 2014, la marque se donne pour objectif principal de développer le marché allemand, où un nouveau centre de service (le vingt-cinquième de la marque) est opérationnel depuis le quatrième trimestre 2013, et l'Amérique du Nord.
- Stappert enregistre un chiffre d'affaires de 446 millions d'euros en 2013. Tout comme Jacquet, la marque a souffert de la baisse des prix des aciers inoxydables (-8,8%) et enregistre également une croissance de ses volumes distribués en 2013 (+3,3% sur l'année et +14,4% au quatrième trimestre).

Avec une marge brute en progression de 0,7 point par rapport à 2012, l'EBITDA 2013 s'établit à 13,8 millions d'euros.

Stappert concentre depuis 2 ans ses efforts de développement sur l'ouest de l'Europe continentale et devrait s'implanter prochainement au Royaume-Uni par création.
- Evoluant dans des secteurs (mines et carrières, sidérurgie,...) où les conditions de marché sont difficiles, Abraservice enregistre un chiffre d'affaires 2013 de 64 millions d'euros, inférieur de 12,4% (volumes -8,9% ; prix -3,5%) à celui de 2012 mais améliore sa rentabilité en 2013.

La marge brute de la marque progresse de 4,2 points par rapport à 2012 et l'EBITDA augmente de 1,8 million d'euros pour redevenir positif à 0,1 million d'euros.

En 2014, la marque concentrera ses efforts au renforcement de ses positions sur le marché européen.
- IMS group réalise un chiffre d'affaires de 344 millions d'euros en 2013, inférieur de 5% (volumes -1%, prix -4%) à celui de 2012.

La marge brute quant à elle progresse de 2,1 points par rapport à 2012 et l'EBITDA augmente de 1,2 million d'euros à 6,4 millions d'euros.

L'acquisition de Finkenholl permet à la marque de s'implanter significativement sur le marché allemand, premier marché européen, qui représente désormais 18% de l'activité d'IMS group.

En 2014, la marque poursuivra son développement en Allemagne et devrait s'implanter aux Pays-Bas.

LE GROUPE

1. UN ACTEUR MAJEUR DE LA DISTRIBUTION D'ACIERS SPECIAUX

Chiffres clés 2013 :

Chiffre d'affaires : 1,04 Milliard €

Effectif : 2 275

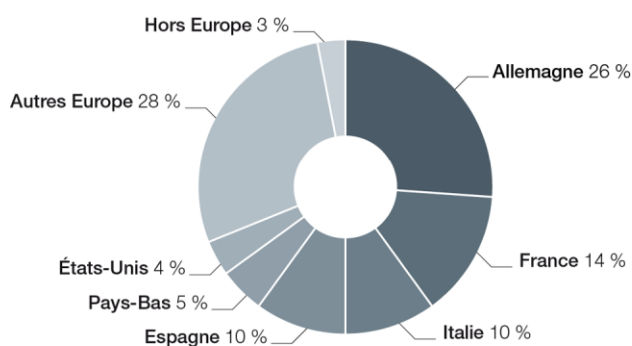
Centres de distribution : 83

Pays d'implantation : 22

Un acteur global :



Répartition géographique du chiffre d'affaires :



Jacquet Metal Service est un leader européen de la distribution d'aciers spéciaux, également présent en Chine et aux États-Unis.

Le Groupe exploite et développe un portefeuille de marques : JACQUET (tôles quarto inox), Stappert (produits longs inox), Abraservice (tôles quarto anti-abrasion) et IMS group (aciers pour la mécanique).

2. CHIFFRES CLES 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Chiffre d'affaires	1 038	1 105
EBITDA	30,1	34,5
Flux de trésorerie d'exploitation	15,2	55,4

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Capitaux propres	253,3	265,7
Dette nette	78,3	50,7
Ratio d'endettement (<i>gearing</i>)	30,9%	19,1%

3. GERER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES

Positionné sur des marchés de niche à forte valeur ajoutée, Jacquet Metal Service est un leader européen de la distribution d'aciers spéciaux qui décline son offre au travers d'un portefeuille de marques, chacune s'adressant à des clients et marchés spécifiques.

			
Produits : Tôles quarto inox 200 m€	Produits longs inox 450 m€	Tôles quarto anti-abrasion 65 m€	Aciers pour la mécanique 370 m€
			
			

Chaque marque est animée par un directeur opérationnel chargé de développer la marque dans le cadre des options stratégiques et des objectifs définis par le Groupe.

Les fonctions centrales, négociation des conditions d'achats, finance, informatique, assurance-crédit et communication, sont pilotées par Jacquet Metal Service S.A., en étroite collaboration avec les spécialistes de chaque Marque.



PRESENTATION DU GROUPE

4. GOUVERNANCE

4.1. Le Conseil d'administration

La Société a adopté le 30 juin 2010 le régime d'administration et de gestion à Conseil d'administration.

L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a nommé, en qualité d'Administrateurs pour une durée de deux années, soit à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- **Eric Jacquet**, de nationalité française, 55 ans, Président-directeur général de Jacquet Metal Service depuis le 20 juillet 2010. Auparavant Président-directeur général de Jacquet Metals (anciennement Jacquet Industries) depuis sa création en 1994, Eric Jacquet a également exercé la fonction de Vice-président du Conseil de surveillance et de membre du Comité stratégique d'IMS International Metal Service du 16 juin 2009 au 3 février 2010.
Eric Jacquet a effectué toute sa carrière au sein du groupe Jacquet Metal Service où il a notamment exercé des fonctions de responsable commercial (1980-1985) et de chargé du marketing et du développement à l'exportation (1986-1993).
Par ailleurs, Eric Jacquet est membre de l'association des juges et anciens juges du Tribunal de commerce de Lyon.
Première date de nomination au Conseil d'administration : 30 juin 2010
- **Françoise Papapietro**, (réputée indépendante), de nationalité française, 49 ans, a effectué l'essentiel de sa carrière dans le domaine de la banque d'affaires (Paribas et Barclays) où elle a acquis une expertise des opérations financières (fusions acquisitions, opérations de haut de bilan, ingénierie fiscale). Elle a par ailleurs été Responsable de la communication institutionnelle et financière d'Infogrames, Directrice générale d'Henri Germain et Directrice générale de Loze Partners & Vostok.
Françoise Papapietro est membre du Conseil d'administration de la société Techniques et Décors, et auditrice de l'Institut des Haute Etudes de Défense Nationale.
Première date de nomination au Conseil d'administration : 29 juin 2012
- **Jean Jacquet**, (réputé indépendant), de nationalité française, 81 ans, a exercé les mandats de Président de Faïence et Cristal de France jusqu'en 2012, de Président-directeur général de Somergie (Société d'Economie Mixte Locale de gestion des déchets de l'Agglomération Messine) jusqu'en 2011, et de Président-directeur général des TCRM (Transports en commun de la région Messine) jusqu'en 2010.
Jean Jacquet a représenté JSA en tant que membre du Conseil de surveillance et membre du Comité des nominations et des rémunérations d'IMS International Metal Service du 16 juin 2009 au 3 février 2010.
Jean Jacquet a effectué la première partie de sa carrière au sein du groupe Renault jusqu'en 1984. Il a ensuite été Président-directeur général d'Unimetal/Ascometal entre 1984 et 1988, et Président de l'Union des négociants en aciers spéciaux (Unas) entre 1988 et 1999. Il a également été Président du Conseil de surveillance de Winwise, Administrateur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz, Président de la Mission Interministérielle de Développement du Pôle européen de Longwy, Président du Conseil d'administration de l'Usine d'électricité de Metz, Vice-président délégué de l'Association Nationale des Régies d'Electricité et Vice-président du District de l'Agglomération Messine (devenue la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole).
Il est rappelé que Jean Jacquet n'a pas de lien de parenté avec Eric Jacquet.
Jean Jacquet est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.
Première date de nomination au Conseil d'administration : 30 juin 2010

- **JSA**, société anonyme de droit belge contrôlée par Monsieur Eric Jacquet, dont le représentant est Monsieur Philippe Goczol.
Philippe Goczol, de nationalité belge, 48 ans, est par ailleurs Directeur général délégué de Jacquet Metal Service. Il est titulaire de plusieurs mandats de représentant légal au sein du groupe JMS.
Philippe Goczol a exercé la fonction de membre du Conseil de surveillance et membre du Comité d'audit et des risques d'IMS International Metal Service du 16 juin 2009 au 3 février 2010, date à laquelle il a démissionné.
Il a été Directeur du développement de Jacquet Metals entre 2001 et 2004 et Directeur général entre 2004 et 2008. Avant de rejoindre Jacquet Metals, il a été membre du Directoire et CEO d'Anysteel (2000-2001) et a exercé les fonctions de Directeur des ventes (1999-2000), de fondé de pouvoir (1992-2000) et d'ingénieur commercial (1988-1992) chez Industeel (ex CLI-Fafer et ex Fafer).
Philippe Goczol est ingénieur commercial, diplômé de l'Université de Mons (Belgique).
Première date de nomination au Conseil d'administration : 30 juin 2010

- **Jean-François Clément**, (réputé indépendant), de nationalité française, 71 ans, est avocat honoraire inscrit au barreau de Lyon. Il est docteur d'Etat en droit et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon et a été chargé de cours à l'Université Lyon 3.
Il a été le co-fondateur en 1971 du cabinet d'avocats Boyer-Clément & Associés devenu C'M'S' Bureau Francis Lefebvre Lyon en 2003. Avocat honoraire depuis juillet 2006, il a exercé la profession d'avocat spécialisé en droit des sociétés et fiscalité auprès des entreprises. Il est aujourd'hui titulaire de mandats d'Administrateur ou de membre du Conseil de surveillance de plusieurs PME et ETI régionales.
Première date de nomination au Conseil d'administration : 30 juin 2010

- **Xavier Gailly**, (réputé indépendant), de nationalité belge, 66 ans, a réalisé la quasi-totalité de sa carrière à la Fabrique de Fer de Charleroi qui deviendra Industeel Belgium, filiale du groupe Arcelor Mittal.
Il a occupé divers postes dans des fonctions très variées (maintenance, investissements, achats, production, ressources humaines,...) pour devenir Directeur industriel puis Directeur général et enfin Administrateur délégué. Il est ensuite nommé Directeur commercial d'Industeel, le département des aciers plats spéciaux d'Arcelor Mittal. Il a été Administrateur ou Président de plusieurs filiales d'Arcelor Mittal en Belgique et à l'étranger.
Il a également exercé les mandats d'Administrateur de la Faculté Polytechnique de Mons, d'Igretec (Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques, regroupant 68 villes et communes de la province du Hainaut en Belgique), de Vice-président du Groupement Belge de la Sidérurgie et de Président de sa section francophone.
Monsieur Xavier Gailly est Président de la société GAMI, membre du Comité Perspective de la ville de Charleroi et membre du Conseil Consultatif Régional de CERA (groupe financier coopératif regroupant 415 000 sociétaires).
Monsieur Xavier Gailly est ingénieur civil électricien, diplômé de la Faculté Polytechnique de Mons (Belgique).
Première date de nomination au Conseil d'administration : 30 juin 2010

- **CCAN 2007 Inversiones Internacionales**, (réputée indépendante), société de droit espagnol, représentée par Monsieur Jorge Galera Garcia Montes,
Etant précisé que suite à la démission de cette dernière avec effet à compter du 22 janvier 2014, la société HISCAN PATRIMONIO S.A. , société de droit espagnol, représentée par Monsieur Jorge Galera Garcia Montes, a été cooptée par le Conseil d'administration du 22 janvier 2014 pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, sous réserve de la ratification de cette cooptation par la prochaine Assemblée générale des actionnaires.
Jorge Galera Garcia Montes, de nationalité espagnole, 56 ans, est le représentant de CCAN 2007 Inversiones Internacionales (ci-après "CCAN 2007") à de nombreux Conseils d'administration.
Il exerce en tant que représentant de la CCAN 2007 les mandats de Président du Conseil d'administration d'Entradas-See-Tickets et de Grupo Amma. Il a représenté la CCAN 2007 jusqu'en 2012 au Conseil d'administration d'OESIA et à celui de BODESA (Vice-Président), ainsi que jusqu'en 2011 à celui du groupe IKUSI et à celui de DOCOUT. Il a été censeur du Conseil de surveillance du groupe IMS International Metal Service du 16 juin 2009 au 20 juillet 2010.



PRESENTATION DU GROUPE

Il est à titre personnel membre du Conseil d'administration et du Comité stratégique de Bruzon & Miller (Vice-président) et d'Arenas Entertainment aux Etats-Unis.

Il est aussi membre du Comité d'investissements des véhicules de participation de capital risque de la Caisse de Navarre.

Il a été pendant les cinq dernières années Président du Comité des rémunérations et membre du Comité exécutif du Conseil d'administration de la société espagnole Azkoyen (cotée à la Bourse de Madrid).

Monsieur Jorge Galera Garcia Montes a été le fondateur et partner, en Espagne, du cabinet américain de Conseil en stratégie Bain and Company et le fondateur en Espagne de la pratique du capital risque. Il a aussi travaillé comme Président-directeur général de Marco Polo Investments, de SCR, comme partner de Mac Group-Gemini Consulting et comme dirigeant de Janssen Pharma.

Monsieur Jorge Galera Garcia Montes est licencié en droit (CEU – Madrid) et possède un MBA de l'Institut d'Etudes supérieures de l'Entreprise (IESE) à Barcelone. Actuellement, il est membre indépendant de l'IC-A (Institut de Conseil et Administrateur) à Madrid.

Première date de nomination au Conseil d'administration de la société CCAN 2007: 30 juin 2010

Première date de nomination au Conseil d'administration de la société HISCAN PATRIMONIO S.A.: 22 janvier 2014

- **Jacques Leconte**, (réputé indépendant), de nationalité française, 69 ans, a été Directeur du centre d'affaires du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Il a notamment été responsable des activités de financement des grandes entreprises, des coopératives et des investisseurs institutionnels pour des départements de la région Rhône Alpes au sein de l'Agence de Développement Régionale du Crédit Agricole.

Administrateur de Jacquet Metals depuis 2009, il est également membre du Comité stratégique de la société THERMCROSS SA.

Monsieur Jacques Leconte a effectué des études universitaires en géographie et à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon.

Première date de nomination au Conseil d'administration : 30 juin 2010

- **Henri-Jacques Nougéin**, (réputé indépendant), de nationalité française, 66 ans, est arbitre, médiateur, liquidateur amiable et courtier d'assurances (spécialiste des risques d'entreprise et de responsabilité civile).

Il est également Président honoraire du Tribunal de Commerce de Lyon, ancien Président du Centre Interprofessionnel de Médiation et d'Arbitrage et cogérant du Réseau Européen d'Arbitrage et de Médiation. Il est fondateur et coresponsable du Centre Franco-Argentin de Médiation et d'Arbitrage, du Centre Franco-Chinois de Médiation (en partenariat avec les Autorités du gouvernement de Shanghai) et du Centre Franco-Indien de Médiation et d'Arbitrage (en partenariat avec la Fédération Indienne des Chambres de Commerce et d'Industrie).

Monsieur Henri-Jacques Nougéin est par ailleurs chargé d'enseignement à l'Université LYON III (Droit judiciaire économique) et auteur d'études et ouvrages juridiques et techniques.

Il est titulaire d'une licence en droit privé, diplômé de l'Institut d'Etudes Judiciaires de Lyon, diplômé des Etudes Supérieures de Droit privé, et docteur d'Etat en Droit (1976).

Première date de nomination au Conseil d'administration : 30 juin 2010

A la connaissance de la Société, aucun membre du Conseil d'administration n'a fait l'objet de sanction publique officielle, n'a été condamné pour fraude au cours des cinq dernières années, n'a été associé à une quelconque mise sous séquestre, n'a été incriminé par des autorités statutaires ou réglementaires, y compris des organismes professionnels désignés, ou n'a fait l'objet d'aucune mesure d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise au cours des cinq dernières années.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre les intérêts privés des membres du Conseil d'administration et leurs devoirs à l'égard de la Société.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, ni avec des clients ou fournisseurs, en vertu desquels un membre du Conseil d'administration aurait été désigné en tant qu'Administrateur de la Société.

Il n'existe pas de lien de parenté entre les membres du Conseil d'administration, notamment entre Eric Jacquet et Jean Jacquet.

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux ainsi que l'indication du nombre d'actions Jacquet Metal Service qu'ils détiennent sont communiquées au paragraphe 2.15 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont présentées au paragraphe 2.13 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

4.2 L'équipe dirigeante

Jacquet Metal Service S.A.

Eric Jacquet	Président – Directeur général
Philippe Goczol	Directeur général délégué
Thierry Philippe	Directeur général finance, relations investisseurs
Patrick Guien	Directeur informatique
Jean Révérand	Superviseur achats Groupe
Cédric Chaillol	Responsable communication marques et corporate identity

Directions opérationnelles des marques

Jean-Luc Vogt	Jacquet
Wolfgang Hartmann	Stappert
Michel Raets	Abraservice
Philippe Goczol	IMS group

7

4.3. Les Comités du Conseil d'administration

Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé des Administrateurs suivants, nommés par le Conseil d'administration du 29 juin 2012 pour la durée de leur mandat d'Administrateur :

- Jean-François Clément, Président ;
- Henri-Jacques Nougéin ;
- Jean Jacquet.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est composé des Administrateurs suivants, nommés par le Conseil d'administration du 29 juin 2012 pour la durée de leur mandat d'Administrateur :

- Jean Jacquet, Président ;
- Jacques Leconte ;
- Xavier Gailly.

4.4. Président d'honneur

Jacques-Didier Champalbert, fondateur d'IMS International Metal Service, est Président d'honneur de Jacquet Metal Service.



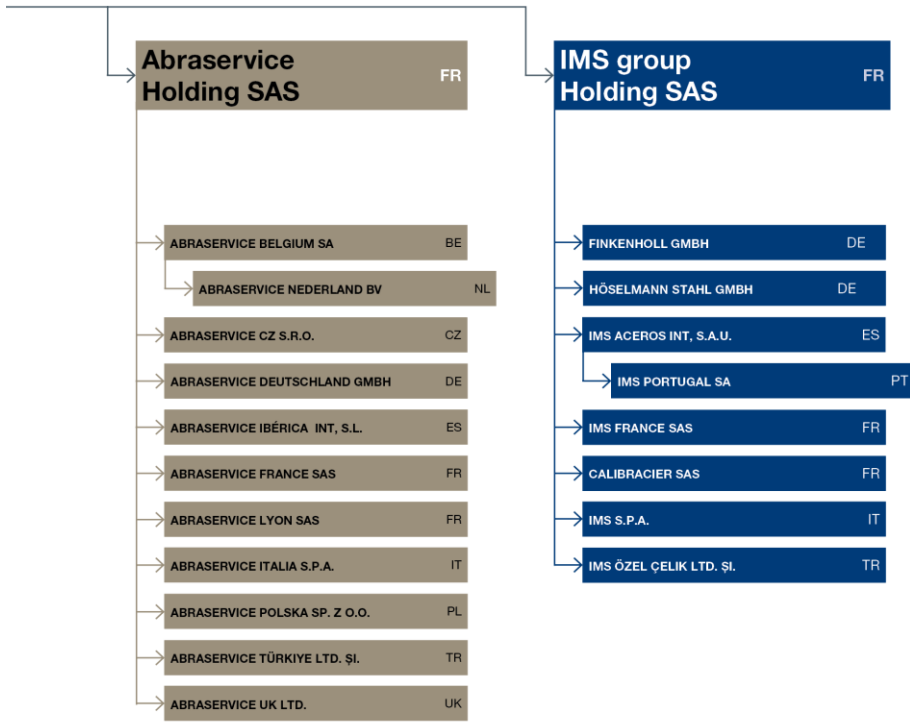
PRESENTATION DU GROUPE

5. L'ORGANISATION DU GROUPE

5.1. Principales sociétés du Groupe au 31 décembre 2013

JACQUET METAL SERVICE SA Éric Jacquet & JSA 40,32 %
 Public / Autodétention 59,68 %
 Euronext Paris – COMPARTIMENT B – CAC® ALL-TRADABLE – CAC® SMALL







PRESENTATION DU GROUPE

5.2. Historique du Groupe

JACQUET Metals

1962 Création des Etablissements JACQUET spécialisés dans le découpage à façon des métaux, par Michel Jacquet à Lyon.

1993 Eric Jacquet devient actionnaire majoritaire (51%) de JACQUET SA, société-mère du Groupe

1994 Création par Eric Jacquet de JACQUET Industries qui contrôle 100% du Groupe

1997 Le 23 octobre, entrée de JACQUET Industries au Second Marché de la Bourse de Paris

1991-2006 Développement du Groupe en Europe (Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Italie, Finlande)

2006 JACQUET Industries devient **JACQUET Metals**

2006 à 2010 Premières implantations du Groupe en Asie (à Shanghai en Chine) et aux Etats-Unis (à Philadelphie, Houston, Chicago, Los Angeles et Charlotte)

2008-2009 Eric Jacquet et **JACQUET Metals** acquièrent **33,19% du capital d'IMS**

IMS

1977 Fondation de la société « International Metal Service » regroupant les « sociétés de commerce » du sidérurgiste Creusot-Loire

1983 Usinor devient actionnaire d'IMS à 100%.

1987 Le 11 juin, entrée d'IMS au second marché de la Bourse de Paris sous la Présidence de Jacques-Didier Champalbert, fondateur d'IMS

1996-2002 Développement du Groupe en Europe (IMS Stalserwis en Pologne, IMS SpA en Italie, acquisition de la société Grupo Aceros Garay qui deviendra Aceros IMS (Espagne), création d'IMS France par fusion de trois sociétés françaises)

2004 Arcelor sort du capital et le fonds Chequers Capital prend le contrôle d'IMS

2005 Acquisitions en Europe centrale (Hongrie, République tchèque, Slovaquie)

2006 Acquisition d'Hoselmann (aciers pour la mécanique en Allemagne)

2006 Chequers Capital sort du capital. Placement des titres IMS sur le marché.

2007 Acquisition du Groupe Cotubel

2008 Cession de la filiale Astralloy aux Etats-Unis

3 février 2010 Dépôt d'un projet d'OPE initié par JACQUET Metals sur les actions de la société IMS.

8 mars 2010 Signature du protocole entre JACQUET Metals et IMS fixant les modalités de la prise de contrôle d'IMS par JACQUET Metals.

30 juin 2010 Approbation par les Assemblées générales de JACQUET Metals et d'IMS de la fusion-absorption de JACQUET Metals par IMS sur la base d'une parité de 20 actions IMS à émettre pour 7 actions existantes au sein de JACQUET Metals.

20 juillet 2010 Fusion de JACQUET Metals et IMS.

Février 2011 Cession des activités aluminium et métaux non ferreux d'IMS France ainsi que la société Euralliage.

Juin 2011 IMS International Metal Service devient **Jacquet Metal Service.**

Décembre 2011 Cession de la société Produr.

2012 Cessions des activités italiennes d'aciers de construction Venturi srl et d'aciers à outils Breccia Acciai.

Août 2013 Acquisition de Finkenholl (Allemagne) par la marque IMS group.

6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE

6.1. Le métier

L'activité principale du Groupe Jacquet Metal Service recouvre l'achat, le stockage et la livraison de différentes familles de produits distribués à une clientèle, essentiellement locale, composée de petites et moyennes entreprises industrielles.

Le Groupe achète de grandes quantités auprès de producteurs d'aciers spéciaux (20 fournisseurs représentant plus de 50% des achats du Groupe, avec des délais de livraison compris entre 1 et 12 mois) et vend auprès d'une clientèle atomisée (60 000 clients actifs, moyenne de facturation inférieure à 3 000 euros).

Entre le producteur et le client final, Jacquet Metal Service apporte la valeur ajoutée suivante :

- Une large gamme de produits stockés, livrés dans des délais courts (les carnets de commandes dépassant rarement quelques semaines) ;
- Une sécurité d'approvisionnements et une traçabilité des produits ;
- Une gestion des besoins en flux tendus (stock personnalisé, définition de stratégies d'approvisionnements) ;
- Des prix d'achats compétitifs ;
- La gestion pour le client des variations de prix ;
- Des services de découpe et de parachèvement.

En complément de la distribution en l'état de sa gamme de produits, le Groupe a la capacité de proposer à ses clients d'effectuer diverses opérations de première transformation « sur-mesure » pour répondre aux spécifications des utilisateurs finaux. Réalisées au sein des entrepôts du Groupe, ces prestations, variant selon les produits vendus, sont généralement des opérations légères de découpage, dressage-cintrage, pliage ou perçage. Elles constituent un atout commercial évident : évitant le recours à un sous-traitant, elles permettent de fidéliser les clients en qualifiant le Groupe comme interlocuteur unique.

Les équipes commerciales rassemblent près de 40% des effectifs. Elles sont constituées de vendeurs sédentaires ou itinérants, dont la mission est de suivre et de conseiller les clients tout en s'assurant que l'offre du Groupe répond en permanence à leur demande.

6.2. Le positionnement

Le Groupe opère aujourd'hui essentiellement sur quatre marchés distincts de la distribution d'aciers spéciaux destinés à l'industrie au travers de quatre marques :

- JACQUET : distribution de tôles « Quarto » inox ;
- Stappert : distribution de produits longs inox ;
- Abraservice : distribution de tôles « Quarto » anti-abrasion ;
- IMS group : distribution d'aciers pour la mécanique.

La stratégie du Groupe est d'être géographiquement proche de ses clients sur les marchés auxquels s'adresse chaque marque du Groupe.

A ce jour, le positionnement de Jacquet Metal Service est essentiellement européen pour les marques Stappert, Abraservice et IMS group. La marque JACQUET est présente en Europe, aux Etats-Unis et en Chine.



PRESENTATION DU GROUPE

6.3. Le marché

Sources : *Jacquet Metal Service*

En 2013, le marché mondial de l'acier représente environ 1,6 milliard de tonnes dont environ 5% pour les aciers alliés (aciers comprenant des éléments d'alliage tels que le chrome, le nickel, le molybdène, le titane,...) tous produits confondus. Parmi les aciers alliés, les aciers inoxydables représentent environ 32 millions de tonnes tous produits confondus, soit environ 2% du marché mondial de l'acier.

Le marché des aciers spéciaux recouvrant un grand nombre de niches de produits, de contextes géopolitiques et de typologies du rôle de la distribution, le Groupe dispose en conséquence de peu d'informations chiffrées revêtant un caractère officiel.

JACQUET et Stappert - Aciers inoxydables

Les aciers inoxydables se caractérisent par des qualités de résistance à la corrosion et de neutralité au traitement des fluides et des gaz. Les principaux secteurs consommateurs d'aciers inoxydables sont les industries opérant dans :

- La chimie (y compris pharmaceutique et cosmétique) ;
- L'agro-alimentaire (contraintes d'hygiène et de facilité d'entretien) ;
- Le traitement et le stockage des gaz (cryogénie, gaz technique) ;
- Le traitement de l'eau (bassins de décantation des eaux usées, dessalement d'eau de mer, acheminement et distribution) ;
- L'environnement et la dépollution (traitements des fumées et des déchets) ;
- L'énergie (centrales hydrauliques, nucléaires, thermiques...)

12

De 1985 à 2009, la consommation mondiale d'acier inoxydable, segment sur lequel opèrent JACQUET et Stappert, a augmenté en moyenne de l'ordre de 5% par an. Elle a baissé en 2009 sous l'influence de la crise mondiale avec un recul de la demande essentiellement concentré en Europe et aux Etats-Unis. Les années 2010 et 2011 ont connu un redressement partiel. En 2012, la consommation mondiale d'acier inoxydable a augmenté de l'ordre de 2 % par rapport à 2011, baissant légèrement en Europe, augmentant en Asie et dans une moindre mesure en Amérique du nord. En 2013, la consommation en Europe d'acier inoxydable a stagné par rapport à 2012, alors qu'elle a augmenté de 3% en Amérique du nord et de 6% en Asie.

Le secteur des aciers inoxydables est caractérisé par une adaptation régulière des alliages aux exigences de plus en plus élevées des différents secteurs de l'industrie. Alors que l'on comptait principalement deux nuances d'acier inoxydable en 1960, JACQUET et Stappert en stockent actuellement plusieurs dizaines, auxquelles s'ajoutent des nuances d'alliages de nickel dont les qualités de résistance à la corrosion sont encore supérieures à celles de l'inox.

JACQUET – Tôles quarto inox

Le marché mondial des tôles quarto inox représente un peu plus de 1,250 million de tonnes, soit environ 3,9% du marché mondial de l'inox. A cet égard, il constitue typiquement un marché de niche et représente l'essentiel du marché de la marque JACQUET. Ce marché se répartit généralement à égalité entre les projets (approvisionnement direct du producteur au consommateur final) et la distribution. JACQUET est leader mondial de la distribution de tôles quarto inox.

Stappert – Produits longs inox

Le marché mondial des produits longs en aciers inoxydables représente environ 5 millions de tonnes. Le marché mondial des barres inox représente environ 2 millions de tonnes, le marché européen environ 600 000 tonnes. En Europe, la distribution couvre environ 50% du marché des produits longs inox. Stappert est un des leaders du marché de la distribution.

Abraservice - Tôles quarto anti-abrasion

Les tôles quarto anti-abrasion sont destinées aux secteurs industriels confrontés à des problématiques d'usure, de résistance aux impacts, aux frottements, à la température ou aux tensions imposant l'utilisation de matériaux d'une dureté particulière : engins de travaux publics, sidérurgie, mines et carrières, cimenterie, dragage, recyclage, manutention, matériel agricole, levage et transport d'agrégats,...

Les tôles quarto anti-abrasion distribuées par la marque Abraservice satisfont aux exigences de qualité et de longévité particulièrement sévères. En complément de son offre, Abraservice distribue également des tôles à haute limite d'élasticité destinées aux secteurs des engins de levage, des grues télescopiques ou des ouvrages d'art. Ces deux familles de produits partagent en effet les mêmes modes d'élaboration (aciers « trempés et revenus ») et les mêmes caractéristiques de mise en forme (opérations de préfabrication réalisées par Abraservice : découpe, perçage, pliage, roulage,...).

Le marché européen des aciers résistants à l'abrasion est généralement estimé à 350 000 tonnes, dont 70% passent par la distribution, le reste étant vendu directement par les producteurs aux utilisateurs finaux. Le marché des aciers résistant à l'abrasion a été sensiblement affecté depuis 2012, certains de ses principaux secteurs d'activité (sidérurgie, OEM servant le BTP,...) ayant connu des reculs de 15 à 30 %. Le marché européen des hautes limites d'élasticité est généralement estimé à 500 000 tonnes, dont 30% passent par la distribution. Ce marché a également été sensiblement affecté depuis 2012. Abraservice est un des leaders du marché européen de la distribution de tôles résistant à l'abrasion.

IMS group - Aciers pour la mécanique

Ces aciers sont utilisés dans la production de pièces soumises à des sollicitations mécaniques importantes. Distribués par la marque IMS group, principalement sous forme de barres et de tubes sans soudure, les aciers pour la mécanique sont produits selon des normes ou des cahiers des charges garantissant une aptitude à la transformation par le client (forgeage, usinage, pliage, soudage, traitement thermique) et l'obtention de caractéristiques mécaniques après traitement.

Ils sont utilisés par de nombreux secteurs industriels : la mécanique générale, les équipements de travaux publics, les centres d'usinage, le matériel agricole, les transports (moteurs, transmissions pour l'automobile, les poids lourds et le ferroviaire), les engins de levage, le raffinage de pétrole, l'énergie (éoliennes etc.).

Le marché des aciers pour la mécanique regroupe de nombreuses formes et familles de produits. Le marché européen des aciers alliés pour la mécanique est estimé à environ 9,5 millions de tonnes, dont 4,5 millions de tonnes de barres. En Europe, les deux plus importants marchés géographiques sont l'Allemagne et l'Italie, représentant globalement 60% du marché, suivis de la France et de l'Espagne, représentant 20% du marché européen. La part de la distribution dans le marché des barres en aciers pour la mécanique est estimée à 50%. La part de marché d'IMS group varie sensiblement selon les pays, avec des positions fortes en Italie, France et Espagne. IMS group conserve d'importantes marges de progression dans les autres pays européens, spécialement en Allemagne notamment après l'acquisition de la société Finkenholl.



PRESENTATION DU GROUPE

6.4. La concurrence

JACQUET

Pour les tôles découpées, représentant la majeure partie des volumes distribués par JACQUET, les principaux concurrents sont de deux types :

- Des départements intégrés de groupes sidérurgiques européens (par exemple Outokumpu, ayant absorbé en décembre 2012 la division INOXUM regroupant les activités inoxydables de ThyssenKrupp) présents dans plusieurs pays ;
- Des sociétés de type familial implantées sur un seul pays.

Pour le négoce (tôles vendues sans transformation), activité pour laquelle JACQUET mène une politique d'opportunité en fonction des conditions de marché, les concurrents sont également de deux types :

- Les producteurs d'inox qui disposent de leur propre réseau de distribution intégré (Acerinox, Outokumpu, Daekyung, Thyssen) ;
- Les sociétés indépendantes des producteurs telles que Nichelcrom en Italie et Salzgitter en Allemagne. La disponibilité des produits, donc des stocks, étant un facteur clé dans cette activité, les concurrents directs en négoce sont peu nombreux.

Stappert

La concurrence de Stappert se répartit entre :

- Des acteurs établis à l'échelle européenne : des producteurs de produits longs inox distribuant leurs produits par leur propre réseau de distribution (Schmolz + Bickenbach, Cogne, Valbruna) ou des distributeurs indépendants de producteurs (Amari, Damstahl, ThyssenKrupp Materials) ;
- Des distributeurs indépendants dont la taille peut être significative au niveau régional ou national mais qui n'opèrent pas à l'échelle européenne.

Abraservice

Les produits résistants à l'abrasion sont souvent des aciers de marque développés et distribués par les producteurs d'acier. Le principal concurrent d'Abraservice en Europe est le sidérurgiste suédois SSAB qui commercialise exclusivement ses propres produits.

Quelques concurrents indépendants, dont la taille peut être significative existent au niveau régional ou national. Ils distribuent le plus souvent des produits d'entrée de gamme provenant de producteurs lointains ou de second rang.

IMS group

Le marché de la distribution des aciers pour la mécanique compte un nombre restreint d'acteurs internationaux majeurs présents à l'échelle européenne (Schmolz + Bickenbach, ThyssenKrupp Materials, Cogne). Parmi eux, IMS group est le seul à n'avoir aucune activité de production.

Le reste du marché est réparti entre un grand nombre de distributeurs dont la taille peut être significative au niveau régional ou national mais qui n'opèrent pas à l'échelle européenne.

La concurrence dans la distribution des aciers pour la mécanique provient rarement des producteurs eux-mêmes. Bon nombre d'entre eux ne maintiennent pas de stock. Les différentes nuances ne sont souvent pas produites en continu et sont écoulées dès leur sortie d'usine via le carnet de commandes. Les producteurs ne s'adressent donc en direct qu'aux grands utilisateurs finaux.

6.5. Les clients

Les aciers spéciaux sont utilisés pour des applications spécifiques par une grande variété d'industries. Les grands utilisateurs finaux comme les constructeurs automobiles s'approvisionnent en direct auprès des producteurs.

A l'inverse, le cœur de cible de Jacquet Metal Service est constitué d'un tissu local de PME appartenant à des secteurs industriels diversifiés.

Le Groupe sert plus de 60 000 clients actifs présents dans une centaine de pays et les relations commerciales portent sur une grande quantité de petites commandes (inférieures à 3 000 euros en moyenne). Ainsi, le Groupe ne souffre d'aucune dépendance à un client en particulier. Les clients commandent directement aux sociétés du Groupe, sans procédure d'appel d'offre. La facturation se fait pour chaque commande client après expédition des produits. Une part significative du chiffre d'affaires est assurée auprès de différentes compagnies d'assurance-crédit.

Les clients des marques JACQUET et Stappert sont principalement issus du secteur de la chimie, de l'agro-alimentaire, de l'énergie, de l'environnement ou encore du traitement et du stockage de l'eau et des gaz. Ceux de la marque Abraservice sont des industriels intervenant dans les secteurs des mines et carrières, des engins de travaux publics, de manutention, de levage et de convoyage ou encore des cimenteries. IMS group propose quant à elle des produits disposant de propriétés de résistance aux contraintes mécaniques et s'adresse donc principalement aux industriels des équipements de transport (moteurs, transmissions, ferroviaire, etc.), de l'énergie (éoliennes, pétrochimie et raffinage, etc.) et plus généralement aux industries de mécanique générale et centre d'usinage.

Les relations commerciales sont récurrentes et portent sur une grande quantité de petites commandes qui constituent la majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe. Le carnet de commandes représente environ 1 mois de chiffre d'affaires.

6.6. Les achats

La négociation des conditions d'achats est réalisée entre le management des principaux producteurs et les dirigeants de Jacquet Metal Service S.A., en association avec le Directeur opérationnel de chaque marque.

En agrégeant les volumes par marque, Jacquet Metal Service apporte aux producteurs une meilleure visibilité sur leur activité et l'organisation de leur production. En retour, le Groupe bénéficie de conditions d'achat optimisées. Les « conditions-cadres » ainsi obtenues sont communiquées aux filiales concernées qui passent directement leurs commandes aux producteurs.

Les systèmes d'achats élaborés avec les producteurs historiquement existants chez JACQUET, sont effectifs depuis mars 2011 chez Abraservice. Leur mise en place a été amorcée chez IMS group et Stappert au cours de l'année 2012.

Le Groupe ne dépend pas d'un fournisseur particulier et n'a recours que de façon occasionnelle à la sous-traitance.

Un fournisseur donné n'est en mesure de fournir qu'un nombre limité de références. S'agissant de produits dits de spécialité distribués sur des marchés de niche, le nombre de fournisseurs est également restreint.

Pour certains produits de niche, le Groupe s'approvisionne principalement auprès de producteurs avec lesquels il entretient un partenariat étroit (VDM pour les alliages de nickel, Arcelor Mittal Industeel pour la gamme CREUSABRO, ...). Le Groupe dispose par ailleurs de contrats d'exclusivité pour certains produits et sur certains pays.



PRESENTATION DU GROUPE

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Le système informatique

Toutes les sociétés appartenant aux marques JACQUET et Abraservice utilisent le Programme de Gestion Intégré (PGI) développé en interne. Il comprend l'application métier et la solution comptable adaptée aux impositions locales. Ces outils centralisés sont une des clés d'un contrôle de gestion efficace et réactif.

L'outil informatique dédié offre des solutions optimales pour faciliter l'action commerciale. C'est également un outil indispensable à la mise en place des systèmes d'achats basés sur des négociations centralisées.

L'interface utilisateur bénéficie de la convivialité d'un mode « full web ». Chaque utilisateur dispose d'un accès en temps réel à tous les stocks de sa marque. Les ventes « intra groupe » sont traitées automatiquement. Les documents commerciaux sont édités en langue locale et respectent les prescriptions nationales de présentation. L'application métier de chaque marque est disponible en de nombreuses langues, ce qui facilite le travail au quotidien de l'ensemble des utilisateurs dans le monde. Par exemple, tous les écrans d'interface utilisateur sont utilisables en chinois, et lorsqu'un collaborateur chinois traite dans sa langue natale une commande à Shanghai, il est possible de visualiser cette commande en français depuis le siège du Groupe.

L'application métier est développée sur des technologies de dernière génération (mode full web sur plateforme Linux-Apache, bases de données Oracle, l'ensemble des sites du Groupe étant relié au site central à travers un réseau MPLS et VPN ipsec). La forte évolutivité de la solution retenue permet d'accompagner en toute sérénité les développements du Groupe dans les années à venir, quels que soient le nombre d'utilisateurs et/ou les volumes traités.

16

Les sociétés des marques IMS group et Stappert utilisent principalement le PGI Stratix et les développements spécifiques IMSX, qui complètent les fonctionnalités logistiques du produit Stratix. L'adaptation du PGI développé en interne aux métiers de la distribution de produit longs (marques Stappert et IMS group) nécessite des évolutions et des développements de modules complémentaires importants. Les modules et fonctions du PGI sont en cours de développement et le déploiement du PGI développé en interne devrait démarrer fin 2014 pour la marque Stappert.

7.2. Un mode de développement original

Le Groupe développe l'exploitation de ses marques à travers un business model atypique et innovant dans la distribution des métaux. Des joint-ventures (JV) sont constituées avec un partenaire local qui, le plus souvent, est le manager de la JV. Ce dernier investit, reçoit une participation au capital allant de 10 à 49% et s'engage, en cas de pertes, à recapitaliser la JV, au minimum à hauteur du montant initialement investi. La JV bénéficie du droit exclusif d'exploitation de la marque et à ce titre peut commercialiser la gamme complète des produits de la marque sur un territoire déterminé.

L'entrepreneur local bénéficie d'un ensemble de moyens mis à sa disposition par le Groupe tels que les conditions d'achat, le système d'information produits / marchés adapté à son métier, la formation du personnel, l'accès à un réseau d'information,... Tout est mis en œuvre pour permettre à l'entrepreneur local de se concentrer sur sa mission prioritaire : générer des ventes rentables. Le manager local gère ses stocks en fonction de la politique commerciale qu'il a déterminée.

La rémunération du manager est largement fondée sur le résultat de la JV. Le Groupe facture à la JV des prestations de services, principalement des management fees et des prestations informatiques. Le cas échéant, le manager perçoit également des dividendes au prorata des parts qu'il détient.

7.3. Politique d'investissement

Cette information est donnée au paragraphe 1.5 « Structure financière consolidée / Investissements » du Rapport de gestion – informations sur le Groupe.

7.4. Facteurs de risque

Cette information est donnée au paragraphe 1.7 « facteurs de risque » du Rapport de gestion – informations sur le Groupe.

17

8. INFORMATIONS BOURSIERES

8.1. Caractéristiques générales du titre et capitalisation boursière

Indice principal	CAC® All-Tradable
Autres indices	CAC® Small
Marché	Euronext Paris – Compartiment B
Place de cotation	Euronext Paris
Code ou symbole	JCQ
Code ISIN	FR0000033904
Reuters	JCQ.PA
Bloomberg	JCQ : FP

Données sur 5 ans	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'actions	18 057 010	24 028 438	24 028 438	24 028 438	24 028 438
Capitalisation boursière au 31.12 (en milliers d'euros)	173 708	312 129	191 507	210 970	313 091
Cours le plus haut (en euros)	14,1	13,69	19,3	12,17	13,25
Cours le plus bas (en euros)	7,1	9,31	7,2	6,84	8,64
Derniers cours de l'année (en euros)	9,62	12,99	7,97	8,78	13,03
Volume quotidien moyen (en nombre de titres)	31 062	19 481	31 596	20 661	17 331
Capitaux quotidiens moyens (en euros)	348 980	220 472	427 870	189 421	184 945

Source : Euronext.

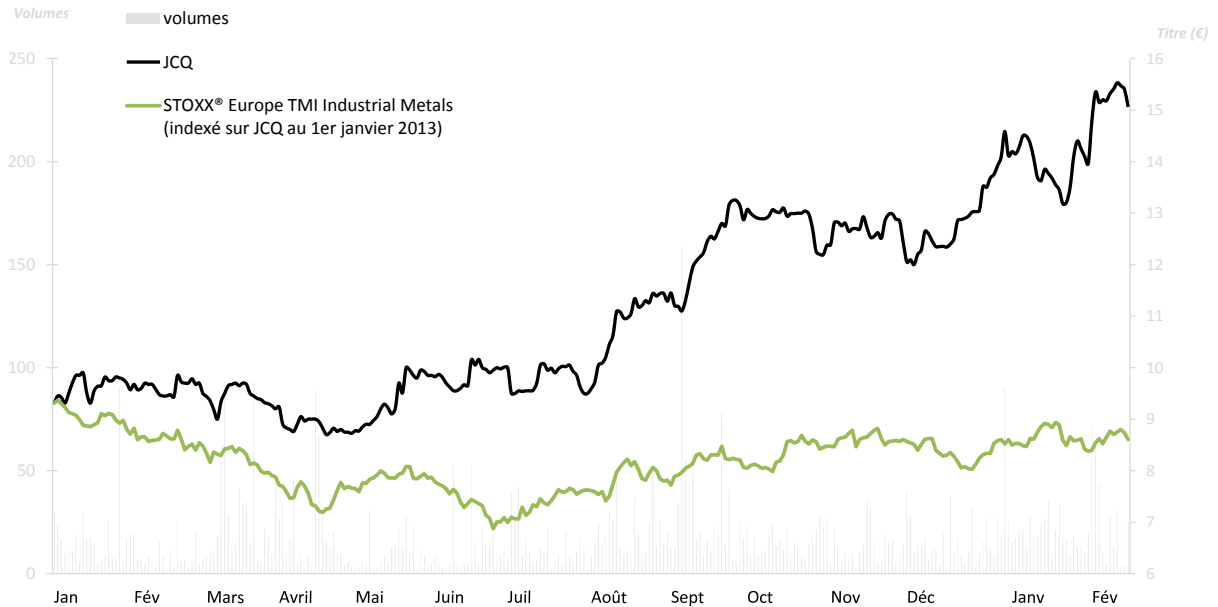


PRESENTATION DU GROUPE

8.2. Caractéristiques générales du titre et capitalisation boursière

Au 31 décembre 2013 le titre Jacquet Metal Service (« JCQ ») s'établit à 13,03 euros, en hausse de 48% par rapport au cours de clôture du 31 décembre 2012. Le 3 mars le cours de bourse s'établit à 14,75 euros.

Le titre Jacquet Metal Service est suivi par Société Générale SGCI, Odso Securities, ID MidCaps, Gilbert Dupont et BPI.



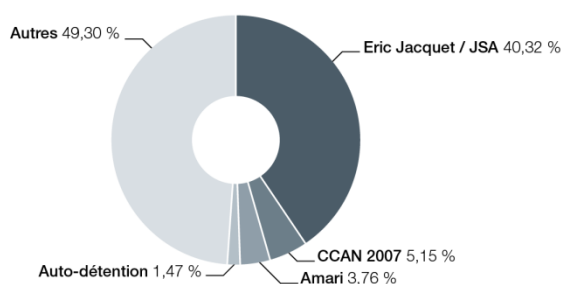
18

		2013	2012
Nombre d'actions fin de période	<i>en actions</i>	24 028 438	24 028 438
Capitalisation boursière fin de période	k€	313 091	210 970
Cours le plus haut	€	13,25	12,17
Cours le plus bas	€	8,64	6,84
Cours fin de période	€	13,03	8,78
Volume quotidien moyen	<i>en actions</i>	17 331	20 661

Source : Euronext.

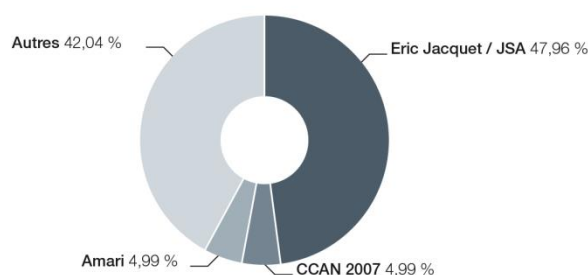
9. ACTIONNARIAT

Répartition du capital⁽¹⁾



⁽¹⁾ Au 31 décembre 2013.

Répartition des droits de vote⁽¹⁾



10. CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE

Résultats au 31 mars 2014
Assemblée générale
Résultats au 30 juin 2014
Résultats au 30 septembre 2014
Résultats annuels 2014

13 mai 2014
Juin 2014
3 septembre 2014
12 novembre 2014
Mars 2015

L'ensemble des informations financières est à la disposition des investisseurs et des actionnaires sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : www.jacquetmetalservice.com.

Jacquet Metal Service

Thierry Philippe
Directeur Général Finance
Tél : +33 (0)4 72 23 23 50
comfi@jacquetmetals.com

NewCap – Relations Investisseurs

Emmanuel Huynh
Tél : +33 (0)1 44 71 94 94
jacquetmetalservice@newcap.fr

RAPPORT FINANCIER 2013

1. RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.1. Résultats du Groupe au 31 décembre 2013

Les résultats au 31 décembre 2013 sont comparés à ceux du 31 décembre 2012 disponibles dans le document de référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2013 (n° de dépôt D.13-0228).

<i>(en milliers d'euros)</i>	T4 2013	T4 2012 ⁽¹⁾	2013	2012
Chiffre d'affaires	244 818	238 838	1 037 556	1 104 849
Marge brute	61 514	53 559	242 638	243 842
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>25,1%</i>	<i>22,4%</i>	<i>23,4%</i>	<i>22,1%</i>
Charges opérationnelles	(54 653)	(49 617)	(212 554)	(209 379)
EBITDA	6 861	3 942	30 084	34 463
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>2,8%</i>	<i>1,7%</i>	<i>2,9%</i>	<i>3,1%</i>
Dotations nettes aux amortissements	(3 866)	(3 749)	(14 325)	(14 701)
Dotations nettes aux provisions	1 362	(2 113)	2 406	(26)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	10	(57)	220	171
Résultat opérationnel	4 367	(1 977)	18 385	19 907
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>1,8%</i>	<i>-0,8%</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,8%</i>
Résultat financier	(1 370)	(2 230)	(5 916)	(7 833)
Résultat avant impôts	2 997	(4 207)	12 469	12 074
Impôts sur les résultats	(2 219)	(332)	(8 015)	(10 281)
Résultat net consolidé	778	(4 539)	4 454	1 793
Résultat net part du Groupe	847	(4 481)	3 846	723
Résultat net part du Groupe par action émise (en euros)	0,04	(0,19)	0,16	0,03

⁽¹⁾ Retraité après l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée sur le résultat T4 2012.

1.2. Faits marquants 2013

Les conditions de marché ont été caractérisées par une demande faible et une baisse continue des prix de vente en lien avec l'évolution du prix des matières premières.

Dans ce contexte :

- Les prix moyens de vente baissent de 7,5% par rapport à 2012 ;
- Les volumes distribués sont en croissance de 1,4% sur l'année (+12,1% au quatrième trimestre) ;
- La marge brute progresse de 1,3 point pour atteindre 23,4% du chiffre d'affaires. L'amélioration du taux de marge permet de compenser la baisse de marge brute en euros liée à la baisse des prix de vente.

Au troisième trimestre, IMS group a acquis la société allemande Finkenholl. Cette acquisition porte le chiffre d'affaires d'IMS group 2013 (pro-forma 12 mois) à 370 millions d'euros dont 18% réalisés en Allemagne (1^{er} marché européen).

1.3. Activité et résultats du Groupe

Activité

Le chiffre d'affaires 2013 s'établit à 1,04 milliard d'euros, inférieur de 6,1% à celui de 2012. Cette variation se décompose ainsi :

- Effet prix : -7,5% (baisse des prix moyens de vente liée notamment à la baisse des matières premières) ;
- Croissance des volumes de +1,4%, dont +0,9 point lié à l'acquisition de Finkenholl (15,2 millions d'euros comptabilisés pour 5 mois d'activité).

Au quatrième trimestre 2013, le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 2,5% à 244,8 millions d'euros, avec un effet prix de -9,6% et une croissance des volumes de +12,1% (dont +3,8 points liés à Finkenholl).

<i>(en millions d'euros)</i>	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Chiffre d'affaires	244,8	238,8	1 037,6	1 104,8
Variation 2013 v. 2012	2,5%		-6,1%	
Effet prix	-9,6%		-7,5%	
Effet volume	8,3%		0,5%	
Effet périmètre	3,8%		0,9%	

L'analyse trimestrielle des volumes distribués fait apparaître la tendance suivante :

- T1 2013 vs. T1 2012 : -9,8% (dont effet périmètre -0,9 pt) ;
- T2 2013 vs. T2 2012 : -2,8% (dont effet périmètre -1 pt) ;
- T3 2013 vs. T3 2012 : +6,9% (dont effet périmètre +2,4 pts) ;
- T4 2013 vs. T4 2012 : +12,1% (dont effet périmètre +3,8 pts).

Le niveau d'activité du début 2014 fait ressortir une croissance des volumes distribués par rapport à début 2013 et des prix de vente qui restent bas.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

Marge brute

La marge brute progresse de 1,3 point pour atteindre 23,4% du chiffre d'affaires. Toutes les marques ont contribué à cette amélioration qui a permis de compenser la baisse de marge brute en euros liée à la baisse des prix de vente.

La marge brute 2013 s'élève à 242,6 millions d'euros contre 243,8 millions en 2012. Cette variation de -1,3 million d'euros s'explique par :

- L'amélioration du taux de marge : +13,6 millions d'euros ;
- La croissance des volumes : +3,4 millions d'euros ;
- La baisse des prix moyens de vente : -18,3 millions d'euros.

Les provisions sur stocks n'ont pas d'incidence significative sur les niveaux de marges en 2013.

(en millions d'euros)	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Marge brute	61,5	53,6	242,6	243,8
% du Chiffre d'affaires	25,1%	22,4%	23,4%	22,1%

Résultat opérationnel

Les charges opérationnelles (y compris dotations nettes aux amortissements et provisions) s'élèvent à 224,5 millions d'euros, stables par rapport à 2012 (224,1 millions d'euros), alors que les volumes distribués augmentent de 1,4% et que la société Finkenholl a été acquise en cours d'année.

22

Les principales variations sont notamment :

- -2 millions d'euros d'économies réalisées ;
- +0,6 million d'euros lié au niveau d'activité (volumes 2013 hors effet périmètre supérieurs de 0,5% à ceux de 2012) ;
- -4,3 millions d'euros de charges non récurrentes enregistrées en 2012 ;
- +3,3 millions d'euros de charges non récurrentes enregistrées en 2013, principalement liées à l'acquisition et à l'intégration de Finkenholl ;
- +2,7 millions d'euros d'effet périmètre (sortie de Venturi et Brescia en 2012 ; entrée de Finkenholl en 2013).

A périmètre constant et hors éléments non récurrents, les charges opérationnelles sont en baisse de 0,7% sur l'exercice.

Dans ces conditions, le résultat opérationnel ajusté des éléments non récurrents s'établit à 21,7 millions d'euros et l'EBITDA à 30,1 millions d'euros soit 2,9% du chiffre d'affaires.

Résultat financier

Le résultat financier s'améliore de 1,9 million d'euros à -5,9 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Coût de l'endettement net	(4,0)	(5,9)
Autres éléments financiers	(1,9)	(2,0)
Résultat financier	(5,9)	(7,8)

Le coût de l'endettement net est de 4,0 millions d'euros, inférieur de 31% à celui de 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction du coût moyen de l'endettement brut qui atteint 3,1% en 2013 contre 4,1% en 2012.

Les autres éléments financiers s'élèvent à 1,9 million d'euros et sont composés principalement des frais de services bancaires.

Résultat net

Le résultat net part du Groupe passe de +0,7 million d'euros en 2012 à +3,8 millions d'euros en 2013. Il intègre une charge d'impôts de 8 millions d'euros qui est impactée défavorablement par la non-activation de certains reports fiscaux déficitaires (4,9 millions d'euros).

Le traitement des reports déficitaires est sans impact sur la trésorerie et corrigé de ces éléments, le taux d'impôts ressort à 30,6%.

Les intérêts minoritaires correspondent à la part de résultat revenant aux actionnaires minoritaires.

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Résultat avant impôts	12,5	12,1
Impôts sur les résultats	(8,0)	(10,3)
<i>Taux d'impôt</i>	<i>64,3%</i>	<i>85,1%</i>
Résultat net consolidé	4,5	1,8
Part des minoritaires	(0,6)	(1,1)
Résultat net part du Groupe	3,8	0,7
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,1%</i>



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.4. Activité et résultats par marque

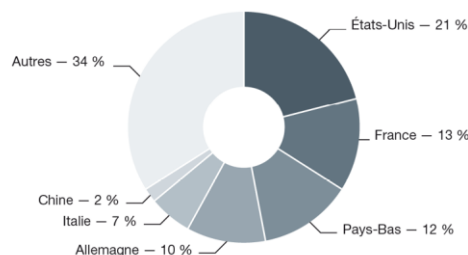
JACQUET

>
Tôles quarto inox

Chiffres clés 2013 :

Chiffre d'affaires	: 199 m€
Effectif	: 497
Centres de distribution	: 25
Pays d'implantation	: 18

Répartition géographique du chiffre d'affaires :



Jacquet enregistre en 2013 une croissance annuelle des volumes distribués de 5,5% (14,1% au quatrième trimestre 2013) avec :

- Europe : + 5,9% ;
- États-Unis : + 1,3% ;
- Chine : +20,9%.

Les prix moyens de vente sont quant à eux inférieurs de 12,4% à ceux de 2012. Dans ces conditions le chiffre d'affaires 2013 de Jacquet s'établit à 199 millions d'euros.

24

La marge brute progresse par rapport à 2012 de 0,7 point, à 27,7% du chiffre d'affaires, et l'EBITDA s'établit à 4,8 millions d'euros.

L'EBITDA 2013 est inférieur à celui de 2012, en raison notamment d'un effet ciseau :

- les prix de vente ont baissé de 12,4% entraînant une baisse de marge brute de 7,2 millions d'euros qui n'a été que partiellement compensée par la marge générée par la croissance des volumes et par l'amélioration du taux de marge.
- la croissance des volumes de 5,5% et les investissements (majoritairement des biens d'équipements et notamment dans le procédé de découpage laser) ont engendré une augmentation des charges opérationnelles ;

En 2013, la marque a ouvert 3 nouveaux centres de services :

- Chengdu (Chine) en avril 2013 ;
- Lyon (France) en avril 2013 ;
- Bochum (Allemagne) en décembre 2013. Ce centre est le 1^{er} centre de service de Jacquet en Allemagne et le 25^{ème} de la marque.

La marque se donne pour principal objectif de développer le marché allemand et l'Amérique du Nord.

(en millions d'euros)	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Chiffre d'affaires	46,4	48,1	199,0	213,9
variation vs. 2012	-3,4%		-6,9%	
Effet prix	-17,6%		-12,4%	
Effet volume	14,1%		5,5%	
Marge brute	13,8	13,2	55,2	57,8
% du CA	29,8%	27,5%	27,7%	27,0%
EBITDA	1,2	0,9	4,8	9,5
% du CA	2,5%	2,0%	2,4%	4,4%
Résultat opérationnel	0,2	0,1	0,5	5,8
Résultat opérationnel ajusté	0,2	0,1	0,7	5,8
% du CA	0,4%	0,3%	0,4%	2,7%



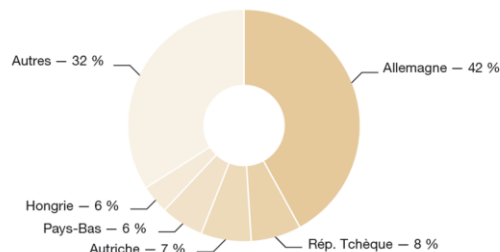
STAPPERT

> Produits longs inox

Chiffres clés 2013 :

Chiffre d'affaires : 446 m€
 Effectif : 780
 Centres de distribution : 24
 Pays d'implantation : 12

Répartition géographique du chiffre d'affaires :



Stappert enregistre un chiffre d'affaires de 446 millions d'euros en 2013. La marque a souffert de la baisse des prix des aciers inoxydables (-8,8%) mais enregistre une croissance des volumes distribués de +3,3% sur l'année (+14,4% au quatrième trimestre). La marque est organisée en 4 zones, dont les volumes ont évolué ainsi par rapport à 2012 :

- Allemagne et export : -2,8% avec +8% au quatrième trimestre 2013. Cette zone qui représente 50% de l'activité de la marque, réalise un bon début d'année, le mois de janvier 2014 ayant été le mois le plus dynamique depuis 2 ans ;
- Sud-est (Autriche, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie) : +7,9%. Cette zone représente 23% de l'activité de la marque ;
- Nord-est (Pologne, Lituanie, Suède) : +14,1%. Cette zone représente 11% de l'activité de la marque ;
- Ouest (France, Suisse, Benelux) : +6,1%. Cette zone représente 16% de l'activité de la marque.

La marge brute de Stappert est en progression de 0,7 point par rapport à 2012 pour atteindre 19,2% du chiffre d'affaires.

L'EBITDA 2013 s'établit à 13,8 millions d'euros soit 3,1% du chiffre d'affaires.

Stappert concentre depuis 2 ans ses efforts de développement sur l'ouest de l'Europe continentale et devrait s'implanter prochainement au Royaume-Uni par création.

(en millions d'euros)	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Chiffre d'affaires	100,1	98,1	446,3	471,8
variation vs. 2012	1,9%		-5,4%	
Effet prix	-12,5%		-8,8%	
Effet volume	14,4%		3,3%	
Marge brute	21,1	18,8	85,7	87,4
% du CA	21,1%	19,2%	19,2%	18,5%
EBITDA	2,9	2,3	13,8	14,7
% du CA	2,9%	2,3%	3,1%	3,1%
Résultat opérationnel	2,9	1,6	11,0	12,5
Résultat opérationnel ajusté	3,0	2,2	11,3	13,2
% du CA	3,0%	2,3%	2,5%	2,8%



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

ABRASERVICE

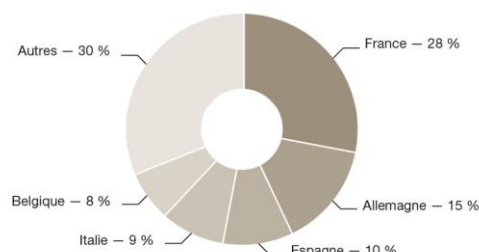


Tôles quarto anti-abrasion

Chiffres clés 2013 :

Chiffre d'affaires	: 64 m€
Effectif	: 197
Centres de distribution	: 12
Pays d'implantation	: 10

Répartition géographique du chiffre d'affaires :



Abraservice évolue dans des secteurs (mines et carrières, travaux publics, sidérurgie, cimenteries,...) où les conditions de marché sont difficiles avec notamment une demande faible.

Le chiffre d'affaires 2013 s'établit à 64 millions d'euros, inférieur de 12,4% par rapport 2012 avec des prix moyens de vente en baisse de 3,5% et des volumes inférieurs de 8,9%.

Dans ce contexte difficile, la marque améliore sa rentabilité :

- La marge brute progresse de 4,3 points par rapport à 2012, ce qui permet à Abraservice de dégager 0,4 million d'euros de marge brute de plus qu'en 2012 alors que le chiffre d'affaires baisse de 9 millions d'euros ;
- L'EBITDA progresse de 1,8 million d'euros sur un an et s'établit à +0,1 million d'euros.

En 2014, la marque concentrera ses efforts au renforcement de ses positions sur le marché européen.

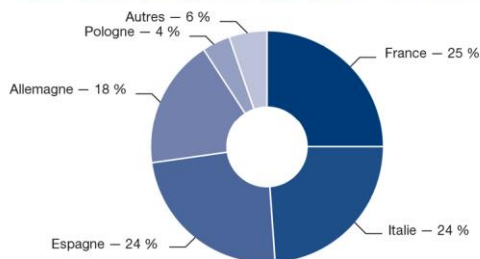
(en millions d'euros)	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Chiffre d'affaires	15,1	15,9	64,0	73,0
variation vs. 2012	-5,3%		-12,4%	
Effet prix	-3,0%		-3,5%	
Effet volume	-2,3%		-8,9%	
Marge brute	4,8	4,1	19,1	18,7
% du CA	32,2%	26,1%	29,9%	25,6%
EBITDA	0,3	(1,1)	0,1	(1,7)
% du CA	2,2%	-7,0%	0,1%	-2,4%
Résultat opérationnel	0,3	(2,1)	(0,4)	(3,7)
Résultat opérationnel ajusté	0,6	(1,0)	0,1	(2,1)
% du CA	3,9%	-6,4%	0,1%	-2,9%



Chiffres clés 2013 :

Chiffre d'affaires : 344 m€
 Effectif : 730
 Centres de distribution : 31
 Pays d'implantation : 7

Répartition géographique du chiffre d'affaires :



Au troisième trimestre 2013, IMS group a acquis la société allemande Finkenholl, dont le siège social est situé à Bochum, au cœur de la Ruhr. Cette acquisition porte le chiffre d'affaires 2013 d'IMS group (pro-forma 12 mois) à 370 millions d'euros dont 18% réalisés en Allemagne (1^{er} marché européen).

Avec des volumes totaux distribués inférieurs de 1% par rapport à 2012 et des prix moyens de vente qui reculent de 4%, IMS group réalise un chiffre d'affaires de 344 millions d'euros.

La marge brute d'IMS group progresse de 2,1 points par rapport à 2012, représentant 24% du chiffre d'affaires.

Les charges opérationnelles quant à elles intègrent 1,5 million d'euros d'éléments non récurrents liés majoritairement à l'acquisition par IMS group de la société allemande Finkenholl.

Dans ces conditions, le résultat opérationnel ajusté s'élève à 4,2 millions d'euros et l'EBITDA à 6,4 millions d'euros.

En 2014, la marque poursuivra son développement en Allemagne et devrait s'implanter aux Pays-Bas.

<i>(en millions d'euros)</i>	T4 2013	T4 2012	2013	2012
Chiffre d'affaires	86,7	80,2	343,5	361,7
variation vs. 2012	8,2%		-5,0%	
Effet prix	-2,3%		-4,0%	
Effet volume	-0,8%		-3,6%	
Effet périmètre	11,2%		2,6%	
Marge brute	21,8	17,4	82,6	79,2
% du CA	25,1%	21,6%	24,0%	21,9%
EBITDA	1,1	(0,1)	6,4	5,2
% du CA	1,2%	-0,1%	1,9%	1,4%
Résultat opérationnel	(0,1)	(2,4)	2,7	1,6
Résultat opérationnel ajusté	0,2	(2,1)	4,2	3,0
% du CA	0,2%	-2,6%	1,2%	0,8%



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.5. Structure financière consolidée

Bilan simplifié

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Ecart d'acquisition	66 142	60 634
Actif immobilisé net	96 778	88 661
Stocks nets	234 290	225 467
Clients nets	128 776	129 351
Autres actifs	51 047	49 934
Trésorerie	61 439	71 453
Total Actif	638 472	625 500
Capitaux propres	253 344	265 671
Provisions (y.c provisions pour engagements sociaux)	46 057	42 925
Fournisseurs	156 047	153 032
Dettes financières	139 704	122 179
Autres passifs	43 320	41 693
Total Passif	638 472	625 500

Liquidité et ressources

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Dettes financières brutes	139 704	122 179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61 439	71 453
Dettes nettes	78 265	50 726
<i>Gearing (Dettes nettes / Capitaux propres)</i>	<i>30,9%</i>	<i>19,1%</i>

28

Après l'acquisition de Finkenholl, l'endettement net au 31 décembre 2013 s'établit à 78,3 millions d'euros pour des capitaux propres de 253,3 millions d'euros, soit un ratio d'endettement de 30,9%.

Au 31 décembre 2013, le groupe dispose d'une trésorerie (et équivalents) de 61,4 millions d'euros.

Financement

Au 31 décembre 2013, le groupe dispose de 319 millions d'euros de lignes de crédits utilisées à hauteur de 44%:

<i>(en millions d'euros)</i>	Autorisés au 31.12.2013	Utilisés au 31.12.2013	% utilisation
Financements Jacquet Metal Service S.A.	125,6	48,9	39%
Dont crédit revolving syndiqué	75,0	14,0	19%
Dont lignes de crédit/ facilités	50,6	35,3	70%
Financements filiales	193,0	90,4	47%
Dont lignes de crédit / facilités	125,3	54,3	43%
Dont factoring	32,5	0,9	3%
Dont emprunts à terme	20,9	20,9	100%
Dont locations financières	14,3	14,3	100%
Total Financements	318,6	139,7	44%

En plus des financements donnés dans le tableau ci-dessus, le groupe dispose également de 56,2 millions d'euros de lignes de cessions de créances sans recours, utilisées à hauteur de 20,9 millions d'euros au 31 décembre 2013.

En juillet 2013, Jacquet Metal Service a contracté un crédit syndiqué de 75 millions d'euros, venant se substituer au crédit syndiqué signé en 2010 (65 millions d'euros au 30 juin 2013). Fin 2013 ce crédit est utilisé à hauteur de 14 millions (19%).

Les principales caractéristiques du crédit syndiqué sont :

- Montant : 75 millions d'euros ;
- Durée : 3 ans ;
- Forme : crédit revolving ;
- Garantie : néant.

Au 31 décembre 2013, les différentes obligations associées aux financements sont respectées. (cf. paragraphe 5.4 de l'annexe aux comptes consolidés 2013).

Besoin en fonds de roulement

(en milliers d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Stocks nets	234 290	225 467
<i>Nombre de jours de vente</i>	128	114
Clients nets	128 776	129 351
<i>Nombre de jours de vente</i>	58	60
Fournisseurs	(156 047)	(153 032)
<i>Nombre de jours d'achats</i>	72	76
BFR opérationnel	207 019	201 786
<i>% du chiffre d'affaires</i>	20,0%	18,3%
Autres créances/ dettes hors impôts et éléments financiers	(19 215)	(20 477)
BFR hors impôts et éléments financiers	187 804	181 309
Variations de périmètre et autres ⁽¹⁾	-	2 199
BFR avant impôts et éléments financiers retraité des autres variations	187 804	183 508
<i>% du chiffre d'affaires</i>	18,1%	16,6%

⁽¹⁾ Cf. paragraphe 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2013, le besoin en fonds de roulement opérationnel représente 20% du chiffre d'affaires.

Les stocks représentent 128 jours de ventes fin 2013 contre 114 jours fin 2012. Cette hausse résulte notamment de :

- L'acquisition de Finkenholl (Consolidation de la totalité du stock mais de seulement 5 mois d'activité) ;
- Les approvisionnements de stocks en lien avec la croissance des volumes distribués au quatrième trimestre 2013 (+12,1% par rapport à 2012).

Les créances clients s'établissent à 129 millions d'euros à fin décembre 2013. Le délai de recouvrement moyen des clients est en amélioration de 2 jours, à 58 jours de chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2013, le Groupe a cédé sans recours (factoring déconsolidant) 20,9 millions d'euros de créances clients, un niveau équivalent à celui du 31 décembre 2012.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 156 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le délai moyen des fournisseurs est de 72 jours, en légère diminution de 4 jours par rapport à fin 2012, notamment en raison de l'accroissement des approvisionnements hors d'Europe.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

Flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Capacité d'autofinancement	19 534	13 974
Variation du BFR	(4 296)	41 420
Flux de trésorerie d'exploitation	15 238	55 394
Investissements	(14 857)	(6 159)
Cession d'actifs	819	5 565
Impact acquisition Finkenholl	(14 208)	-
Dividendes versés aux actionnaires de Jacquet Metal Service S.A.	(13 947)	(9 919)
Dividendes versés aux minoritaires et autres mouvements	(584)	(2 013)
Variation de l'endettement net	(27 539)	42 868
Endettement net à l'ouverture	50 726	93 594
Endettement net à la clôture	78 265	50 726

Après avoir dégagé un cash-flow opérationnel de 50,6 millions d'euros en 2011 et de 55,4 millions d'euros en 2012, le cash-flow du Groupe en 2013 est de 15,2 millions d'euros.

Au cours de la période les investissements du Groupe se sont élevés à 14,9 millions d'euros, correspondant principalement à de nouvelles capacités de parachèvement et de découpe.

La reprise de Finkenholl contribue à augmenter l'endettement net de 14,2 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ce montant correspond à la valeur des actifs repris.

30

Développement

Le développement des marques consiste essentiellement à ouvrir de nouveaux centres de service pour couvrir de nouvelles zones géographiques. L'investissement moyen pour un dépôt est de l'ordre de 3 millions d'euros constitués aux deux tiers par les stocks. Compte tenu de la nature de son activité de distribution d'aciers spéciaux, les investissements en actifs immobilisés portent principalement sur des bâtiments et des capacités de parachèvement (machine de découpe, pliage,...).

Ce mode de développement peu capitalistique est mis en œuvre à un rythme adapté aux conjonctures rencontrées. Il est également peu risqué car en cas de faible retour sur investissements d'un centre de service, les stocks peuvent rapidement être utilisés par d'autres dépôts de la marque.

Le Groupe Jacquet Metal Service, compte tenu de la nature de son activité, n'a pas d'investissement à engager en matière de recherche et développement.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

1.6 Informations sociales

Au 31 décembre 2013, l'effectif du Groupe est de 2 277 collaborateurs (en équivalent temps plein) contre 2 133 au 31 décembre 2012.

L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée, travaillant à temps plein ou à temps partiel, ainsi que les personnes en longue maladie ou en congé parental.

	2013	2012
Equivalents temps plein à la clôture	2 277	2 133
Effectif moyen	2 262	2 159
<i>Dont France</i>	491	476
<i>Dont Etranger</i>	1 771	1 683

Le Groupe applique la durée légale locale du temps de travail conformément aux législations en vigueur dans les pays où il est implanté.

1.7. Facteurs de risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

Au minimum une fois par trimestre, la direction générale du Groupe reçoit les dirigeants opérationnels des différentes marques. Ces réunions ont notamment pour objet la revue des résultats, le suivi des objectifs, l'identification des opportunités de développement et le recensement des risques.

Ce recensement est complété semestriellement par une déclaration des filiales des risques identifiés.

Les principaux domaines de risques identifiés concernent :

- L'environnement économique : changement d'attitude des tiers, évolution des prix et des cours des matières premières, évolutions de marché ;
- Les opérations : suivies de la stratégie, choix des acquisitions et réussite de leur intégration, poursuite des opérations en cas de crise, efficacité des processus de contrôle;
- Les ressources humaines : motivation et fidélisation des collaborateurs, dépendance du Groupe ou de ses filiales vis-à-vis de certains cadres dirigeants et collaborateurs clés ;
- Les fonctions supports : performance et adaptation des systèmes d'information et outils de mesure de la performance financière.

D'autres risques que ceux identifiés ci-après peuvent exister ; ils ne sont à ce jour pas identifiés ou leur réalisation n'est pas considérée comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.7.1. Risques liés aux activités du Groupe

1.7.1.1. Risques liés au système d'information

Toutes les sociétés appartenant aux marques JACQUET et Abraservice utilisent exclusivement le Programme de Gestion Intégré (PGI) développé historiquement par JACQUET Metals. Il comprend l'application métier et la solution comptable adaptée aux contraintes locales. Ces outils centralisés sont une des clés d'un contrôle de gestion efficace et réactif. La migration de la marque Stappert vers ce système d'information est en cours de réalisation et celle d'IMS group est prévue ensuite. Pour cette migration le Groupe est assisté d'un cabinet spécialisé.

Jacquet Metal Service sécurise son architecture informatique contre les risques de panne ou de sinistre important au moyen de plusieurs salles informatiques. Chaque matériel existe dans deux salles distinctes reliées entre elles, ce qui permet de dupliquer les données en permanence sur les deux sites en temps réel. Les salles de production sont hébergées dans des « data center » qui offrent un haut niveau de service et de sécurité d'accès, ainsi que des accès internet haut débit.

1.7.1.2. Risques d'approvisionnement

La nature même de l'activité de Jacquet Metal Service lui permet de ne dépendre d'aucun contrat d'approvisionnement particulier. Cette orientation se traduit par une politique d'achat diversifiée et un processus de sélection rigoureux des fournisseurs, qui veille notamment à éviter une situation de dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs fournisseurs.

1.7.1.3. Risques distributeurs

Jacquet Metal Service distribue ses produits essentiellement auprès d'intermédiaires et de distributeurs de second de rang rendant le suivi des destinations finales des produits livrés impossible.

1.7.1.4. Risques d'accidents du travail

Le Groupe estime respecter dans chaque pays les règles de sécurité et les dispositions légales ; toutefois, les mesures prises ne garantissent pas totalement contre la survenance d'accidents du travail.

1.7.2. Risques de marchés

1.7.2.1. Risques pays

Le Groupe réalise plus de 90% de ses ventes en Europe et il est principalement installé dans des pays membres de l'Union Européenne ou considérés comme politiquement stables. Le risque pays est donc considéré comme faible.

1.7.2.2. Risques d'élasticité des prix d'achat

Les prix d'achat sont généralement composés de deux éléments distincts :

- Le prix de base qui est le résultat d'une négociation au moment de la commande avec chaque producteur ;
- Et d'une part plus variable qui dépend de l'évolution des cours des matières premières. C'est par exemple le surplus ferraille pour les aciers mécaniques ou le surplus extra alliage pour les aciers inoxydables. L'extra d'alliage est généralement fixé au moment de la livraison et résulte d'une formule de calcul propre à chaque producteur qui intègre le prix du nickel, du chrome, du titane, du molybdène, de la ferraille, de la parité euro/dollar,...

Les délais de livraison sont par ailleurs un paramètre important dans la détermination des prix. En effet, ils sont assez peu respectés et généralement compris entre 1 et 12 mois. C'est pourquoi, compte tenu des variations de prix des matières premières qui impactent la chaîne de valeur, les prix d'achat pourront faire l'objet de clauses d'ajustement en fonction du respect des délais de livraison. Certains accords pourront également prévoir que le prix final sera ajusté en fonction de la date réelle de livraison plutôt qu'à la date théorique, de même que le prix de base pourra être révisé à posteriori par le producteur,...

Enfin, des bonifications annuelles peuvent être prévues en fonction des volumes achetés et de la performance globale du producteur.

Le taux de marge brute du Groupe, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, évolue en fonction des éléments suivants :

- Evolution du mix des activités (poids relatif des marques dans le chiffre d'affaires, celles-ci présentant des différences de taux de marge entre elles) ;
- Niveau des prix en valeur absolue ;
- Effet de l'évolution des prix sur l'écoulement des stocks.

A ce titre, la politique du Groupe et la pratique sectorielle conduisent à répercuter, si possible sans délai, les hausses des prix d'achat directement sur les clients lorsque celles-ci interviennent. Symétriquement, en cas de baisse de prix, la situation concurrentielle conduit le Groupe à répercuter, selon des délais variables, ces mêmes baisses de prix. Cette faculté à répercuter ou non les hausses et baisses se traduit par un effet prix sur stocks et à un effet sur la marge brute.

L'évolution des prix de l'acier de base, ainsi que celle du cours de certains métaux entrant dans la composition des alliages (nickel, molybdène, chrome,...) entraînent également des variations du taux de marge brute exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

1.7.2.3. Risques d'évolution des cours des métaux

Le Groupe ne recourt à aucun instrument financier de couverture des fluctuations des cours des matières premières entrant dans la composition des aciers qu'il commercialise. Cette situation résulte, pour certains des métaux utilisés (molybdène et chrome notamment), de l'absence de marché permettant de mettre en œuvre une telle couverture. Dans le cas du nickel, il s'agit d'un choix de gestion, le Groupe estimant à ce jour que la mise en place d'une telle politique ne serait pas forcément efficace voire risquée sur le plan économique, les coûts qui lui sont liés pouvant être supérieurs aux bénéfices susceptibles d'en résulter. L'opportunité de mettre en place une telle politique de couverture fait l'objet de réévaluations périodiques. A ce jour, ce choix se traduit par une exposition aux fluctuations de cours des métaux.

Le Groupe n'est pas en mesure de donner des informations chiffrées pertinentes et fiables sur l'élasticité et la sensibilité des prix et des marges en raison des nombreux éléments pris en compte dans la fixation des prix d'achat et des prix de vente des matières premières.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.7.2.4. Risques de change

Les achats de matières premières des filiales sont principalement réalisés en euro compte tenu de l'implantation géographique du Groupe. L'exposition du Groupe aux risques de change concerne donc principalement les filiales hors zone euro pour la partie des achats engagés en euro, les autres flux étant exprimés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales.

Jacquet Metal Service S.A. est exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale. L'analyse des risques de change est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2013.

1.7.2.5. Risques de taux

Les placements de trésorerie sont essentiellement des comptes à terme présentant un risque de taux limité. L'exposition aux risques de taux concerne principalement la dette à taux variable, partiellement couverte par des instruments de couverture.

L'analyse de ces risques est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2013.

1.7.2.6. Risques de liquidité

Certains emprunts sont soumis au respect de covenants. Le caractère non applicable de ces clauses au 31 décembre 2013 est exposé dans la partie 5.4 de l'annexe aux comptes consolidés 2013.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances futures.

L'analyse des risques de liquidité est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2013.

1.7.2.7. Risques de crédit et de contrepartie

L'exposition du Groupe aux risques de crédit et de contrepartie concerne principalement les créances clients non assurées. Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance commerciale vis-à-vis de ses clients.

Il est également précisé que le Groupe ne dépend pas d'un fournisseur particulier et n'a recours que de façon occasionnelle à la sous-traitance.

L'analyse de ces risques est exposée dans la partie 4.17.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2013.

1.7.2.8. Risques actions

La société Jacquet Metal Service S.A., hormis ses actions auto-détenues, ne détient aucun portefeuille d'actions.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions auto-détenues s'élève ainsi à 353 886 actions représentant 1,47% du capital pour une valeur nette de 4,4 millions d'euros.

Une baisse du cours de l'action Jacquet Metal Service de 10% entraînerait une dégradation du résultat financier Jacquet Metal Service S.A. de 0,5 million d'euros. La variation du cours de l'action Jacquet Metal Service serait cependant sans impact sur le résultat consolidé du Groupe et les capitaux propres consolidés du Groupe, les actions auto-détenues étant annulées des capitaux propres consolidés et les impacts résultat éventuels étant neutralisés.

1.7.3. Risques juridiques

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

1.7.4. Brevets

La société n'est pas dépendante de brevets pour l'exercice de son activité.

1.7.5. Sous-traitance

Il n'y a pas de situation de dépendance envers la sous-traitance.

1.7.6. Assurance et couverture des risques

En matière de risques opérationnels, chaque filiale du Groupe Jacquet Metal Service dispose d'une couverture de risque adaptée à son activité, grâce à des polices d'assurance souscrites localement ou par le Groupe et couvrant l'ensemble des risques potentiels tels que :

- Dommages aux biens et pertes d'exploitation consécutives ;
- Responsabilité des mandataires sociaux et dirigeants ;
- Responsabilité civile générale : le Groupe a souscrit une police master auprès d'A.I.G. garantissant les conséquences de la responsabilité civile de la Société et de ses filiales, du fait des dommages causés à des tiers à hauteur de 25 millions d'euros pour tous dommages confondus, par sinistre, sous réserve de l'existence de limites spécifiques par type de risques prévues par la police.

La Société considère que sa couverture d'assurance est en adéquation avec les standards de l'assurance responsabilité civile professionnelle française et européenne, et suffisamment large pour couvrir les risques normaux inhérents à ses activités.

Néanmoins, elle ne peut pas garantir que ces polices couvriront l'ensemble des sinistres auxquels le Groupe pourrait être confronté.

Au 31 décembre 2013, aucun risque potentiel significatif, dont les conséquences ne seraient pas déjà intégrées dans les comptes 2013, n'a été identifié.

1.7.7. Risques liés à l'environnement

Par la nature de son activité de distributeur et de son activité de transformation avant livraison, Jacquet Metal Service n'encourt pas de risque significatif lié à l'environnement. Jacquet Metal Service n'utilise, en effet, aucune substance particulièrement dangereuse et son activité n'engendre pas d'impact significatif sur l'environnement. Cependant, un renforcement futur des réglementations relatives à l'environnement et à la sécurité, ne saurait être exclu. Par ailleurs, certains des sites exploités par les sociétés du Groupe ont un long passé industriel. Dès lors, si des pollutions, notamment historiques, venaient à être identifiées sur les sites actuellement exploités par le Groupe ou qu'il a exploités dans le passé, la responsabilité du Groupe pourrait être recherchée.

A ce jour, Jacquet Metal Service n'a pas été informé de contraintes environnementales susceptibles d'influencer l'utilisation faite par le Groupe de ses immobilisations corporelles.

2. RAPPORT DE GESTION - INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE JACQUET METAL SERVICE S.A.

La société Jacquet Metal Service S.A., ci-après « la Société », détient directement ou indirectement les participations dans les filiales du Groupe et a pour principales missions :

- La définition de la stratégie et le pilotage du développement du Groupe ;
- Le développement et la maintenance des systèmes d'information ;
- Le contrôle, la coordination et la négociation des conditions d'achat ;
- Le contrôle financier, la gestion des financements, la communication financière et les relations avec les investisseurs ;
- La communication institutionnelle.

Les comptes de Jacquet Metal Service S.A., arrêtés au 31 décembre 2013, ont été établis conformément aux règles légales françaises et selon les mêmes principes et méthodes comptables que ceux retenus pour l'établissement des comptes du précédent exercice.

2.1. Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice

2.1.1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Chiffre d'affaires	17 994	17 564
Résultat d'exploitation	1 756	3 357
Résultat financier	20 789	19 207
Résultat exceptionnel	2 527	(1 503)
Résultat net	24 521	20 358

36

Le chiffre d'affaires de Jacquet Metal Service S.A. s'établit à 18 millions d'euros en 2013. Il est constitué de prestations de service facturées aux filiales, principalement des prestations de gestion et des prestations informatiques. L'évolution du chiffre d'affaires est en partie liée à l'activité du Groupe.

Le résultat d'exploitation s'élève à 1,8 million d'euros contre 3,4 millions d'euros en 2012. Cette variation s'explique notamment par l'augmentation de certaines charges d'exploitation (retraite complémentaire IRUS, honoraires liés aux opérations de développement, frais bancaires relatifs à la négociation du crédit syndiqué, développement des systèmes d'information,...).

Le résultat financier s'établit à 20,8 millions d'euros et s'explique comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Dividendes reçus des filiales	15 889	17 392
Revenu des placements	876	976
Reprises de provisions ⁽²⁾	1 261	492
Autres	3 723	2 620
Produits financiers	21 749	21 479
Intérêts et charges assimilées ⁽¹⁾	(814)	(2 169)
Dotations aux provisions ⁽²⁾	(37)	(25)
Autres	(109)	(78)
Charges financières	(961)	(2 272)
Résultat financier	20 789	19 207

⁽¹⁾ Y compris intérêts sur contrats de couverture de taux.

⁽²⁾ Cf. analyse des actifs financiers au paragraphe 2.1.2.

Le résultat exceptionnel résulte essentiellement de plus-values de cession réalisées lors d'opérations de reclassement de titres de participation au sein du Groupe.

2.1.2. Bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Actifs financiers	204 397	199 919
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 143	1 464
Trésorerie et équivalents	23 234	28 641
Autres actifs	80 685	67 716
Total actif	310 459	297 740
Capitaux propres	216 351	205 952
Dettes financières	75 670	78 277
Autres passifs	18 438	13 510
Total passif	310 459	297 740

Actifs financiers

Au 31 décembre 2013, les actifs financiers s'élevaient à 204,4 millions d'euros et se décomposent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Titres de participation	161 114	162 124
Créances rattachées à des participations	38 447	34 028
Autres immobilisations financières	4 836	3 767
Total actifs financiers nets	204 397	199 919

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux actions auto-détenues. En 2013, Jacquet Metal Service S.A. n'a procédé à aucune cession ou acquisition de titres auto-détenus (hors mouvements liés au contrat de liquidité). La variation annuelle correspond aux mouvements sur le contrat de liquidité.

Trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 234	28 641
Concours bancaires courant	(10 605)	(62)
Total Trésorerie nette	12 629	28 579

Dettes financières

En juillet 2013, Jacquet Metal Service a contracté un crédit syndiqué de 75 millions d'euros, venant se substituer au crédit syndiqué signé en 2010.

Au 31 décembre 2013, les dettes financières s'élevaient à 75,7 millions d'euros et se décomposent ainsi :

- 49,2 millions d'euros d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont 14 millions au titre du crédit syndiqué et 10,6 millions de concours bancaires courant ;
- 26,1 millions d'euros de cash pool ;
- 0,3 million d'autres dettes financières.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, d'un montant de 80,7 millions d'euros, comprennent essentiellement des comptes de cash pooling.

Les autres passifs, d'un montant de 18,4 millions d'euros, correspondent principalement pour 14,2 millions d'euros à des dettes d'exploitation et pour 4,2 millions d'euros à des provisions pour engagements sociaux évalués par des actuaires externes.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

A la clôture de l'exercice 2013, les échéances de règlement des clients et fournisseurs se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Poste du bilan	Total bilan	Dont écritures de clôture ⁽¹⁾	Solde des créances et dettes	Non échu	Echu			
						Échéance < 30 jours	Échéance entre 30 et 60 jours	Échéance entre 60 et 90 jours	Échéance > 90 jours
31.12.2013	Créances clients	9 912		9 912	6 928	168	9	434	2 374
	Dettes fournisseurs	6 173	1 728	4 444	4 040	251	31	8	115
31.12.2012	Créances clients	7 944	306	7 638	5 550	11	35	127	1 915
	Dettes fournisseurs	4 932	2 317	2 615	982	1 465	31	2	135

⁽¹⁾ Factures à établir et factures non parvenues.

2.2. Evolution des participations

La variation des titres de participation résulte essentiellement des opérations de reclassement au sein du Groupe.

2.3. Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Il est composé de 24 028 438 actions représentant un montant total de 36 631 126,16 euros.

38 2.4. Evolution et perspectives d'avenir

La Société continuera à piloter la stratégie du Groupe et à gérer ses participations dans ses différentes filiales détenues directement ou indirectement. L'évolution et les perspectives d'avenir du Groupe sont détaillées au paragraphe 1.2 du Rapport de gestion – informations sur le Groupe.

2.5. Programme de rachat d'actions par la Société de ses propres actions et actions propres détenues (informations communiquées en application de l'article L. 225-211, al2 du Code de commerce)

L'Assemblée générale du 28 juin 2013 a autorisé, dans sa dixième résolution, le Conseil d'administration à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- Favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de la Société ou éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans les conditions et selon les modalités fixées par la réglementation et les pratiques de marché reconnues et conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- Attribuer les actions aux mandataires sociaux ou aux salariés de la Société et/ou des sociétés de son Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables dans le cadre (i) de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, (ii) du régime des options d'achat d'actions prévu par les articles L.225-179 et suivants du Code de commerce, (iii) du régime de l'attribution gratuite d'actions prévu par les articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et (iv) d'un plan d'épargne d'entreprise, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

- Remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture en relation avec l'émission de telles valeurs mobilières, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;
- Conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport, dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers ; ou
- Annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social (notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres ou le résultat par action).

Les conditions du programme de rachat d'actions sont les suivantes :

- Le prix maximum d'achat par la Société de ses propres actions est fixé à 50 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence ;
- Le nombre maximum d'actions à acquérir est fixé à 10% du nombre total des actions composant le capital social (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 28 juin 2013), sous réserve des limites légales. Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10% des actions composant le capital de la Société (à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée du 28 juin 2013), sous réserve du respect des dispositions de l'article 5-2° et 3° du Règlement européen n°2273/2003/CE, étant précisé (i) qu'en cas d'actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% du montant du capital social mentionnée ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la présente autorisation et (ii) que le nombre d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital au moment de l'acquisition ;
- La durée de cette autorisation est de dix-huit mois à compter du 28 juin 2013.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions auto-détenues s'élève ainsi à 353 886 actions représentant 1,47% du capital pour une valeur nette de 4,4 millions d'euros :

- 300 886 actions auto-détenues ne sont pas affectées au 31 décembre 2013 et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 3,8 millions d'euros ;
- 53 000 actions sont auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 657 milliers d'euros.

La Société n'a pas consenti d'options d'achat ou de souscription d'actions durant l'exercice.

2.6. Attribution gratuite d'actions (informations communiquées en application de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce)

La trentième résolution de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juin 2012 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions (AGA) existantes au profit des bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux de la Société ou parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux des entités qui lui sont liées au sens de l'article L 225-197-2 dudit Code, dans la limite d'un plafond d'attribution égal à 1% du capital social de la Société au jour de la décision d'attribution du Conseil.

A ce jour le Conseil d'administration n'a pas utilisé cette autorisation.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

2.7. Valorisation du plan d'attribution gratuite d'actions

Néant.

2.8. Contrat de liquidité

Par contrat en date du 17 mars 2008, Jacquet Metal Service S.A. a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI arrivant à échéance le 31 décembre 2008, et ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des durées d'un an. Pour la mise en œuvre effective de ce contrat, la somme initiale de 2 600 000 euros a été mise à la disposition du fournisseur de liquidité.

Au 31 décembre 2013, le contrat de liquidité est composé d'un montant de 1 million d'euros de liquidité et de 53 000 actions Jacquet Metal Service S.A. pour une valeur de marché de 0,7 million d'euros.

2.9. Identité des détenteurs du capital dépassant les seuils légaux

L'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010 a octroyé des droits de vote double aux actions détenues au nominatif depuis plus de deux ans. Au 31 décembre 2013, 5 554 086 titres Jacquet Metal Service bénéficient de droits de vote double.

Les pourcentages de droits de vote sont calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF (ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions auto-détenues privées de droit de vote).

La répartition du capital et des droits de vote sur les trois derniers exercices est la suivante :

	31.12.2013			31.12.2012			31.12.2011		
	Nbre de titres	% capital	% ddv	Nbre de titres	% capital	% ddv	Nbre de titres	% capital	% ddv
JSA/Eric Jacquet	9 688 471	40,32%	47,96%	9 747 471	40,57%	45,99%	9 747 471	40,57%	45,58%
Public	13 986 081	58,21%	50,84%	13 877 081	57,75%	52,70%	13 875 370	57,75%	52,99%
Auto détention	353 886	1,47%	1,20%	403 886	1,68%	1,31%	405 597	1,69%	1,43%
Total	24 028 438	100,00%	100,00%	24 028 438	100,00%	100,00%	24 028 438	100,00%	100,00%

Jacquet Metal Service S.A. n'a pas connaissance d'autre actionnaire, détenant plus de 5% de son capital ou de ses droits de vote, que ceux mentionnés ci-dessous :

	31.12.2013			31.12.2012		
	Nbre de titres	% capital	% ddv	Nbre de titres	% capital	% ddv
CCAN 2007	1 236 706	5,15%	4,99%	1 236 706	5,15%	8,01%
Amari	903 000	3,76%	4,99%	903 000	3,76%	5,85%
Autres public	11 846 375	49,30%	40,84%	11 737 375	48,85%	38,84%
Total	13 986 081	58,21%	50,84%	13 877 081	57,75%	52,70%

Au 31 décembre 2013, il n'existe ni pacte d'actionnaires, ni concert déclaré.

Au 31 décembre 2013, Monsieur Eric Jacquet et la société JSA (qu'il contrôle), détiennent 40,32% du capital et 47,96 % des droits de votes de Jacquet Metal Service S.A.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-3 II du Code de commerce, Monsieur Eric Jacquet et la société JSA sont présumés détenir le contrôle de fait de Jacquet Metal Service S.A. dans la mesure où ils détiennent plus de 40% des droits de vote.

Compte tenu des mesures prises au sein des structures de gouvernance la Société estime qu'il n'y a pas de risque de contrôle abusif.

Ainsi, le rapport du Président sur le contrôle interne et le document de référence précisent que, en matière de gouvernance :

- Le conseil d'administration intervient pour autoriser préalablement les investissements et désinvestissements importants ;
- Outre le Président Directeur Général, un Directeur Général Délégué représente également la Société ;
- Il existe 7 membres indépendants au Conseil d'administration. Tous les membres du comité des rémunérations et des nominations et du comité d'audit et des risques sont indépendants ;
- Un règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration et prévoit notamment des règles d'information en cas de conflit d'intérêt pour un administrateur.

En 2013, Jacquet Metal Service S.A. n'a procédé à aucune cession ou acquisition de titres auto-détenus (hors mouvements liés au contrat de liquidité).

Le 13 février 2014, la société Hiscan Patrimonio déclare avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital suite à l'absorption des sociétés CCAN 2007 Inversiones Internacionales Etve et Grupo Corporativo Empresarial de la Caja de Ahorros y Monte des Piedad de Navarra. Au 31 décembre 2013, la société CCAN 2007 Inversiones Internacionales Etve détenait 1 236 706 titres Jacquet Metal Service S.A.

Au 4 mars 2014, la Société n'a pas connaissance d'autre franchissement de seuil postérieur à la clôture 2013.

2.10. Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

<i>(en euros)</i>	2013	2012	2011
Dividende net par action	n.d ⁽¹⁾	0,59	0,42
Taux de distribution	n.d ⁽¹⁾	69%	321%

⁽¹⁾ Non disponible : décision de l'Assemblée Générale non connue au jour de l'établissement du présent document.

2.11. Opérations sur titres des dirigeants de l'émetteur

Conformément à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et à l'article 223-22 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, les opérations effectuées sur les instruments financiers de la Société par chacun des membres du Conseil d'administration et des « personnes liées » doivent être déclarées dans la mesure où le montant cumulé des opérations effectuées par chacun de ces dirigeants dépasse 5 000 euros par année civile.

Au cours de la période, la société JERIC SARL, contrôlée par Monsieur Eric Jacquet, a informé la société avoir vendu 55 000 titres au prix unitaire moyen de 12,85 euros entre le 20 septembre et le 10 octobre 2013.

A la connaissance de la Société, aucune autre opération visée par l'article L.621-18-2 n'a été réalisée en 2013.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

2.12. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société

Néant.

2.13. Rémunération des mandataires sociaux

2.13.1. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

2.13.1.1. Synthèse des rémunérations attribuées

Depuis le 20 juillet 2010, les dirigeants mandataires sociaux sont Monsieur Eric Jacquet en ses qualités de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et Monsieur Philippe Goczol en sa qualité de Directeur général délégué. Les rémunérations mentionnées ci-après le sont au titre de la totalité des exercices 2012 et 2013.

Eric Jacquet, Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Montants bruts (en milliers d'euros)	2013	2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	616	617
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	616	617

Dont :

Montants bruts (en milliers d'euros)	2013		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	600	600	600	600
Rémunération variable ⁽¹⁾	n.d	-	-	87
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	10	6	10	12
Avantages postérieurs à l'emploi	6	6	7	7
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	616	612	617	706

⁽¹⁾ Le comité des rémunérations se tiendra avant l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2013.

Philippe Goczol, Directeur général délégué

Montants bruts (en milliers d'euros)	2013	2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	185	180
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	185	180

Dont :

Montants bruts (en milliers d'euros)	2013		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	180	180	175	175
Rémunération variable ⁽¹⁾	n.d	9	-	18
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	5	5	5	5
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	185	193	180	198

⁽¹⁾ Le comité des rémunérations se tiendra avant l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2013.

La partie variable de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux est fondée sur des critères quantitatifs : elle est fonction de la rentabilité du Groupe, le calcul étant basé sur le niveau de résultat net part du Groupe par rapport au chiffre d'affaires consolidé. Il n'y a pas d'objectifs fixés. Le cas échéant, les critères qualitatifs sont laissés à l'appréciation du Comité des rémunérations qui soumet le niveau de rémunération annuelle des dirigeants à l'approbation du Conseil d'administration. La rémunération variable est payable annuellement une fois les résultats du Groupe connus.

Situation contractuelle des mandataires sociaux

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages ⁽¹⁾		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Eric Jacquet Président Directeur Général depuis le 20/07/2010		X	X			X		X
Philippe Goczol Directeur Général Délégué depuis le 20/07/2010		X		X	X		X	

⁽¹⁾ Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions.

La Société verse des cotisations pour indemnité de départ en retraite et retraite supplémentaire selon un mode de calcul commun aux salariés de la Société et aux dirigeants/mandataires sociaux.

La Société verse une cotisation au bénéfice de Monsieur Philippe Goczol au titre d'une convention d'assurance chômage pour dirigeant de type GSC, lui garantissant une indemnisation pendant une durée maximale de 18 mois à partir du mois suivant la date de survenance de l'évènement couvert par la garantie.

2.13.1.2. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

2.13.1.3. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

2.13.1.4. Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Néant.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

2.13.1.5. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant.

2.13.1.6. Actions gratuites

Les dirigeants mandataires sociaux ne bénéficient pas de rémunération sous forme de plan d'options portant sur des actions. Les attributions gratuites d'actions, décidées par le Conseil d'administration du 13 juin 2008, et devenues définitives le 13 juin 2010, ont été effectuées antérieurement aux recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 et ne sont pas des actions de performance.

2.13.1.7. Autres informations

Les actifs loués par Jacquet Metal Service S.A. appartenant directement ou indirectement à Monsieur Eric Jacquet et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe se répartissent comme suit :

Sites	Loyers 2013 HT en k€	Loyers 2012 HT en k€	Locataires
Saint Priest – France (69)	423	415	Jacquet Metal Service S.A.
Villepinte – France (93)	118	116	Jacquet Metal Service S.A.
Lyon 6 ^{ème} – France (69)	215	-	Jacquet Metal Service S.A.
Migennes – France (89)	210	207	Jacquet Metal Service S.A.

44

2.13.1.8. Indemnité de révocation ou de non renouvellement de mandat de Monsieur Philippe Goczol

Le Conseil d'administration du 15 novembre 2010 a décidé que Monsieur Philippe Goczol bénéficiera d'une indemnité de révocation ou de non renouvellement de ses fonctions de Directeur général délégué de la société, dont les conditions de versement et le montant sont fixés de la manière suivante :

Cas d'attribution de l'indemnité :

Monsieur Philippe Goczol bénéficiera d'une indemnité de révocation dans les hypothèses suivantes, sous réserve de la constatation par le Conseil d'administration de la réalisation des conditions de performances :

- Décision du Conseil d'administration de révoquer Monsieur Philippe Goczol de ses fonctions de Directeur général délégué ;
- Décision du Conseil d'administration de ne pas renouveler le mandat de Directeur général délégué de Monsieur Philippe Goczol, à moins qu'il lui soit proposé d'exercer d'autres fonctions, salariées ou non, au sein de la société et/ou de toutes sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce, moyennant une rémunération annuelle correspondant à la somme de l'ensemble des rémunérations brutes effectivement perçues par Monsieur Philippe Goczol au cours des 24 derniers mois écoulés qui précèdent celui au cours duquel intervient l'un des cas d'attribution de l'indemnité de révocation, divisée par deux. On entend par rémunérations perçues, les salaires fixes et variables (PBMG, Prime de présence, ou toute autre rémunération variable dont pourra bénéficier le Directeur général délégué au cours de son mandat, le cas échéant). Il est précisé que les rémunérations s'entendent hors stock option et/ou attribution gratuite d'actions. Pour calculer les rémunérations perçues au cours des 24 derniers mois, il sera fait référence au « Salaire Brut » tel qu'il apparaît dans la fiche de paie de Monsieur Philippe Goczol.

Enfin, le Conseil d'administration a décidé qu'aucune indemnité de révocation ne sera due au Directeur général délégué si sa révocation ou le non renouvellement de son mandat intervient postérieurement à la date à laquelle ce dernier aura fait valoir ou aura été mis à la retraite.

Calcul du montant de l'indemnité en fonction des conditions de performance

Le montant de cette indemnité sera fonction de la variation de la valeur théorique de l'entreprise (VTE) entre :

- L'année 2010, date de prise de fonctions de Monsieur Philippe Goczol ;
- Et la moyenne de cette même VTE pour la Période de Référence de l'année de départ et des 2 années précédentes.

Cette indemnité s'élèvera à 6 mois de salaire si la VTE a progressé de 3% à 6% par an en moyenne par rapport à 2010 et à 12 mois de salaire si la progression de la VTE est supérieure à 6% par an en moyenne. Aucune indemnité ne sera versée si la variation de la VTE est inférieure à 3% par an en moyenne.

Pour le calcul des indemnités visées ci-dessus, il sera fait application des définitions suivantes :

- Le salaire de référence servant au calcul de l'indemnité correspond à la rémunération moyenne brute fixe et variable (PBMG, Prime de présence, ou toute autre rémunération variable dont pourra bénéficier le Directeur général délégué au cours de son mandat, le cas échéant) due au titre des trois derniers exercices annuels disponibles à la date de départ (« Salaire »). Il est précisé ici que les rémunérations s'entendent hors stock option et/ou attribution gratuite d'actions ;
- La VTE s'apprécie chaque année par l'application de la formule (VTE = Capitalisation boursière moyenne + endettement moyen du Groupe) où :
 - La capitalisation boursière moyenne est égale au nombre d'actions (constaté à la fin de la Période de Référence de l'année de départ) x moyenne des cours moyens quotidiens pondérés par les volumes sur la Période de Référence ;
 - L'endettement moyen est calculé à partir de la moyenne de l'endettement net à la fin des 2 dernières Périodes de Référence ;
 - La Période de Référence est déterminée, en fonction de la date de départ de la manière suivante :
 - Si le départ intervient avant la date du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels de l'année de départ (année N) et au plus tard le 1^{er} septembre de l'année N, la Période de Référence de l'année de départ correspond au dernier exercice clos (N-1). Les 2 Périodes de Référence précédentes correspondent alors aux exercices annuels N-2 et N-3 ;
 - Si le départ intervient après l'examen par le Conseil d'administration des comptes du premier semestre de l'année de départ (année N) mais avant celui des comptes annuels de cet exercice (qui doit intervenir avant le 1^{er} mars), la Période de Référence de l'année de départ correspond au 12 mois précédant la clôture du 1^{er} semestre (N). Les 2 Périodes de Référence précédentes sont déterminées de la même manière pour les 12 mois précédant la clôture du 1^{er} semestre N-1 et du 1^{er} semestre N-2.

Le Conseil d'administration du 29 juin 2012 a renouvelé le principe de cette indemnité selon des conditions et modalités de versement identiques à celles fixées lors de sa séance du 15 novembre 2010.

2.13.1.9. Engagement de non concurrence

Le Conseil d'administration a autorisé la conclusion avec Monsieur Philippe Goczol, Directeur général délégué, d'un engagement de non concurrence limitée à une durée d'un an suivant la cessation des fonctions du Directeur général délégué.

Pendant l'exécution de l'interdiction, la société versera au Directeur général délégué une contrepartie financière mensuelle spéciale égale à :

- La Rémunération Mensualisée (ci-après « RM ») x 0,5 dans l'hypothèse où la cessation des fonctions résulte d'une démission du Directeur général délégué ;
- La Rémunération Mensualisée (ci-après « RM ») x 0,6 dans tous les autres cas.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

Etant précisé que RM correspond à la somme de l'ensemble des rémunérations brutes effectivement perçues par Monsieur Philippe Goczol au cours des 12 derniers mois écoulés qui précèdent celui au cours duquel intervient la cessation de ses fonctions, divisée par 12. On entend par rémunérations perçues les salaires fixes et variables (PBMG, Prime de présence, ou toute autre rémunération variable dont pourra bénéficier le Directeur général délégué au cours de son mandat, le cas échéant). Il est précisé ici que les rémunérations s'entendent hors stock option et/ou attribution gratuite d'actions. Pour calculer les rémunérations perçues au cours des 12 derniers mois, on se référera au « Salaire Brut » tel qu'il apparaît dans la fiche de paie de Monsieur Philippe Goczol.

La société aura la faculté de renoncer à l'application de cet engagement de non concurrence et, en conséquence, de ne pas payer la contrepartie financière.

2.13.2. Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants (administrateurs)

Hors dirigeants mandataires sociaux, l'Assemblée générale mixte du 29 juin 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs suivants, pour une durée de deux ans, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- Jean Jacquet ;
- Jean-François Clément ;
- Henri-Jacques Nougéin ;
- Françoise Papapietro ;
- Xavier Gailly ;
- Jacques Leconte ;
- JSA, société de droit belge ;
- CCAN 2007, société de droit espagnol.

Les administrateurs de Jacquet Metal Service ne sont pas liés par un contrat de travail au sein du Groupe. Les seules rémunérations qu'ils perçoivent au titre de leur mandat correspondent à des jetons de présence. Les rémunérations présentées ci-dessous incluent la rémunération versée à JSA en tant qu'administrateur de Jacquet Metal Service S.A.

Montants bruts (en milliers d'euros)	2013		2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jean Jacquet	10,0	12,5	19,1	21,0
Jean-François Clément	6,7	8,1	12,8	14,5
Henri-Jacques Nougéin	7,3	8,1	12,8	13,5
Xavier Gailly	10,1	14,0	14,0	16,5
Jacques Leconte	10,8	11,9	14,0	16,5
Françoise Papapietro	8,6	4,3	5,1	-
JSA	10,2	10,2	10,2	12,0
CCAN 2007	7,1	8,5	8,5	12,0
Total	70,8	77,6	96,5	106,0

2.14. Informations sociales

L'effectif de Jacquet Metal Service S.A. est composé de 15 cadres au 31 décembre 2013.

2.15. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice

1/2	Fonction	Adresse professionnelle	Date de nomination	Fin de mandat	Nombre d'actions détenues	Autres mandats à l'exclusion des mandats exercés dans les filiales de JMS
Eric Jacquet	Président du Conseil d'administration	JACQUET Metal Service 7 rue Michel JACQUET CS 40087 69802 Lyon St Priest Cedex	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2014	39 530	Administrateur délégué de JSA S.A. Gérant de la SCI LA FABRIQUE Gérant de la SCI ROGNA BOUE Gérant de la SCI QUEDE Gérant de la SCI DE MIGENNES Gérant de JERIC S.A.R.L. Gérant de la SCI DE BOURGOGNE Gérant de JACQUET Bâtiments S.A.R.L. Gérant de la SCI DES BROSSES Gérant de la SCI DE MANTENAY Gérant de la SCI CITE 44 Gérant de la SCI LE PETIT SAUZAYE
Jean Jacquet	Vice-président du Conseil d'administration	8 Avenue Adrien Hébrard 75016 Paris	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2014	3 000	
Jean-François Clément	Administrateur	83 Rue Pierre Corneille 69003 Lyon	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2014	1 425	Administrateur de Cabinet d'Etudes Marc Merlin SA Membre du comité de surveillance de HCM SAS Président de la Mutuelle Miltis Vice-Président d'Alptis Association Membre du Conseil de Surveillance d'Alptis Assurances SAS Gérant de la SCI Créqui Tête d'or Gérant de la SCI La Mélisse Gérant de la SCI du 83 rue Pierre Corneille
Françoise Papapietro	Administrateur	10 rue Malesherbes 69006 Lyon	29/06/2012	Assemblée Générale 2014	500	Administrateur de TECHNIQUES ET DECORS SA



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

2/2	Fonction	Adresse professionnelle	Date de nomination	Fin de mandat	Nombre d'actions détenues	Autres mandats à l'exclusion des mandats exercés dans les filiales de JMS
Xavier Gailly	Administrateur	6 clos des Duges 6032 Mont sur Marchienne, Belgique	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2014	100	Président de GAMI
Jacques Leconte	Administrateur	749, chemin des Bargeonniers 38410 Vaulnaveys le Haut	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2012	20	Membre du comité stratégique de Thermocross SA
Henri-Jacques Nougein	Administrateur	34 Rue Vaubecour 69002 Lyon	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2014	10	
JSA	Société représentée par Philippe Goczol	85 rue de l'Abbaye, 4040 Hertsal, Belgique	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2014	9 648 941	Mandat de M. Goczol à titre personnel: Co-gérant de la SCI des Acquits
CCAN 2007	Société représentée par Jorge Galera	Avenida Diagonal, 611 Pl.2 0828 Barcelona, Espagne	30/06/2010 Mandat renouvelé le 29/06/2012	Assemblée Générale 2014	1 236 706	Mandats de M. Galera à titre de représentant de CCAN 2007 : Président du conseil d'administration d'Entradas-See- Tickets Président du conseil d'administration de Grupo Amma Vice-président du conseil d'administration de Bodesa Membre du Conseil d'administration d'Oesia Mandats de M. Galera à titre personnel: Vice-président du conseil d'administration et membre du comité stratégique de Bruzon & Muller Membre du conseil d'administration du comité stratégique d'Arenas Entertainment

2.16. Gouvernance

Conseil d'administration

Le fonctionnement du Conseil d'administration est décrit dans le règlement intérieur adopté par le Conseil le 20 juillet 2010, modifié lors de sa séance du 22 janvier 2014 suite à la révision du code AFEP MEDEF intervenue le 16 juin 2013.

L'Assemblée générale du 29 juin 2012 a nommé en qualité d'Administrateurs pour une durée de deux années, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013 :

- Eric Jacquet ;
- Jean Jacquet ;
- Jean-François Clément ;
- Françoise Papapietro ;
- Xavier Gailly ;
- Jacques Leconte ;
- Henri-Jacques Nougéin ;
- JSA ;
- CCAN 2007, étant précisé que suite à la démission de cette dernière avec effet à compter du 22 janvier 2014, la société HISCAN PATRIMONIO S.A. a été cooptée par le Conseil d'administration du 22 janvier 2014 pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et sous réserve de la ratification de cette cooptation par la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'administration du 22 janvier 2014 a déterminé comme suit la liste des Administrateurs qui sont réputés indépendants :

- Jean Jacquet (étant rappelé qu'il n'existe aucun lien de parenté avec Eric Jacquet) ;
- Jean-François Clément ;
- Françoise Papapietro ;
- Xavier Gailly ;
- Jacques Leconte ;
- Henri-Jacques Nougéin ;
- CCAN 2007.

49

Le Conseil d'administration du 29 juin 2012 a nommé :

- En qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général : Eric Jacquet, pour la durée de son mandat d'Administrateur ;
- En qualité de Vice-président : Jean Jacquet, pour la durée de son mandat d'Administrateur ;
- En qualité de Directeur général délégué : Philippe Goczol, pour la durée pendant laquelle Eric Jacquet exercera ses fonctions de Directeur général.

Comité des nominations et des rémunérations

Le Conseil d'administration du 29 juin 2012 a nommé, pour la durée de leur mandat d'Administrateur, les membres du Comité des nominations et des rémunérations :

- Jean-François Clément, Président ;
- Henri-Jacques Nougéin ;
- Jean Jacquet.

Comité d'audit et des risques

Le Conseil d'administration du 29 juin 2012 a nommé, pour la durée de leur mandat d'Administrateur, les membres du Comité d'audit et des risques :

- Jean Jacquet, Président ;
- Jacques Leconte ;
- Xavier Gailly.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

2.17. Affectation et répartition des résultats 2013

La décision de l'Assemblée générale n'est pas connue au jour de l'établissement du présent document.

2.18. Charges non déductibles visées aux articles 39-4 et 223 du Code général des impôts

Le montant des charges s'élève à 18 285 euros pour l'exercice 2013 et l'impôt correspondant à 6 095 euros.

2.19. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Néant.

2.20. Délégations en cours octroyées par les Assemblées Générales

Les Assemblées générale de Jacquet Metal Service des 29 juin 2012 et 28 juin 2013 ont octroyé au Conseil d'administration les délégations suivantes :

Délégation (1/2)	Assemblée générale	Échéance	Montant maximal autorisé par opération	Montant maximal autorisé global
1. Autorisation à l'effet d'acheter ou de transférer des actions de la Société (résolution n°10)	28/06/2013	31/12/2014	10% du capital	
2. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres. (résolution n°20)	29/06/2012	31/08/2014	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 8 000 000 €	
3. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la Société, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance. (résolution n°21)	29/06/2012	31/08/2014	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 8 000 000 € Montant nominal maximum des titres de créance : 65 000 000 €	
4. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital de la Société par émission, par voie d'offres au public et sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance. (résolution n°22)	29/06/2012	31/08/2014	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 8 000 000 € Montant nominal maximum des titres de créance : 65 000 000 €	Montant nominal maximum des augmentations de capital autorisées : 12 000 000 €
5. Délégation de compétence pour décider l'augmentation du capital de la Société par émission, sans voie d'offre au public et sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société. (résolution n°23)	29/06/2012	31/08/2014	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 8 000 000 € Montant nominal maximum des titres de créance : 65 000 000 €	Montant nominal maximum des titres de créance autorisés: 80 000 000 € (résolution n°26 de l'Assemblée générale du 29/06/2012)
6. Autorisation à l'effet, en cas d'augmentation de capital de la Société par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, de déroger au prix minimum d'émission.(résolution n°24)	29/06/2012	31/08/2014	10% du capital	
7. Autorisation à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription. (résolution n°25)	29/06/2012	31/08/2014	15 % de l'émission initiale	

Délégation (2/2)	Assemblée générale	Échéance	Montant maximal autorisé par opération	Montant maximal autorisé global
8. Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (résolution n°27)	29/06/2012	31/08/2014	10 % du capital	
9. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la société (résolution n°28)	29/06/2012	31/08/2014	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 8 000 000 € Montant nominal maximum des titres de créance: 65 000 000 €	
10. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription (résolution n°29)	29/06/2012	31/08/2014	1 % du nombre d'actions composant le capital social	
11. Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées (résolution n°30)	29/06/2012	31/08/2015	3% du capital	
12. Autorisation à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées (résolution n°31)	29/06/2012	31/08/2015	3 % du capital	
13. Autorisation à l'effet de réduire le capital social de la Société par annulation des actions auto-détenues (résolution n°11)	28/06/2013	31/12/2014	10 % du montant du capital social par période de 24 mois	
14. Autorisation au Conseil d'administration de prendre certaines mesures en période d'offre publique portant sur les titres de la société (résolution n°33)	28/06/2013	31/12/2013 (en période d'offre publique portant sur les titres de la Société)	- utilisation des délégations visées aux points 2 à 12 supra ; - utilisation des mesures visées à l'article L 233-32 I et III du code de commerce, y compris en initiant une offre publique ; - émission de bons permettant de souscrire des actions de la Société à attribuer gratuitement aux actionnaires avec un montant nominal maximum de l'augmentation de capital de 12 000 000 euros)	



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DE GESTION – INFORMATIONS SUR LA SOCIETE MERE

2.21. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012	2011	2010	2009
Capital en fin d'exercice					
Capital social	36 631	36 631	36 631	36 631	27 528
Nombre d'actions ordinaires existantes	24 028 438	24 028 438	24 028 438	24 028 438	18 057 010
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	17 994	17 564	18 131	15 398	9 856
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	24 961	21 692	18 788	45 107	14 581
Impôts sur les bénéfices	550	702	859	(1 773)	(1 065)
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	24 521	20 358	3 141	9 285	15 176
Résultat distribué (année de paiement)	13 947	10 092	-	-	-
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	1,02	0,87	0,75	1,95	0,87
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	1,02	0,85	0,13	0,39	0,84
Dividende attribué à chaque action	0,59	0,42	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	20	24	39	35
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 130	1 931	2 672	8 911	3 790
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvre sociales,...)	1 155	1 146	1 948	2 517	1 885

52

2.22. Informations sur les filiales et participations

L'information sur les filiales et participations est donnée au paragraphe 5.2 de l'annexe aux comptes sociaux 2013 de Jacquet Metal Service S.A. (« immobilisations financières »).

Eric Jacquet
Président du Conseil d'administration

3. SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2013	2012
Chiffre d'affaires	3.1	1 037 556	1 104 849
Coût des ventes	3.2	(794 918)	(861 007)
Marge Brute	3.1, 3.2	242 638	243 842
Charges opérationnelles		(106 199)	(106 544)
Charges de personnel	3.3	(106 077)	(103 328)
Impôts et taxes	3.6	(3 249)	(3 208)
Autres produits nets		2 971	3 701
Dotation nette aux amortissements		(14 325)	(14 701)
Dotation nette aux provisions		2 406	(26)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	3.4	220	171
Résultat Opérationnel	3.1	18 385	19 907
<i>% du Chiffre d'affaires</i>		<i>1,8%</i>	<i>1,8%</i>
Coût de l'endettement net		(4 046)	(5 876)
Autres produits financiers		-	183
Autres charges financières		(1 870)	(2 140)
Résultat financier	3.5	(5 916)	(7 833)
Résultat avant Impôt		12 469	12 074
Impôts sur les résultats	3.6	(8 015)	(10 281)
Résultat Net des Activités Ordinaires Poursuivies		4 454	1 793
Résultat des activités abandonnées et /ou en cours de cession		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 454	1 793
<i>% du Chiffre d'affaires</i>		<i>0,4%</i>	<i>0,2%</i>
Part des minoritaires		(608)	(1 070)
Résultat net part du groupe		3 846	723
<i>% du Chiffre d'affaires</i>		<i>0,4%</i>	<i>0,1%</i>
Eléments recyclables			
Ecart de conversion		(1 878)	2 426
Autres		(74)	-
Eléments non recyclables			
Ecart actuariels		381	(3 812)
Résultat global total part du groupe		2 275	(663)
Part des minoritaires		785	1 179
Résultat global total		3 060	516
Résultat net part du groupe par action émise (en euros)	3.7	0,16	0,03
Résultat net dilué par action (en euros)	3.7	0,16	0,03

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Brut	31.12.2013 Amort. prov.	Net	31.12.2012 Net
ACTIF					
Ecarts d'acquisition	4.1	66 142	-	66 142	60 634
Immobilisations incorporelles	4.2	19 315	16 891	2 424	1 170
Immobilisations corporelles	4.3	272 664	178 310	94 354	86 306
Autres actifs financiers	4.4, 4.17	3 883	197	3 686	2 900
Impôts différés	4.14	31 074	-	31 074	32 633
Actif Non Courant		393 078	195 398	197 680	183 643
Stocks et en-cours	4.5	258 216	23 926	234 290	225 467
Créances clients	4.6, 4.17	144 970	16 194	128 776	129 351
Actifs d'impôt exigible	4.7, 4.17	3 102	-	3 102	4 305
Autres actifs	4.8, 4.17	13 116	-	13 116	10 096
Instruments dérivés	4.17	69	-	69	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9, 4.15, 4.17	61 439	-	61 439	71 453
Actif Courant		480 912	40 120	440 792	440 672
Actifs Destinés à être cédés	4.10			-	1 185
Total Actif		873 990	235 518	638 472	625 500
PASSIF					
Capital social				36 631	36 631
Réserves consolidées				212 607	224 159
Capitaux Propres part du groupe				249 238	260 790
Part des minoritaires				4 106	4 881
Capitaux Propres	4.11			253 344	265 671
Impôts différés	4.14			7 825	10 076
Provisions non courantes	4.12			2 514	2 568
Provisions pour engagements sociaux	4.13			37 719	33 508
Autres passifs non courants	4.17			990	108
Dettes financières long terme	4.15, 4.17			35 673	40 677
Passif Non Courant				84 721	86 937
Dettes financières court terme	4.15, 4.17			104 031	80 699
Dettes fournisseurs	4.16, 4.17			156 047	153 032
Passifs d'impôt exigible				2 003	899
Provisions courantes	4.12			5 824	6 849
Instruments dérivés	4.17			171	37
Autres passifs	4.17			32 331	30 573
Total Passif Courant				300 407	272 089
Passifs destinés à être cédés	4.10, 4.15				803
Total Passif				638 472	625 500

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2013	2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9, 4.15	71 453	75 023
Concours bancaires courants, escompte	4.15	(41 613)	(67 277)
Trésorerie à l'Ouverture		29 840	7 746
Opérations d'Exploitation			
Résultat net		4 454	1 793
Dotations aux amortissements et provisions		13 068	16 481
Plus-values sur cessions d'actifs	3.4	(220)	(172)
Variation des impôts différés	4.14	(87)	1 796
Autres		-	1
Capacité d'autofinancement après impôt et coût de l'endettement financier		17 215	19 899
Coût de l'endettement financier	3.5	5 587	7 775
Intérêts payés		(5 563)	(7 772)
Charge d'impôt exigible	3.6	7 575	8 520
Impôts payés		(5 280)	(14 448)
Capacité d'autofinancement		19 534	13 974
Variation des stocks et encours		(2 179)	31 528
Variation des créances clients		(184)	31 531
Variation des dettes fournisseurs		(386)	(15 421)
Autres variations		(1 547)	(6 218)
Variation totale du besoin en fonds de roulement		(4 296)	41 420
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	7	15 238	55 394
Opérations d'Investissement			
Acquisitions d'immobilisations	4.2, 4.3	(14 845)	(6 159)
Cessions d'actifs	4.2, 4.3	819	5 565
Acquisitions de filiales		(912)	(128)
Variations de périmètre et autres variations		(12 883)	(1 136)
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	7	(27 821)	(1 858)
Opérations Financières			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(13 947)	(9 919)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(1 561)	(1 331)
Nouveaux emprunts	4.15	30 933	24 286
Variation des dettes financières	4.15	(21 463)	(45 122)
Autres variations		1 220	72
Flux de trésorerie provenant des opérations financières	7	(4 818)	(32 014)
Variation de trésorerie		(17 401)	21 522
Ecart de conversion		854	572
Trésorerie nette à la clôture		13 293	29 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9, 4.15	61 439	71 453
Concours bancaires courants, escompte	4.15	(48 146)	(41 613)
Total		13 293	29 840

Les variations du besoin en fonds de roulement sont présentées en valeurs nettes comptables.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Ecart de conversion part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts mineurs	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2012	4.11	24 028 438	36 631	235 645	524	272 800	4 053	276 853
Résultat de la période				723	-	723	1 070	1 793
Ecart de conversion	4.11.3			23	2 403	2 426	109	2 535
Ecart actuariel				(3 812)	-	(3 812)	-	(3 812)
Résultat global total				(3 066)	2 403	(663)	1 179	516
Variation de périmètre				(1 095)	-	(1 095)	1 015	(80)
Dividendes versés				(9 919)	-	(9 919)	(1 331)	(11 250)
Autres	4.11.2			(333)	-	(333)	(35)	(368)
Au 31 décembre 2012	4.11	24 028 438	36 631	221 232	2 927	260 790	4 881	265 671
Résultat de la période				3 846	-	3 846	608	4 454
Ecart de conversion	4.11.3			-	(1 878)	(1 878)	172	(1 706)
Ecart actuariel				381	-	381	5	386
Autres				(74)	-	(74)	-	(74)
Résultat global total				4 153	(1 878)	2 275	785	3 060
Variation de périmètre	4.11.2			(421)	-	(421)	(1)	(422)
Dividendes versés				(13 947)	-	(13 947)	(1 561)	(15 508)
Autres	4.11.2			541	-	541	2	543
Au 31 décembre 2013	4.11	24 028 438	36 631	211 558	1 049	249 238	4 106	253 344

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe Jacquet Metal Service au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 mars 2014 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra au plus tard le 30 juin 2014.

Tous les montants sont présentés en milliers ou en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1. Principes et méthodes de consolidation

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe Jacquet Metal Service publiés au titre de l'exercice 2013 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2012, ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2013 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2013, d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptées par l'UE, c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC). Il est disponible sur le site de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, ont été appliqués aux comptes consolidés au 31 décembre 2013. Ces normes et interprétations sont sans effet significatif sur les états financiers consolidés 2013 et/ou leur présentation.

Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 1 amendée – Présentation des autres éléments du résultat global ;
- IAS 12 amendée – impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- IFRS 7 amendée – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- IFRS 13 – mesure de la juste valeur ;
- Amélioration des IFRS.

Le Groupe a appliqué par anticipation au 31 décembre 2012 la norme IAS 19 révisée – Avantages du personnel.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date :

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IFRS 32 amendée – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- IFRIC 21 – taxes versées à une autorité publique.

L'application des normes IFRS 10 – Etats financiers consolidés, IFRS 11 – Partenariats, IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, adoptées par l'Union Européenne mais avec une première application au 1^{er} janvier 2014, n'aura pas d'impact significatif sur les comptes 2014.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Le Groupe n'a pas utilisé de principes comptables d'application obligatoire ou facultative en 2013 et non encore adopté au niveau européen. Il ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés conformes aux règles IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant dans l'état de la situation financière et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits de l'état consolidé du résultat global. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Les principales estimations au 31 décembre 2013 portent sur :

- L'analyse de la recouvrabilité des impôts différés actifs : la méthodologie suivie s'appuie sur les plans internes à 5 ans, et tient compte des horizons de temps sur lesquels ces impôts peuvent être récupérés selon les législations locales en vigueur à la date de la clôture ;
- La valeur des écarts d'acquisition est testée au minimum une fois par an pour la clôture annuelle et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur ;
- Les évaluations de dépréciation des stocks : la méthodologie suivie pour déterminer la valeur nette de réalisation des stocks se fonde sur la meilleure estimation à la date d'établissement des états financiers, du prix de vente dans le cours normal de l'activité diminué le cas échéant des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente ;
- Les dépréciations clients sont revues afin de tenir compte de la situation particulière de certains clients ;
- Les passifs sociaux sont évalués selon des hypothèses actuarielles statistiques ;
- Les provisions courantes et non courantes sont évaluées afin de tenir compte de la meilleure estimation des risques à la date de clôture.

1.1. Périmètre de consolidation

Principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013	Pays	% Intérêt	% Contrôle
Jacquet Metal Service S.A.	France		
JACQUET Holding SARL	France	100,00%	100,00%
JACQUET Deutschland GmbH	Allemagne	99,96%	100,00%
JACQUET Berlin GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
JACQUET Metallservice GmbH	Autriche	100,00%	100,00%
JACQUET Benelux SA	Belgique	99,96%	100,00%
JACQUET Shanghai Co Ltd	Chine	100,00%	100,00%
JACQUET Chengdu Co Ltd	Chine	100,00%	100,00%
JACQUET Danmark ApS	Danemark	100,00%	100,00%
JACQUET Iberica SA	Espagne	70,00%	70,00%
JACQUET Houston Inc	Etats-Unis	60,00%	80,00%
JACQUET Midatlantic Inc	Etats-Unis	75,00%	75,00%
JACQUET Midwest Inc	Etats-Unis	71,25%	95,00%
JACQUET West Inc	Etats-Unis	75,00%	100,00%
JACQUET Southeast Inc	Etats-Unis	75,00%	100,00%
JACQUET Finland OY	Finlande	78,95%	78,95%
Détail Inox SAS	France	100,00%	100,00%
France Inox SAS	France	100,00%	100,00%
JACQUET SAS	France	99,99%	99,99%
JACQUET Export SASU	France	100,00%	100,00%
JACQUET Lyon SASU	France	100,00%	100,00%
Quarto Europe SASU	France	100,00%	100,00%
JSP EURL	France	100,00%	100,00%
OSS SARL	France	99,96%	99,96%
JACQUET Paris SAS	France	100,00%	100,00%
JACQUET Nova SRL	Italie	100,00%	100,00%
JACQUET Italtaglio SRL	Italie	85,00%	85,00%
JACQUET Nederland BV	Pays-Bas	50,40%	50,40%
JACFRIESLAND BV	Pays-Bas	40,32%	80,00%
JACQUET Polska Sp zoo	Pologne	90,00%	90,00%
Jacpol Sp zoo	Pologne	100,00%	100,00%
JACQUET Nordpol Sp zoo	Pologne	90,00%	90,00%
JACQUET Portugal LDA	Portugal	51,00%	51,00%
JACQUET sro	République Tchèque	80,00%	80,00%
JACQUET UK Ltd	Royaume-Uni	76,00%	76,00%
JACQUET Jesenice doo	Slovénie	100,00%	100,00%
Quarto Nordic AB	Suède	100,00%	100,00%
JACQUET Sverige AB	Suède	100,00%	100,00%
JACQUET Osiro AG	Suisse	50,98%	51,00%



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013	Pays	% Intérêt	% Contrôle
Abraservice Holding SAS	France	100,00%	100,00%
Abraservice Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Abraservice Belgium SA	Belgique	99,99%	99,99%
Abraservice Iberica INT SL	Espagne	100,00%	100,00%
Abraservice France SAS	France	100,00%	100,00%
Abraservice Lyon SAS	France	100,00%	100,00%
Abraservice Italia SpA	Italie	100,00%	100,00%
Abraservice Nederland BV	Pays-Bas	99,99%	100,00%
Abraservice Polska Sp zoo	Pologne	100,00%	100,00%
Abraservice CZ sro	République Tchèque	100,00%	100,00%
Abraservice UK Ltd	Royaume-Uni	100,00%	100,00%
Abraservice Özel Çelik Ltd Şi	Turquie	99,99%	99,99%
Stappert Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Stappert Fleischmann GmbH	Autriche	100,00%	100,00%
Stappert Intramet SA	Belgique	100,00%	100,00%
Stappert France SAS	France	100,00%	100,00%
Stappert Magyarország Kft	Hongrie	100,00%	100,00%
UAB Stappert Lietuva	Lituanie	100,00%	100,00%
Stappert Nederland BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
Noxon Stainless BV	Pays-Bas	100,00%	100,00%
Stappert Polska Sp zoo	Pologne	100,00%	100,00%
Stappert Česká Republika spol sro	République Tchèque	100,00%	100,00%
Stappert Slovensko AS	Slovaquie	100,00%	100,00%
Stappert Sverige AB	Suède	100,00%	100,00%
Trinox SA	Suisse	100,00%	100,00%
IMS Group Holding SAS	France	100,00%	100,00%
Hoselmann Stahl GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Finkenholl Stahl Service Center GmbH	Allemagne	97,50%	97,50%
Betonstahl Bochum GmbH	Allemagne	97,50%	97,50%
IMS Aceros INT SAU	Espagne	100,00%	100,00%
IMS France SAS	France	100,00%	100,00%
Calibraciel SAS	France	100,00%	100,00%
IMS SpA	Italie	100,00%	100,00%
IMS Portugal SA	Portugal	100,00%	100,00%
IMS Özel Çelik Ltd Şi	Turquie	100,00%	100,00%

1.2. Variations de périmètre

En 2013, la principale variation de périmètre de consolidation est l'acquisition de la société Finkenholl GmbH en Allemagne le 8 août 2013. A l'issue des opérations d'acquisition, le groupe détient 97,5% du capital de la société.

Finkenholl compte 98 employés et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 49 millions d'euros dont près des trois quarts dans le secteur des aciers pour la mécanique. Cette acquisition porte le chiffre d'affaires d'IMS group 2013 (proforma 12 mois) à 370 millions d'euros.

L'état consolidé du résultat global du Groupe JMS intègre les comptes de cette nouvelle société depuis sa date d'acquisition (soit 5 mois d'activité).

La contribution de Finkenholl dans les comptes 2013 est de 15,2 millions d'euros au niveau du chiffre d'affaires et d'un total actif de 15 millions d'euros. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 5,5 millions d'euros. Il correspond au savoir-faire de la société et aux synergies attendues avec le reste du Groupe.

1.3. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés qui sont contrôlées de façon exclusive par détention directe ou indirecte des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, marges en stock...).

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés intégrées ont été effectués. L'effet des opérations internes au Groupe sur l'état de la situation financière et sur les résultats consolidés a été éliminé.

1.4. Date de clôture

La date de clôture de toutes les filiales consolidées est le 31 décembre 2013.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

1.5. Conversion des comptes de sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la devise locale est la monnaie fonctionnelle, sont convertis en euro à la date de clôture selon les principes suivants :

- Les postes de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;
- Les postes de l'état consolidé du résultat global sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts résultant de ces méthodes de conversion sont comptabilisés en capitaux propres.

Tableau des cours de change en euro utilisés en consolidation

Pays		Devises	Cours moyen 2013	Cours de clôture 2013
Suisse	Franc suisse	CHF	1,23	1,23
Chine	Yuan	CNY	8,22	8,42
République Tchèque	Couronne tchèque	CZK	25,99	27,43
Danemark	Couronne danoise	DKK	7,46	7,46
Royaume-Uni	Livre Sterling	GBP	0,85	0,83
Hongrie	Forint	HUF	296,94	297,04
Lituanie	Litas lituanienne	LTL	3,45	3,45
Pologne	Zloty	PLN	4,20	4,15
Suède	Couronne suédoise	SEK	8,65	8,86
Turquie	Nouvelle Livre turque	TRY	2,53	2,93
Etats-Unis	Dollar US	USD	1,33	1,38

62

2. Méthodes d'évaluation

2.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Conformément à la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée (le plus souvent, à la date du transfert de propriété des biens). Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction de remises et rabais commerciaux et des escomptes financiers accordés.

Les incoterms (International Commercial Terms) n'ont pas d'impact significatif sur les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires.

2.2. Coût des ventes

Le coût des ventes correspond principalement aux achats consommés et à l'impact net de la dépréciation des stocks comptabilisés sur l'exercice.

Les remises et rabais ainsi que les escomptes financiers obtenus viennent en déduction des achats.

2.3. Charges de personnel

Les charges de personnel intègrent les coûts liés aux restructurations, aux plans d'attribution gratuite d'actions et le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) en France.

2.4. Subventions

Conformément à la norme IAS 20 – Comptabilisation des subventions et informations à fournir sur l'aide publique, les subventions d'investissement reçues sont différées pour être comptabilisées en résultat opérationnel courant au prorata de l'amortissement des biens correspondants acquis.

2.5. Résultat financier

Le résultat financier se compose des éléments suivants :

- Des charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée constituée des emprunts, de la trésorerie et des autres passifs financiers (y compris les dettes sur contrats de location-financement) ;
- Des services bancaires ;
- Du résultat de change.

Les intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.6. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt inclut les impôts courants sur les sociétés et les impôts différés.

La charge d'impôt exigible est égale aux impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans chaque pays.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 – Impôts sur les résultats, les impôts différés sont évalués selon l'approche bilancielle et la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les impôts différés résultant de ces dernières ne sont cependant reconnus qu'après analyse de leur recouvrabilité.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux à laquelle sont soumises les filiales françaises du Groupe est classée sur la ligne « impôt sur les résultats » de l'état consolidé du résultat global.

2.7. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de la période par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période, à l'exception des actions en auto-détention. Ce nombre moyen pondéré d'actions en circulation correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises durant la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription,...), retraité des actions en auto-détention.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

2.8. Secteurs opérationnels

En application de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance de chaque secteur opérationnel.

Conformément à l'organisation opérationnelle du Groupe, l'évaluation de la performance est réalisée au niveau des filiales regroupées par marque. Ces marques correspondent aux quatre marchés sur lesquels le Groupe opère :

- JACQUET : distribution de tôles quarto inox ;
- Stappert : distribution de produits longs inox ;
- Abraservice : distribution de tôles quarto anti-abrasion ;
- IMS group : distribution d'aciers pour la mécanique.

Les indicateurs sectoriels de référence examinés par les principaux décideurs sont : le chiffre d'affaires, la marge brute, le résultat opérationnel, le besoin en fonds de roulement opérationnel et son niveau par rapport à l'activité.

2.9. Ecart d'acquisition – Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 ont été traités conformément à la méthode de l'acquisition telle que décrite dans la norme IFRS 3. Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée.

64

Conformément à la norme IAS 27 amendée, toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés étrangères hors zone euro sont traités comme des actifs et passifs de l'activité étrangère et convertis en conséquence au cours de clôture selon la norme IAS 21.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, la valeur des écarts d'acquisition est testée au minimum une fois par an à la clôture de chaque exercice et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Ce test est réalisé au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté.

En cas de survenance de facteurs défavorables significatifs, le Groupe réexamine la valeur recouvrable des actifs et peut être amené à déprécier certains d'entre eux.

La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité de l'UGT est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation provenant de plans internes d'une durée de 5 ans, et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel.

Le taux d'actualisation retenu est apprécié individuellement au niveau de chaque UGT et est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital déterminé pour le Groupe, auquel une prime de risque pays est appliquée pour les filiales localisées en dehors de la zone euro ainsi qu'une prime de taille d'entreprise pour les filiales les moins significatives.

La méthode des flux futurs de trésorerie actualisés (« discounted cash flows ») utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des écarts d'acquisition présente, par nature, un caractère aléatoire. Elle induit en effet, par construction, une sensibilité des valeurs obtenues aux variations des hypothèses et paramètres retenus tels que :

- L'évolution de la conjoncture économique et des conditions de marché ;
- L'évolution des prix de vente et des marges brutes ;
- L'évolution des cours des matières premières et des devises ;
- Le choix du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini au terme de l'horizon de prévision.

Il en résulte, selon les hypothèses retenues pour établir les plans d'affaires et selon les paramètres de taux retenus, une incertitude susceptible d'affecter la valeur des écarts d'acquisition.

Les dépréciations des écarts d'acquisition sont affectées de manière définitive à la valeur brute de l'écart d'acquisition.

2.10. Frais de recherche et développement

Le Groupe n'a pas d'activité de recherche et développement.

2.11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que des logiciels.

La durée d'utilité des actifs incorporels est appréciée pour chaque actif comme étant finie ou indéterminée. Quand un actif incorporel a une durée d'utilité finie, il est amorti sur cette période.

Les durées et les modes d'amortissement des actifs incorporels à durée d'utilité finie sont revus au moins à la clôture de chaque exercice ou dès lors qu'un indice de perte de valeur existe.

2.12. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Conformément à la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles, les actifs sont décomposés si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou si elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût historique, constitué :

- Du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- De tous les frais directement attribuables, engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- De toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat ;
- Majorés des écarts d'évaluation issus de l'affectation des écarts de première consolidation.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Dépréciation

Les méthodes et durées d'amortissement (correspondant à la durée d'utilité) appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Les bâtiments et leurs aménagements sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 30 ans ;
- Les équipements industriels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 15 ans ;
- Les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que les véhicules et le matériel informatique sont amorties linéairement sur des durées d'utilité estimées généralement comprises entre 3 et 10 ans.

Le Groupe utilise ses actifs le plus longtemps possible et les cessions d'immobilisations restent très occasionnelles. Le Groupe exploite donc ses actifs sur leur durée d'utilité sans tenir compte de leur valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs des Unités Génératrices de Trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable, déterminée sur la base de la plus forte valeur entre la valeur de marché et les flux futurs de trésorerie actualisés.

66

2.13. Locations

Locations financières

Lorsqu'un contrat est qualifié de location financière au sens de la norme IAS 17, le bien est enregistré comme une immobilisation, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, en contrepartie des « dettes financières ». Le montant de la dette est progressivement diminué de la fraction des amortissements financiers incluse dans les loyers.

Les biens faisant l'objet d'une location financière sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité du bien. Dans le cas où le transfert de propriété à la fin du contrat est raisonnablement assuré, c'est la durée d'utilité qui est retenue.

Locations simples

Les loyers au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

2.14. Instruments financiers

2.14.1. Actifs financiers

- Actifs financiers constatés au coût amorti : cette rubrique comprend les actifs financiers non courants tels que les prêts ou les dépôts et cautionnements et les actifs courants (créances clients, autres actifs hors charges constatées d'avance) ;
- Actifs financiers désignés en tant que « juste valeur par le biais du résultat global » : cette rubrique comprend les actifs de trésorerie et équivalents ainsi que les instruments financiers dérivés ;
- Actifs financiers disponibles à la vente : les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou à la date de clôture de l'exercice et sont des actifs financiers que la société a l'intention de conserver pour une période non déterminée. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres. En cas de cession ou de dépréciation, les variations de juste valeur accumulées en capitaux propres sont transférées à l'état consolidé du résultat global.

2.14.2. Passifs financiers

- Passifs financiers constatés au coût amorti : cette rubrique comprend les dettes financières non courantes et courantes (banques et organismes de location-financement, autres financements et les découverts bancaires) et les passifs courants et non courants (dettes fournisseurs, autres passifs hors produits constatés d'avance) ;
- Conformément aux dispositions de la norme IAS 39 - Instruments financiers, les emprunts et les découverts bancaires sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. La part à moins d'un an est classée dans le poste « dettes financières court terme » et la part à plus d'un an est classée dans le poste « dettes financières long terme » ;
- Passifs financiers désignés en tant que « juste valeur par le biais du résultat global » : cette rubrique comprend les instruments financiers dérivés.

67

2.14.3. Instruments dérivés

Les instruments dérivés incluent essentiellement des produits de couverture de taux d'intérêt et des produits de couverture de taux de change.

Les instruments dérivés sont valorisés à la juste valeur à la date de clôture. Lorsque le Groupe peut démontrer l'efficacité des couvertures, les variations de juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global ; lorsque le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

2.15. Stocks et en-cours

Valeur brute

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré.

Valeur nette de réalisation

Le cas échéant, les stocks font l'objet d'une dépréciation pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente. La dépréciation est ainsi calculée sur la base d'une valeur nette de réalisation estimée, actualisée en fonction de la date estimée de revente.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

2.16. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Compte tenu des échéances courtes de paiement, leur juste valeur est assimilée à leur valeur nominale.

Les effets escomptés non échus ainsi que les créances titrisées ou cédées dans le cadre de la loi Dailly sont réintégrés dans les comptes clients. Les cessions de créances sans recours qui répondent aux prescriptions de la norme IAS 39 – Instruments financiers, sont déconsolidées.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque. Lorsque la créance est couverte par une police d'assurance-crédit, seule la partie non assurée fait l'objet d'une dépréciation.

Les créances irrécouvrables sont sorties du bilan et constatées en pertes.

2.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste est constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse, des comptes et dépôts à terme et des titres de placement, généralement des SICAV monétaires ou des Certificats de Dépôt Négociables, convertibles instantanément et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les titres de placement sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés en résultat financier. Ces placements sont détenus dans l'optique d'être cédés à court terme.

2.18. Actifs / passifs destinés à être cédés

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, comme définis par la norme IFRS 5, sont présentés sur une ligne distincte de l'actif. Les dettes liées aux groupes d'actifs destinés à être cédés sont présentées sur une ligne distincte du passif. Dès lors qu'elles remplissent les conditions pour être classées en actifs destinés à être cédés, c'est-à-dire dès lors qu'elles sont disponibles pour une cession immédiate et que leur cession est probable, les immobilisations cessent d'être amorties.

A chaque clôture, la valeur comptable est comparée à la juste valeur, nette des frais de cession, et une dépréciation est comptabilisée s'il y a lieu.

Lorsqu'un groupe d'actifs cédé, destiné à être cédé ou arrêté est une composante de l'entité, ses charges et ses produits sont présentés sur une ligne séparée sur l'état consolidé du résultat global (résultat net des activités non poursuivies).

2.19. Capitaux propres, actions auto-détenues, plans d'attribution gratuite d'actions

Paiements fondés sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions, les actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe sont évaluées à la juste valeur de l'avantage accordé à la date d'octroi.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'attribution sont sans effet sur cette évaluation. La charge ainsi calculée est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie des capitaux propres, linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces actions sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

2.20. Provisions courantes et non courantes

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- Il existe une obligation, juridique ou implicite, résultant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Selon leur échéance, les provisions sont considérées comme « courantes » (échéance inférieure à un an) ou « non courantes » (échéance supérieure à un an).

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que leur montant est significatif. Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur montant est significatif.

2.21. Provisions pour engagements sociaux

Certains salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations locales en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés, des indemnités de départ en retraite (ou des indemnités de départ de la société) et des compléments de retraite. Il existe également des régimes de médailles du travail. Le Groupe offre ces avantages dans certains pays au travers de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes, la charge correspondante étant comptabilisée directement en résultat de l'exercice.

Dans le cas de régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués conformément à la norme IAS 19, en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

En 2012, le Groupe a choisi d'appliquer par anticipation la norme IAS 19 révisée, qui a eu pour effet d'annuler la règle du corridor et de comptabiliser la variation des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global (cf. note 1).

La provision est évaluée par des actuaires externes au Groupe.

2.22. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan. Les impôts différés actifs ne sont enregistrés à l'actif que si des bénéfices imposables suffisants pour les résorber sont prévus, en s'appuyant sur un business plan élaboré sur la base des hypothèses les plus probables. La méthodologie s'appuie sur les plans internes, le Groupe évoluant dans un environnement cyclique dont la durée d'un cycle est généralement de 5 ans, et tient compte des horizons de temps sur lesquels ces impôts peuvent être récupérés selon les législations en vigueur à la date de la clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue au moins une fois par an lors de la clôture annuelle.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la clôture. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations de taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

2.23. Passifs d'impôt exigible

Toutes les dettes d'impôt sont enregistrées conformément à la norme IAS 12.

2.24. Créances et dettes libellées en monnaie étrangère

Les opérations libellées en devise sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de la transaction. A la date de clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en autres produits et charges financières dans l'état consolidé du résultat global.

Les écarts de change relatifs à des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net du Groupe dans une filiale étrangère sont traités de la même manière que l'investissement dans le capital de la filiale, c'est-à-dire, comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères. Lors de la sortie de l'investissement net, ces écarts de change sont reclassés de capitaux propres en résultat.

3. Notes relatives à l'Etat Consolidé du Résultat Global

3.1. Secteurs opérationnels

70

Au 31 décembre 2013, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

2013 (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Marge brute	Résultat opérationnel	BFR opérationnel net	BFR opérationnel en % du chiffre d'affaires	% Provision stocks et en-cours
JACQUET	199,0	55,2	0,5	33,6	16,9%	5,2%
Stappert	446,3	85,7	11,0	77,1	17,3%	6,5%
Abraservice	64,0	19,1	(0,4)	15,1	23,6%	11,0%
IMS group	343,5	82,6	2,7	79,8	23,2%	13,8%
Autres ⁽¹⁾	-	-	4,6	4,2	n.a	n.a
Eliminations inter-marques	(15,2)	(0,0)	(0,0)	(2,8)	n.a	n.a
Total	1 037,6	242,6	18,4	207,0	20,0%	9,3%

⁽¹⁾ Les activités hors marques (dont Jacquet Metal Service S.A.) contribuent au résultat opérationnel pour 4,6 millions d'euros.
n.a : Non applicable.

Au 31 décembre 2012, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

2012 (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Marge brute	Résultat opérationnel	BFR opérationnel net	BFR opérationnel en % du chiffre d'affaires	% Provision stocks et en-cours
JACQUET	213,9	57,8	5,8	36,6	17,1%	5,7%
Stappert	471,8	87,4	12,5	83,1	17,6%	6,6%
Abraservice	73,0	18,7	(3,7)	17,8	24,4%	12,5%
IMS group	361,7	79,2	1,6	63,8	17,6%	14,5%
Autres ⁽¹⁾	2,3	0,7	3,7	3,9	n.a	n.a
Eliminations inter-marques	(17,9)	-	-	(3,4)	n.a	n.a
Total	1 104,8	243,8	19,9	201,8	18,3%	9,7%

⁽¹⁾ Les activités hors marques (dont Jacquet Metal Service S.A.) contribuent au résultat opérationnel pour 3,7 millions d'euros.
n.a : Non applicable.

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présente de la façon suivante :

2013 <i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires	en %
Allemagne	253,1	24,4%
France	151,2	14,6%
Italie	109,1	10,5%
Espagne	101,9	9,8%
Pays-Bas	51,9	5,0%
Etats-Unis	41,9	4,0%
Autres Europe	293,7	28,3%
Hors Europe	34,7	3,3%
Total	1 037,6	100,0%

3.2. Coût des ventes

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Chiffre d'affaires	1 037,6	1 104,8
Coût des ventes	(795,0)	(861,0)
<i>Dont achats consommés</i>	<i>(795,9)</i>	<i>(861,2)</i>
<i>Dont dépréciation des stocks</i>	<i>0,9</i>	<i>0,2</i>
Marge Brute	242,6	243,8
<i>Taux marge</i>	<i>23,4%</i>	<i>22,1%</i>
<i>Taux marge hors dépréciation des stocks</i>	<i>23,3%</i>	<i>22,0%</i>

L'analyse de la marge brute est présentée dans le paragraphe 1.3 du Rapport de gestion – informations sur le Groupe.

71

3.3. Charges de personnel et effectifs

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Salaires	80,5	79,6
Charges sociales	22,8	22,6
Autres frais de personnel	2,8	1,1
Charges de personnel	106,1	103,3
<i>Taux de charges sociales</i>	<i>28,3%</i>	<i>28,4%</i>

Effectifs

Au 31 décembre 2013, l'effectif du Groupe est de 2 277 collaborateurs (en équivalent temps plein) contre 2 133 au 31 décembre 2012.

	2013	2012
Equivalents temps plein à la clôture	2 277	2 133
Effectif moyen	2 262	2 159
<i>Dont France</i>	<i>491</i>	<i>476</i>
<i>Dont Etranger</i>	<i>1 771</i>	<i>1 683</i>



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux

La société compte deux dirigeants mandataires sociaux dont les rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects, versés en 2013 se sont élevés à 806 milliers d'euros contre 904 milliers d'euros sur l'exercice 2012.

Les jetons de présence, seules rémunérations versées aux administrateurs non dirigeants de Jacquet Metal Service S.A., se sont élevés à 77 milliers d'euros en 2013 contre 106 milliers d'euros en 2012.

3.4. Résultat de cession d'actifs immobilisés

Le résultat de cession d'actifs immobilisés provient principalement de cessions d'immobilisations corporelles, aucune n'étant significative individuellement.

3.5. Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Intérêts sur dettes financières long terme	(1,6)	(2,5)
Intérêts sur locations financières	(0,6)	(0,6)
Intérêts sur dettes financières court terme	(2,8)	(3,8)
Produits d'intérêts	0,9	1,1
Coût de l'endettement	(4,0)	(5,9)
Revenu des placements	-	-
Coût de l'endettement net	(4,0)	(5,9)
Autres produits financiers	-	0,2
Autres charges financières	(1,9)	(2,1)
Autres produits et charges financières	(1,9)	(2,0)
Résultat financier	(5,9)	(7,8)

Le coût de l'endettement net est de 4,0 millions d'euros, inférieur de 31% à celui de 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction du coût moyen de l'endettement brut qui atteint 3,1% en 2013 contre 4,1% en 2012.

Les autres éléments financiers s'élèvent à -1,9 million d'euros et sont composés principalement des frais de services bancaires et du résultat de change.

L'analyse de la gestion des risques de taux et de change est exposée dans les notes 4.17.3.2 et 4.17.3.3.

3.6. Impôts sur les résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Impôts exigibles	(7,6)	(8,5)
Impôts différés	(0,4)	(1,8)
Total impôts	(8,0)	(10,3)

Le rapprochement entre l'impôt théorique, calculé en appliquant le taux d'impôt en vigueur en France (33,33% en 2013) au résultat avant impôt, et la charge d'impôt réelle se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Base 2013	Impôt correspondant (+ produit/ - charge)	Taux
Résultat consolidé avant impôts	12,5		
Calcul au taux théorique en France		(4,2)	33,33%
Impact des différences permanentes ⁽¹⁾		(0,1)	0,8%
Impact de la non activation des reports fiscaux		(4,2)	33,6%
Impact de l'utilisation de reports fiscaux antérieurs non activés		0,7	-5,7%
Activation de reports fiscaux déficitaires antérieurs		(0,7)	5,8%
Autres		(0,1)	0,5%
Total impacts corrections de la base imposable		(4,4)	34,9%
Différentiels de taux entre la France et les autres pays		1,6	-12,4%
Autres ⁽²⁾		(1,1)	8,5%
Charge d'impôt réelle		(8,0)	64,3%

⁽¹⁾ Les différences permanentes proviennent des charges non déductibles fiscalement.

⁽²⁾ La ligne « Autres » correspond essentiellement à l'impact du reclassement de la CVAE en impôt sur le résultat (cf. paragraphe 2.6) et à la taxe sur les dividendes versés par JMS SA.

Concernant les reports fiscaux déficitaires, l'analyse des positions bilancielle arrêtées au 31 décembre 2013 et des reports fiscaux non activés est présentée au paragraphe 4.14.

3.7. Résultats par action

	2013	2012
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	3 846	723
Nombre total d'actions	24 028 438	24 028 438
Actions auto-détenues	353 886	403 886
Nombre total d'actions hors actions en auto-détention	23 674 552	23 624 552
Résultat net par action non dilué (en euros)	0,16	0,03
Attribution gratuite d'actions ⁽¹⁾	-	107
Nombre total d'actions après effet dilutif, hors actions en auto-détention	23 674 552	23 624 445
Résultat net par action dilué (en euros)	0,16	0,03

⁽¹⁾ Nombre moyen d'actions sur l'exercice.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

4. Notes relatives à l'Etat de la Situation Financière

4.1. Ecarts d'acquisition – Regroupements d'entreprises

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2013
UGT JACQUET	1,8	-	-	1,8
UGT Stappert	40,4	-	-	40,4
UGT Abraservice	8,0	-	-	8,0
UGT IMS group	10,4	5,5	-	15,9
Ecarts d'acquisition en valeur nette	60,6	5,5	-	66,1

La variation du poste « écarts d'acquisition » constatée sur l'exercice 2013 provient de l'acquisition de la société Finkenholl. L'écart d'acquisition correspond au savoir-faire de la société et aux synergies attendues avec le reste du Groupe.

Au 31 décembre 2013, le Groupe a procédé à une analyse des performances réalisées par les différentes Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur. Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont présentées ci-dessous pour information :

- Horizon des prévisions : 5 ans ;
- Taux de croissance à l'infini utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions : compris entre 1,5% (pour les sociétés évoluant sur des marchés considérés comme matures et/ou sur lesquels le Groupe est historiquement présent) et 2,5% (pour les sociétés dont les marchés sont en développement et/ou sur lesquels le Groupe affiche des ambitions de croissance supérieures à la croissance attendue du marché) ;
- Taux d'actualisation compris entre 8% et 8,4% selon les marques, appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier les taux de croissance à l'infini de +/-0,5 point et le taux d'actualisation de +/-0,4 point.

Une seconde analyse de sensibilité a été réalisée en faisant varier de +/-2% la marge brute exprimée en euros. Ce critère remplace les critères de volume et de marge brute exprimée en euros/tonne utilisés les exercices précédents car il est jugé plus pertinent. L'utilisation des critères de volume et de marge brute exprimée en euros/tonne n'aurait pas mis en évidence de dépréciation à constater.

Ces analyses n'ont pas mis en évidence de dépréciation à constater.

4.2. Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	31.12. 2012	Augmen- tation	Dimi- nution	Reclas- sement	Ecart de conversion	Mouvements de périmètre	31.12. 2013
Logiciels	16,1	0,9	-	-	(0,1)	0,2	17,1
En cours ⁽¹⁾	0,4	0,7	-	-	-	-	1,1
Autres	1,2	-	(0,1)	-	-	-	1,1
Valeur brute	17,7	1,6	(0,1)	-	(0,1)	0,2	19,3
Logiciels	(15,4)	(0,4)	0,2	-	-	(0,2)	(15,8)
Autres	(1,1)	-	-	-	-	-	(1,1)
Amortissements	(16,5)	(0,4)	0,2	-	-	(0,2)	(16,9)
Logiciels	0,7	0,5	0,2	-	(0,1)	-	1,3
En cours ⁽¹⁾	0,4	0,7	-	-	-	-	1,1
Autres	0,1	-	(0,1)	-	-	-	(0,0)
Valeur nette	1,2	1,2	0,1	-	(0,1)	-	2,4

⁽¹⁾ Coûts de développement du nouvel ERP groupe (JAC3).

4.3. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	31.12. 2012	Augmen- tation	Dimi- nution	Reclas- sement	Ecart de conversion	Mouvements de périmètre	31.12. 2013
Terrains	10,0	-	-	(0,2)	(0,2)	2,6	12,2
Terrains en location financière	2,1	-	-	-	-	-	2,1
Constructions	64,4	1,2	(0,5)	2,8	(0,4)	4,4	71,9
Constructions en location financière	15,4	-	-	(0,5)	-	-	14,9
Matériel, outillage, installations techniques	104,4	8,3	(2,1)	1,7	(0,7)	5,1	116,7
Matériel, outillage, installations techniques en location financière	16,4	-	-	0,2	-	2,2	18,8
Matériel de transport	5,4	1,5	(1,2)	0,2	-	0,2	6,1
Matériel de transport en location financière	0,6	-	-	-	-	0,2	0,8
Matériel informatique	7,8	0,2	(0,9)	(0,3)	-	-	6,8
Matériel informatique en location financière	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	19,6	1,2	(0,6)	(0,3)	(0,1)	0,4	20,2
Autres immobilisations corporelles en location financière	0,7	-	-	-	-	-	0,7
Immobilisations corporelles en cours	1,3	0,8	-	(0,6)	(0,1)	-	1,4
Avances et acomptes	0,2	0,1	-	(0,2)	-	-	0,1
Total valeur brute	248,3	13,3	(5,3)	2,8	(1,5)	15,1	272,7
Constructions	(31,7)	(2,6)	0,5	(2,1)	0,1	-	(35,8)
Constructions en location financière	(6,9)	(0,7)	-	1,7	-	-	(5,9)
Matériel, outillage, installations techniques	(79,2)	(6,8)	1,5	(1,0)	0,3	(4,5)	(89,7)
Matériel, outillage, installations techniques en location financière	(12,7)	(1,2)	-	0,1	-	(1,0)	(14,8)
Matériel de transport	(3,5)	(0,6)	0,7	(0,2)	-	(0,1)	(3,7)
Matériel de transport en location financière	(0,5)	(0,1)	-	-	0,1	(0,2)	(0,7)
Matériel informatique	(7,3)	(0,3)	0,9	0,2	0,1	-	(6,4)
Matériel informatique en location financière	(0,0)	-	-	-	-	-	(0,0)
Autres immobilisations corporelles	(16,6)	(1,0)	0,5	0,3	0,1	(0,4)	(17,1)
Autres immobilisations corporelles en location financière	(0,5)	-	-	-	-	-	(0,5)
Total amortissements	(159,0)	(13,3)	4,1	(1,0)	0,7	(6,2)	(174,7)
Terrains	(0,8)	(0,2)	-	-	-	-	(1,0)
Constructions	(0,5)	-	-	-	-	-	(0,5)
Matériel et installations techniques	(1,6)	(0,5)	-	-	-	-	(2,1)
Total provisions	(2,9)	(0,7)	-	-	-	-	(3,6)
Valeur nette comptable	86,4	(0,7)	(1,2)	1,8	(0,8)	8,9	94,4

En 2013, les investissements corporels (y compris locations financières) se sont élevés à 13,3 millions.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Les « diminutions » correspondent principalement à la cession de matériel et outillage, aucune des cessions n'étant significative sur l'exercice.

Les « mouvements de périmètre » correspondent aux immobilisations provenant de l'acquisition de la société Finkenholl.

4.4. Autres actifs financiers

Ce poste correspond principalement à des dépôts et cautionnements et à des créances dont l'échéance est supérieure à un an.

4.5. Stocks et en-cours

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Valeur brute	258,2	249,6
Dépréciation	(23,9)	(24,1)
Valeur nette	234,3	225,5

Les stocks sont essentiellement des stocks de marchandises (tôles entières ou entamées, barres, tubes,...).

Les stocks nets s'établissent à 234 millions d'euros contre 225 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette hausse de 8,8 millions d'euros s'explique principalement par l'intégration de la société Finkenholl dont les stocks nets s'élèvent à 8,4 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les stocks ont été ajustés à leur valeur nette de réalisation avec une provision représentant, au 31 décembre 2013, 9,3% de leur valeur brute, contre 9,7% au 31 décembre 2012.

La variation des dépréciations de stocks s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Au 1 ^{er} janvier	(24,1)	(26,3)
Mouvements de périmètre	(0,9)	2,0
Dotation nette	0,9	0,2
Ecart de conversion	0,2	(0,1)
Au 31 décembre	(23,9)	(24,1)

4.6. Créances clients

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Clients	112,8	104,0
Effets à l'encaissement	11,6	21,5
Effets à recevoir	1,8	1,4
Effets escomptés non échus	1,4	-
Clients douteux	17,2	19,7
Produits à recevoir	0,2	0,1
Valeur brute	145,0	146,8
Dépréciation des créances	(16,2)	(17,4)
Dépréciations	(16,2)	(17,4)
Valeur nette comptable	128,8	129,4

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

La valeur nette des créances ne comprend pas les créances cédées sans recours pour un montant de 21 millions d'euros en 2013, identique à celui de 2012.

L'analyse de la gestion des risques de crédit et de contrepartie est exposée dans la note 4.17.3.1.

La variation des dépréciations de créances client s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Au 1^{er} janvier	(17,4)	(19,3)
Mouvements de périmètre	(0,3)	0,1
Dotations	(1,8)	(2,9)
Reprises utilisées	3,0	4,8
Reprises non utilisées	-	-
Autres	0,3	(0,1)
Au 31 décembre	(16,2)	(17,4)

4.7. Actifs d'impôts exigibles

Au 31 décembre 2013 les actifs d'impôts exigibles s'élèvent à 3,1 millions d'euros et correspondent pour 0,9 million d'euros aux créances de carry-back constatées chez Jacquet Metal Service S.A. sur les sociétés françaises intégrées fiscalement. Ces créances constatées en 2009 sont remboursables à l'issue d'une période de 5 ans.

Le solde de ce poste correspond à des montants individuellement non significatifs.

4.8. Autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Avances et acomptes versés sur commandes	1,9	0,6
Créances fiscales	4,8	4,6
Autres actifs	3,2	2,8
Charges constatées d'avance	3,2	2,2
Valeur brute	13,1	10,1

Les « créances fiscales » correspondent à des créances autres que l'impôt sur les sociétés (TVA notamment). L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

4.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Trésorerie	41,7	49,0
Équivalents de trésorerie	19,7	22,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61,4	71,4

Les « équivalents de trésorerie » correspondent essentiellement à des dépôts à terme. L'analyse de la gestion des risques de taux à l'actif du bilan est exposée dans la note 4.17.3.2.

4.10. Actifs / passifs destinés à être cédés

Au 31 décembre 2012, ce poste comprenait un dépôt localisé en France (actif) sur lequel une dette de crédit-bail avait été constatée (passif). Le dépôt concerné a été reclassé sur l'exercice 2013 en immobilisations corporelles.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

4.11. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté dans la partie « Variations des capitaux propres consolidés ».

4.11.1. Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Il est composé de 24 028 438 actions représentant un montant total de 36 631 126,16 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit sur les deux derniers exercices :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 028 438	24 028 438
<i>Dont nombre d'actions bénéficiant d'un droit de vote double</i>	5 554 086	6 866 074
<i>Dont nombre d'actions en auto-détention</i>	353 886	403 886

4.11.2 Autres variations constatées dans les capitaux propres

Les « autres variations » impactant les réserves consolidées au 31 décembre 2013 s'élèvent à +0,5 million d'euros et correspondent notamment à la variation des actions auto-détenues comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. En 2013, hors contrat de liquidité, le groupe n'a pas cédé de titres auto-détenus.

Les « variations de périmètre » impactant les réserves consolidées au 31 décembre 2013 s'élèvent à -0,4 million d'euros et correspondent principalement à la quote-part des minoritaires acquis de la société Finkenholl.

4.11.3 Ecarts de conversion constatés dans les capitaux propres

La variation des écarts de conversion part du Groupe constatés dans les capitaux propres s'élève à -1,9 million d'euros au 31 décembre 2013.

L'impact net sur les capitaux propres des écarts de conversion sur avances de trésorerie à long terme consenties aux filiales conformément à la norme IAS 21 est de -1,5 million d'euros. Ces écarts correspondent essentiellement à des avances consenties aux filiales américaines, polonaises et turques.

4.11.4. Programme de rachat d'actions et attribution gratuite d'actions

L'Assemblée générale du 28 juin 2013 a autorisé, dans sa dixième résolution, le Conseil d'administration à faire acheter par la Société ses propres actions. Aucun programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité) ou attribution gratuite d'actions n'a été réalisé sur l'exercice 2013.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions auto-détenues s'élève ainsi à 353 886 actions.

4.12. Provisions

(en millions d'euros)	31.12.2012	Dotation	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	31.12.2013
Provisions litiges	1,1	0,6	(0,2)	(0,5)	1,0
Provisions pour réorganisation	3,8	2,3	(1,6)	(1,5)	3,1
Autres provisions	4,5	1,0	(0,1)	(1,1)	4,2
Total	9,4	3,9	(1,9)	(3,1)	8,3
<i>Dont part non courante</i>	2,6				2,5
<i>Dont part courante</i>	6,9				5,8

Les provisions pour réorganisation s'établissent à 3,1 millions d'euros, principalement supportées par les filiales allemandes, italiennes et françaises.

Les autres natures de provision correspondent à des litiges salariaux et à des contentieux clients et fournisseurs en cours.

4.13. Provisions pour engagements sociaux

Les engagements de retraite sont principalement localisés en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses retenues		France	Allemagne	Italie	Pays-Bas
Taux d'actualisation					
2013	Régime retraite chapeau	3,00%			
	Autres régimes	3,00%	3,20%	3,00%	3,25%
2012	Régime retraite chapeau	3,00%			
	Autres régimes	3,00%	3,20%	3,00%	3,25%
Taux inflation					
2013		2,00%	N/A	2,00%	2,00%
2012		2,00%	N/A	2,00%	2,00%
Taux moyen d'augmentation de salaire					
2013		De 0,39% à 4,69% selon les CSP ⁽¹⁾ , les régimes et l'âge		N/A	N/A
2012		De 0,39% à 4,69% selon les CSP ⁽¹⁾ , les régimes et l'âge		N/A	N/A
Duration en année					
2013	Régime retraite chapeau	15			
	Indemnités de fin de carrière	11	16	14	23
	Médailles du travail	8			

⁽¹⁾ CSP : catégories socioprofessionnelles.

Comme sur les exercices précédents, le taux d'actualisation retenu a été évalué sur la base des obligations de première catégorie des entreprises privées notées AA (référence iBoxx € Corporate AA 10+). Les comptes 2012 tenaient compte de l'application anticipée de la norme IAS19 révisée.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

La provision est évaluée par des actuaires externes au Groupe.

(en millions d'euros)	31.12.2013					31.12.
	France	Alle- magne	Italie	Autres pays	Total	2012 Total
Réconciliation de la situation financière à l'ouverture						
1 Dette actuarielle (DBO) à l'ouverture	(20,7)	(11,9)	(1,4)	(8,0)	(41,9)	(33,6)
2 Juste valeur des actifs du fonds d'assurance à l'ouverture	0,4	2,0	(0,0)	6,1	8,4	5,9
3 Situation financière à l'ouverture (1)+(2)	(20,4)	(9,9)	(1,4)	(1,9)	(33,5)	(27,7)
4 Coût des services passés non financés	-	-	-	-	-	-
5 (Gains)/Pertes actuariels non financés	-	-	-	-	-	-
6 (Provision retraitée) /Montant payé d'avance à l'ouverture (3)+(4)+(5)	(20,4)	(9,9)	(1,4)	(1,9)	(33,5)	(27,7)
Charge de l'exercice						
1 Coût des services	0,3	0,2	0,1	0,5	1,1	0,8
2 Coût des intérêts	0,6	0,4	0,0	0,2	1,3	1,4
3 Rendement attendu des fonds d'assurance	(0,0)	(0,1)	-	(0,2)	(0,3)	(0,3)
4 Cotisations salariales	-	-	-	-	-	-
5 Coût administratif	-	-	-	0,0	0,0	-
6 Réduction	-	-	-	-	-	(0,1)
7 Charge de l'exercice = somme (1) à (6)	0,9	0,5	0,1	0,6	2,1	1,9
(Provision) / Montant payé d'avance à la clôture						
1 (Provision retraitée)/Montant payé d'avance à l'ouverture	(20,4)	(9,9)	(1,4)	(1,9)	(33,5)	(27,7)
2 Charge de l'exercice	(0,9)	(0,5)	(0,1)	(0,6)	(2,1)	(2,0)
3 Prestations payées par l'employeur	0,8	0,7	0,1	0,5	2,1	1,8
4 Cotisations salariales payées	-	0,1	-	-	0,1	0,2
5 Autres	-	-	-	-	-	(0,5)
6 Entrée de périmètre/Liquidation de régime	-	(4,8)	-	-	(4,8)	0,1
7 Cotisations payées au fonds d'assurance	-	(0,1)	-	-	(0,1)	-
8 Ecart actuariels générés sur l'exercice	0,7	(0,1)	0,0	(0,1)	0,6	(5,6)
9 (Provision)/Montant payé d'avance à la clôture = somme (1) à (8)	(19,8)	(14,6)	(1,3)	(2,0)	(37,7)	(33,5)
Réconciliation de la situation financière à la clôture						
1 Dette actuarielle (DBO) à la clôture	(20,1)	(16,4)	(1,3)	(7,9)	(45,7)	(41,9)
2 Juste valeur des actifs du fond d'assurance à la clôture	0,4	1,8	(0,0)	5,8	8,0	8,4
3 Situation financière (1)+(2)	(19,7)	(14,6)	(1,3)	(2,0)	(37,7)	(33,5)
4 Coût des services passés non financés	-	-	-	-	-	-
5 (Gains)/Pertes actuariels non financés	-	-	-	-	-	-
6 (Provision)/Montant payé d'avance à la clôture = (3)+(4)+(5)	(19,7)	(14,6)	(1,3)	(2,0)	(37,7)	(33,5)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013					31.12.
	France	Alle- magne	Italie	Autres pays	Total	2012 Total
Evolution de la dette actuarielle (DBO)						
1 Dette actuarielle (DBO) à l'ouverture	(20,7)	(11,9)	(1,4)	(8,0)	(41,9)	(33,6)
2 Coût des services	(0,3)	(0,2)	(0,1)	(0,5)	(1,1)	(0,8)
3 Coût des intérêts	(0,6)	(0,4)	(0,0)	(0,2)	(1,3)	(1,4)
3 Gains/(Pertes) générés au cours de l'exercice	0,7	0,2	0,0	0,7	1,7	(7,6)
5 Modification du régime	-	-	-	-	-	-
6 Prestations payées	0,8	0,7	0,1	0,3	1,9	1,7
7 Entrée/Liquidation de régime	-	(4,8)	-	-	(4,8)	0,2
8 Autres	-	-	-	-	-	(0,3)
9 Contributions employés	-	-	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)
10 Dette actuarielle (DBO) à la clôture = somme (1) à (9)	(20,1)	(16,4)	(1,3)	(7,9)	(45,7)	(41,9)
Projection des actifs du fonds d'assurance						
1 Juste valeur des actifs du fonds d'assurance à l'ouverture	0,4	2,0	(0,0)	6,1	8,4	5,9
2 Rendement réel des actifs	0,0	0,1	-	0,2	0,3	0,3
3 Cotisations patronales au fonds d'assurance	0,8	0,4	0,1	0,4	1,7	1,4
4 Cotisations salariales au fonds d'assurance	-	-	-	0,1	0,1	0,1
5 Prestations payées par le fonds	(0,8)	(0,4)	(0,1)	(0,2)	(1,5)	(1,1)
6 Entrée/liquidation de régime	-	-	-	-	-	-
7 Gains/(Pertes) actuarielles	-	(0,3)	-	(0,8)	(1,1)	1,9
8 Autres	-	-	-	-	-	-
9 Juste valeur des actifs du fond d'assurance à la clôture = somme (1) à (8)	0,4	1,8	(0,0)	5,8	8,0	8,4
Rationalisation des écarts actuariels générés au cours de l'exercice						
1 Ecart lié au changement d'hypothèses	(0,4)	-	-	0,1	(0,3)	5,6
2 Ecart d'expérience	(0,3)	(0,2)	-	(0,8)	(1,3)	2,0
3 Ecart actuariels générés par les actifs de couverture	-	0,3	-	0,8	1,1	(1,9)
4 Total des (Gains)/Pertes d'expérience sur l'exercice - Clôture	(0,7)	0,1	-	0,1	(0,5)	5,7

81

Les actifs détenus en couverture des engagements sociaux s'élevaient à 8,0 millions d'euros et sont localisés essentiellement aux Pays-Bas et en Allemagne. Ils sont investis dans les fonds généraux de l'assureur à qui la société n'a pas imposé de stratégie d'investissement (allocation actions, immobilier,...).

La France n'a pas d'obligation, légale ou contractuelle, de versement ou d'abondement à un fonds d'assurance.

Les écarts actuariels proviennent des écarts d'expérience et de l'exclusion des frais de gestion du calcul des engagements conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les écarts actuariels ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global pour un effet net après impôt de +0,4 million d'euros.

Les résultats de l'analyse de sensibilité de l'évaluation de la dette actuarielle au taux d'actualisation, réalisée avec un pas de +/- 0,25% sur la majorité des sociétés concernées, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Alle- magne	Italie	Pays- Bas	Total testé	Total Groupe
Dette actuarielle au 31.12.2013 calculée au taux de 3,0% en France/Italie ; 3,25% aux Pays-Bas; 3,2% en Allemagne	(20,1)	(16,4)	(1,4)	(6,8)	(44,6)	(45,7)
Dette actuarielle calculée avec un taux de 3 ; 3,2 ou 3,25% +0,25 point	(19,6)	(15,3)	(1,2)	(6,5)	(42,5)	
Dette actuarielle calculée avec un taux 3 ; 3,2 ou 3,25% -0,25 point	(20,9)	(15,7)	(1,3)	(7,3)	(45,1)	



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Les résultats de l'analyse de sensibilité de l'évaluation de la dette actuarielle au taux d'inflation, réalisée avec un pas de +/- 0,25% sur la majorité des sociétés concernées, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Alle- magne	Italie	Pays- Bas	Total testé	Total Groupe
Dette actuarielle au 31.12.2013 calculée au taux de 3,0% ou de 3,25% aux Pays-Bas	(20,1)	(16,4)	(1,4)	(6,8)	(44,6)	(45,7)
Dette actuarielle calculée avec un pas de +0,25 point	(21,0)	(16,4)	(1,3)	(6,9)	(45,5)	
Dette actuarielle calculée avec un pas de -0,25 point	(19,5)	(16,4)	(1,2)	(6,8)	(44,0)	

Les résultats de l'analyse de sensibilité de l'évaluation de la dette actuarielle au taux de revalorisation des salaires, réalisée avec un pas de +/- 0,25% sur la majorité des sociétés concernées, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Alle- magne	Italie	Pays- Bas	Total testé	Total Groupe
Dette actuarielle au 31.12.2013 calculée au taux de 3,0% ou de 3,25% aux Pays-Bas	(20,1)	(16,4)	(1,4)	(6,8)	(44,6)	(45,7)
Dette actuarielle calculée avec un pas de +0,25 point	(21,0)	(16,4)	(1,3)	(6,9)	(45,5)	
Dette actuarielle calculée avec un pas de -0,25 point	(19,5)	(16,4)	(1,2)	(6,8)	(44,0)	

Le taux de revalorisation des salaires et le taux d'inflation n'ont pas d'impact sur la valorisation de l'engagement en Allemagne.

L'échéancier prévisionnel des prestations sur les 3 prochaines années prévoit une charge de 0,7 million d'euros pour la France, 0,1 million d'euros pour l'Italie, 0,4 million pour l'Allemagne et de 0,1 million d'euros pour les Pays-Bas.

82

4.14. Impôts différés

L'origine des impôts différés est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Différences temporaires	13,9	14,0
Reports fiscaux déficitaires	15,6	18,6
Autres retraitements IFRS	1,6	-
Impôts différés actifs	31,1	32,6
Différences temporaires	(2,6)	(3,8)
Autres retraitements IFRS	(5,2)	(6,3)
Impôts différés passifs	(7,8)	(10,1)

Hors reports fiscaux déficitaires, les impôts différés correspondent essentiellement à des différences temporaires et à des retraitements IFRS.

La variation des impôts sur reports fiscaux déficitaires activés s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Au 1^{er} janvier	18,6	20,9
Activations	0,7	0,1
Utilisations	(2,6)	(2,1)
Désactivations	(1,2)	-
Ecart de conversion	-	-
Reclassements/Autres	0,1	(0,3)
Sorties de périmètre	-	(0,1)
Au 31 décembre	15,6	18,6

Le montant non activé des impôts différés sur reports fiscaux déficitaires s'élève à 26 millions d'euros et se trouve essentiellement positionné en Italie, aux Etats-Unis et en Chine.

4.15. Dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	31.12.2012
Dettes de location financière > 1 an	11,9		4,2	7,7	11,2
Dettes financières long terme > 1 an	23,8		22,3	1,5	29,5
Dettes financières long terme	35,7	-	26,5	9,2	40,7
Dettes de location financière < 1 an	1,7	1,7			1,7
Part < 1 an des dettes financières long terme	54,1	54,1			37,3
Concours bancaires courants, escompte	48,1	48,1			41,6
Intérêts courus	0,1	0,1			0,1
Dettes financières court terme	104,0	104,0	-	-	80,7
Passifs destinés à être cédés	-	-			0,8
Total des dettes financières	139,7	104,0	26,5	9,2	122,2

L'analyse des risques de taux et de liquidité est exposée dans la note 4.17.3.2.

Echéancier des dettes court terme

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013
Inférieur à 1 mois	56,8
Entre 1 et 3 mois	6,6
Entre 3 et 12 mois	40,6
Total	104,0

Variation des dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31 décembre 2012	122,2
Nouveaux emprunts (y compris crédit syndiqué revolving)	30,9
Remboursements d'emprunts long terme et locations financières (y compris crédit syndiqué)	(37,1)
Variation des concours bancaires courants, escompte et autres facilités de crédit	9,6
Variation de périmètre	15,0
Ecart de conversion et autres	(0,9)
Au 31 décembre 2013	139,7



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

En juillet 2013, Jacquet Metal Service a contracté un crédit syndiqué de 75 millions d'euros, venant se substituer au crédit syndiqué signé en 2010.

Le crédit syndiqué est utilisé à hauteur de 14 millions au 31 décembre 2013 et compte tenu de sa nature de crédit revolving, il est classé dans la catégorie dettes financières court terme.

Les autres nouveaux emprunts s'élèvent à 16,9 millions d'euros et correspondent à des nouveaux financements mis en place dans les filiales principalement en France, en Turquie et en Slovaquie.

Décomposition de l'endettement financier net par nature de taux et par devise

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Emprunts à taux fixes	15,2	27,1
Emprunts à taux variables	76,3	52,5
Concours bancaires courants, escompte	48,1	41,6
Intérêts courus	0,1	0,1
Dettes financières	139,7	121,4
<i>Dont EUR</i>	<i>128,6</i>	<i>104,8</i>
<i>Dont CZK</i>	<i>0,7</i>	<i>2,9</i>
<i>Dont CHF</i>	<i>1,8</i>	<i>1,9</i>
<i>Dont TRY</i>	<i>3,5</i>	<i>5,1</i>
<i>Dont CNY</i>	<i>0,8</i>	<i>1,8</i>
<i>Dont LTL</i>	<i>-</i>	<i>1,7</i>
<i>Dont GBP</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>
<i>Dont SEK</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>
<i>Dont PLN</i>	<i>2,6</i>	<i>1,6</i>
<i>Dont Intérêts courus</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>
Passifs destinés à être cédés	-	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61,4	71,5
Endettement financier net	78,3	50,7

84

4.16. Dettes fournisseurs et autres passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Dettes fournisseurs	156,0	153,0
Passifs d'impôt exigible	2,0	0,9
Dettes fiscales	10,6	9,4
Dettes sociales	18,7	18,1
Avances et acomptes sur commandes	0,6	0,5
Dettes sur immobilisations	0,1	0,1
Créditeurs divers	1,9	1,8
Produits constatés d'avance	0,4	0,8
Autres passifs courants	32,3	30,6
Autres passifs non courants	1,0	0,1

L'ensemble des dettes fournisseurs et autres passifs est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement généralement accordé par les fournisseurs est compris entre 30 et 90 jours selon les pays.

4.17. Instruments financiers

4.17.1. Actifs financiers

31.12.2013 (en millions d'euros)	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Ventilation par catégorie d'instruments			
				Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances au coût amorti
Actifs financiers non courants	3,7	-	3,7	-	-	-	3,7
Créances clients	128,8	128,8	-	-	-	-	128,8
Autres actifs	13,1	13,1	-	-	-	-	13,1
Instruments dérivés	0,1	0,1	-	-	0,1	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61,4	61,4	-	61,4	-	-	-
Total des actifs financiers	207,1	203,4	3,7	61,4	0,1	-	145,6

31.12.2012 (en millions d'euros)	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Ventilation par catégorie d'instruments			
				Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances au coût amorti
Actifs financiers non courants	2,9	-	2,9	-	-	-	2,9
Créances clients	129,4	129,4	-	-	-	-	129,4
Autres actifs	10,1	10,1	-	-	-	-	10,1
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71,5	71,5	-	71,5	-	-	-
Total des actifs financiers	213,8	210,9	2,9	71,5	-	-	142,3

4.17.1.1. Prêts et créances au coût amorti

(en millions d'euros)	2013			2012		
	Brut	Dépré- ciation	Net	Brut	Dépré- ciation	Net
Autres actifs financiers non courants	3,9	0,2	3,7	3,1	0,2	2,9
Créances clients	145,0	16,2	128,8	146,8	17,4	129,4
Autres actifs	13,1	-	13,1	10,1	-	10,1
Total	162,0	16,4	145,6	160,0	17,6	142,3

4.17.1.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	2013		2012	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Instruments financiers dérivés	0,1	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61,4	-	71,5	-
Total	61,5	-	71,5	-

Les instruments financiers dérivés actifs au 31 décembre 2013 sont présentés au paragraphe 4.17.4. Le Groupe applique la comptabilité de couverture lorsque l'efficacité est démontrée. Lorsque ce n'est pas le cas, le Groupe constate par le résultat l'intégralité des variations de juste valeur des instruments de couverture (variation non significative en 2013 pour les instruments financiers dérivés actifs).



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

4.17.1.3. Juste valeur des actifs financiers

31.12.2013 (en millions d'euros)	Prix côté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Actifs financiers non courants	-	-	3,7	3,7	3,7
Créances clients	-	128,8	-	128,8	128,8
Autres actifs	-	13,1	-	13,1	13,1
Instruments dérivés	0,1	-	-	0,1	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	61,4	-	-	61,4	61,4
Total des actifs financiers	61,5	141,9	3,7	207,1	207,1

31.12.2012 (en millions d'euros)	Prix côté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Actifs financiers non courants	-	-	2,9	2,9	2,9
Créances clients	-	129,4	-	129,4	129,4
Autres actifs	-	10,1	-	10,1	10,1
Instruments dérivés	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71,5	-	-	71,5	71,5
Total des actifs financiers	71,5	139,5	2,9	213,8	213,8

86

4.17.1.4. Etat des variations des dépréciations sur actifs financiers

(en millions d'euros)	31.12.2012	Variation de périmètre	Pertes de valeur	Ecarts de conversion	Reclassements	Dotations nettes	31.12.2013
Dépréciation des actifs financiers non courants	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Dépréciation des créances clients	17,4	0,3	-	(0,3)	-	(1,2)	16,2
Total	17,6	0,3	-	(0,3)	-	(1,2)	16,4

(en millions d'euros)	31.12.2011	Variation de périmètre	Pertes de valeur	Ecarts de conversion	Reclassements	Dotations nettes	31.12.2012
Dépréciation des actifs financiers non courants	0,2	-	-	-	-	-	0,2
Dépréciation des créances clients	19,3	(0,1)	-	0,1	-	(1,9)	17,4
Total	19,5	(0,1)	-	0,1	-	(1,9)	17,6

4.17.2. Passifs financiers

31.12.2013 <i>(en millions d'euros)</i>	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Ventilation par catégorie d'instruments			
				Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur en autres éléments du résultat global	Dettes au coût amorti
Autres passifs non courants	1,0	-	1,0	-	-	-	1,0
Dettes financières	139,7	104,0	35,7	-	-	-	139,7
Dettes fournisseurs	156,0	156,0	-	-	-	-	156,0
Instruments dérivés	0,2	0,2	-	-	0,1	0,1	-
Autres passifs	32,3	32,3	-	-	-	-	32,3
Total des passifs financiers	329,2	292,5	36,7	-	0,1	0,1	329,0

31.12.2012 <i>(en millions d'euros)</i>	Total état de la situation financière	Courant	Non courant	Ventilation par catégorie d'instruments			
				Juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur par résultat	Instruments dérivés à la juste valeur en autres éléments du résultat global	Dettes au coût amorti
Autres passifs non courants	0,1	-	0,1	-	-	-	0,1
Dettes financières	121,4	80,7	40,7	-	-	-	121,4
Dettes fournisseurs	153,0	153,0	-	-	-	-	153,0
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	30,6	30,6	-	-	-	-	30,6
Total des passifs financiers	305,1	264,3	40,8	-	-	-	305,1

A l'exception des instruments financiers dérivés, tous les passifs du Groupe sont évalués au coût amorti au 31 décembre.

4.17.2.1. Dettes financières

Les éléments constitutifs des dettes financières sont exposés dans la note 4.15.
L'analyse de la gestion des risques de liquidité est exposée dans la note 4.17.3.2.

4.17.2.2. Instruments dérivés

<i>(en millions d'euros)</i>	2013		2012	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Instruments dérivés	0,2	-	-	-
Total	0,2	-	-	-

Les instruments financiers dérivés passifs au 31 décembre 2013 sont présentés au paragraphe 4.17.4. Le Groupe applique la comptabilité de couverture, lorsque l'efficacité est démontrée. Dans ce cas, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, ce qui a généré une variation de -0,1 million d'euros au 31 décembre 2013. Lorsque l'efficacité n'est pas démontrée, le Groupe constate par le résultat l'intégralité des variations de juste valeur des instruments de couverture, ce qui a généré une perte inférieure à 0,1 million d'euros sur le résultat de l'exercice 2013.

L'analyse de la gestion des risques de taux et de change ainsi que les caractéristiques des contrats de couverture sont exposés dans les notes 4.17.3.2, 4.17.3.3 et 4.17.4.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

4.17.2.3. Dettes fournisseurs et autres passifs

Les éléments constitutifs des dettes fournisseurs et des autres passifs sont exposés dans la note 4.16.

4.17.2.4. Juste valeur des passifs financiers

31.12.2013 (en millions d'euros)	Prix coté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Autres passifs non courants	-	1,0	-	1,0	1,0
Dettes financières	139,7	-	-	139,7	139,7
Dettes fournisseurs	-	156,0	-	156,0	156,0
Instruments dérivés	0,2	-	-	0,2	0,2
Autres passifs	-	32,3	-	32,3	32,3
Total de la juste valeur des passifs financiers	139,9	189,3	-	329,2	329,2

31.12.2012 (en millions d'euros)	Prix coté	Modèle avec données observables	Modèle avec données inobservables	Juste valeur	Etat de la situation financière
Autres passifs non courants	-	0,1	-	0,1	0,1
Dettes financières	121,4	-	-	121,4	121,4
Dettes fournisseurs	-	153,0	-	153,0	153,0
Instruments dérivés	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	30,6	-	30,6	30,6
Total de la juste valeur des passifs financiers	121,4	183,7	-	305,1	305,1

88

4.17.3. Gestion des risques liés aux instruments financiers

4.17.3.1. Risques de crédit et de contrepartie

L'exposition du Groupe aux risques de crédit et de contrepartie concerne principalement les créances clients non assurées. Au 31 décembre 2013, la part des créances clients couvertes est de 80%. Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance commerciale vis-à-vis de ses clients. Il est également précisé que le Groupe ne dépend pas d'un fournisseur particulier et n'a recours que de façon occasionnelle à la sous-traitance.

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement généralement accordé aux clients est compris entre 30 et 90 jours selon les zones géographiques.

Les retards clients au 31 décembre 2013 sont présentés ci-dessous en valeur brute.

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Créances non échues et non dépréciées	102,7	93,2
Créances échues et dépréciées	17,7	20,8
< 30 jours	0,4	3,0
de 30 à 60 jours	0,6	0,9
de 60 à 90 jours	0,5	0,4
de 90 à 120 jours	0,6	0,5
> 120 jours	15,6	16,0
Créances échues et non dépréciées	24,6	32,8
< 30 jours	16,1	22,3
de 30 à 60 jours	4,8	6,6
de 60 à 90 jours	1,1	2,1
de 90 à 120 jours	0,7	0,5
> 120 jours	1,9	1,3
Total créances	145,0	146,7

4.17.3.2. Risques de taux et risques de liquidité

Analyse du risque de taux à l'actif du bilan

L'exposition aux risques de taux à l'actif du bilan porte principalement sur les placements de trésorerie du Groupe. Ces placements de trésorerie sont essentiellement des comptes à terme présentant un risque limité.

Analyse du risque de taux au passif du bilan

L'exposition aux risques de taux au passif du bilan concerne principalement la dette à taux variable du Groupe, partiellement couverte par des instruments de couverture.

En tenant compte des couvertures, la variation de +/- 1 point des taux d'intérêts aurait un impact de l'ordre de 0,6 million d'euros sur la charge d'intérêt.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Emprunts à taux variables	76,3	52,5
<i>Dont emprunts à taux variables couverts</i>	<i>12,5</i>	<i>42,5</i>
Solde non couvert	63,8	10,0

Analyse du risque de liquidité

Sur la base des flux contractuels non actualisés portant à la fois sur le nominal et sur les intérêts, l'échéancier des dettes financières est le suivant :

31.12.2013 <i>(en millions d'euros)</i>	Dettes financières	Engagement contractuel	Echéance		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes financières long terme > 1 an	35,7	37,8	-	28,3	9,4
Concours bancaires non courants	-	-	-	-	-
Dettes financières long terme	35,7	37,8	0,0	28,3	9,4
Dettes financières court terme < 1 an	55,8	56,5	56,5	-	-
Concours bancaires courants, factoring, escompte	48,2	48,4	48,4	-	-
Dettes financières court terme	104,0	104,9	104,9	0,0	0,0
Total des dettes financières	139,7	142,6	104,9	28,3	9,4

Les dettes financières à long et court terme étant principalement composées de dettes libellées en euro, aucune hypothèse de taux de change n'a été retenue.

La ligne « Concours bancaires courants, factoring, escompte » n'est composée que du montant nominal.

Les dettes financières (hors « Concours bancaires courants, factoring, escompte ») s'élèvent à 90,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 et se composent de 15,2 millions d'euros de dettes à taux fixe et de 75,6 millions d'euros de dettes à taux variable.

L'engagement contractuel correspond ainsi à la dette inscrite au bilan au 31 décembre 2013 et aux intérêts futurs. Le calcul des intérêts futurs a été effectué sur la base :

- D'un taux fixe de 3% pour la part couverte par des contrats de cap ;
- D'un taux moyen de 2,4% pour les emprunts non couverts.

Certains emprunts sont soumis au respect de covenants présentés au paragraphe 5.4.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances futures. Au 31 décembre 2013 :

- La trésorerie active du Groupe s'élève à 61,4 millions d'euros dont 23,2 millions d'euros chez Jacquet Metal Service S.A. ;
- Jacquet Metal Service S.A. dispose d'un crédit revolving de 61 millions d'euros non utilisé et d'autres facilités de crédit ;
- Les filiales disposent de 102,6 millions d'euros de lignes de crédit non utilisées.

Le montant des lignes de crédit utilisées et non utilisées est présenté au paragraphe 5.3.

4.17.3.3. Risques de change

4.17.3.3.1. Politiques de couverture de change

Les achats de matières premières des filiales sont principalement réalisés en euro compte tenu de l'implantation géographique du Groupe. L'exposition du Groupe aux risques de change concerne donc principalement les filiales anglaises, suédoises, suisses, polonaises, américaines, turques et chinoises pour la partie des achats engagés en euro, les autres flux étant exprimés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales. Les filiales américaines et chinoises s'approvisionnent principalement en monnaie locale.

Jacquet Metal Service S.A. est exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale.

La direction financière analyse mensuellement les positions de change, devise par devise et filiale par filiale, puis définit et met en place les couvertures nécessaires. L'instrument de couverture le plus souvent utilisé est l'achat ou la vente à terme de devises.

4.17.3.3.2. Risque de change sur les investissements réalisés dans les sociétés en devises étrangères

Les positions bilancielle nettes sur les investissements réalisés dans les sociétés en devises étrangères par devise d'origine sont les suivantes :

31.12.2013 (en millions d'euros)	CHF	CNY	CZK	DKK	GBP	HUF	LTL	PLN	SEK	TRY	USD	Total
Actifs hors immobilisations incorporelles et corporelles	2,3	3,2	9,9	0,0	6,4	9,9	1,9	20,7	8,9	5,7	16,1	85,0
Passifs hors capitaux propres	3,9	1,0	5,6	0,0	3,4	4,7	2,8	13,3	5,0	7,3	36,7	83,5
Position nette	(1,5)	2,2	4,3	(0,0)	3,1	5,2	(0,9)	7,4	3,9	(1,6)	(20,6)	1,5

4.17.3.4. Autres risques

Les autres risques identifiés par le Groupe concernent les risques pays, les risques d'élasticité des prix, les risques d'évolution des cours des métaux et les risques actions.

4.17.4. Instruments dérivés

La valorisation de ces instruments, comptabilisée au niveau des charges financières nettes ou au niveau des autres éléments du résultat global a été effectuée sur la base d'anticipations de taux d'intérêt et de taux de change :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2012	Mouvements de périmètre	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Instruments dérivés - taux	-	-	-	-	-
Instruments dérivés - change	0,0	-	0,2	-	0,2
Total instruments dérivés passif	0,0	-	0,2	-	0,2
Instruments dérivés - taux	-	-	-	-	-
Instruments dérivés - change	-	-	0,1	-	0,1
Total instruments dérivés actif	-	-	0,1	-	0,1

Au 31 décembre 2013, les instruments dérivés de taux sont les suivants :

Nature du contrat	Société	Dette au 31.12.2013	Capital couvert au 31.12.2013	Index de taux	Valeur de marchés	Durée
Cap	IMS group Holding	12,5	12,5	0,50%	-	du 31/12/12 au 15/06/14
Total		12,5	12,5		-	

La valeur de marché des instruments dérivés de taux est non significative au 31 décembre 2013. L'analyse des risques de change, de taux et de liquidité est détaillée dans la note 4.17.3.2.

5. Engagements hors-bilan

91

La direction financière du Groupe procède à une revue détaillée des engagements hors bilan. Les engagements reçus et donnés présentés ci-après sont exposés sur la base du capital restant dû des dettes auxquelles ils sont rattachés.

5.1. Synthèse des engagements donnés / reçus

Les engagements hors bilan se décomposent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012	Échéance		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements reçus dans le cadre d'opérations de financement (garanties)	6,1	0,5	3,6	2,5	-
Engagements donnés	86,2	89,7	76,0	8,6	1,6
Garanties fournisseurs	10,5	12,4	10,5	-	-
Garanties bancaires	5,7	12,4	2,2	3,4	0,1
Crédit documentaire / Lettre de Crédit / SBLC	15,7	14,3	15,6	0,1	-
Lettres de confort	6,9	7,5	6,9	-	-
Hypothèques	3,2	4,7	0,7	1,3	1,2
Nantissement	4,7	2,4	3,3	1,4	-
Suretés sur BFR	21,9	19,1	21,9	-	-
Cautions	17,6	16,9	14,9	2,5	0,3



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

Les principaux nantissements et hypothèques données sont les suivants :

31.12.2013 (en millions d'euros)	Montant de l'actif nanti	Date de départ	Date d'échéance	Total poste de bilan	Actif nanti en % du poste de bilan
Hypothèques sur terrains ou bâtiments					
Stappert Ceska Republika	0,7	11.02.2011	31.08.2014	0,9	77,6%
JACQUET Metallservice	0,7	01.10.2007	30.09.2017	1,6 ⁽¹⁾	43,8%
JACQUET Osiro	1,8	01.06.2011	01.03.2021	4,5 ⁽¹⁾	40,0%
JACQUET Osiro		01.03.2011	01.03.2017		
Nantissements de matériels					
JACQUET Metallservice	0,1	01.10.2007	30.09.2017	0,8 ⁽¹⁾	12,5%
Autres nantissements					
Garantie actif/passif JMS SA	1,9	01.01.2012	31.12.2015	-	n.a
SICAV JMS SA données en garantie	2,7	20.11.2013	30.12.2014	2,7 ⁽¹⁾	100,0%
Total	7,9				

⁽¹⁾ Total à la valeur brute du poste bilan dans les comptes consolidés.

5.2. Obligations contractuelles

(en millions d'euros) 2013	Total	Paiements dus sur la période		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Obligations en matière de locations financières ⁽¹⁾	13,3	2,3	6,4	4,6
Valeur actualisée des obligations en matière de locations financières ⁽²⁾	10,9	2,2	5,4	3,3
Contrats de location simple ⁽³⁾	46,9	13,3	28,2	5,4
Obligations d'achat irrévocables	4,3	4,3	-	-

(en millions d'euros) 2012	Total	Paiements dus sur la période		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Obligations en matière de locations financières ⁽¹⁾	13,1	2,2	6,2	4,7
Valeur actualisée des obligations en matière de locations financières ⁽²⁾	10,8	2,1	5,4	3,3
Contrats de location simple ⁽³⁾	54,4	13,7	32,3	8,4
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-

⁽¹⁾ Il s'agit du total des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financière. Au 31 décembre, il n'existe pas de contrat de sous-location au titre des contrats de locations financières.

⁽²⁾ L'engagement correspond à la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre des contrats de locations financières.

⁽³⁾ L'engagement correspond au total des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables.

5.3. Lignes de crédit

Le montant des lignes de crédit se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012		
	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible
Financements Jacquet Metal Service S.A.	125,6	49,3	76,3	101,0	30,0	71,0
<i>Dont crédit à terme syndiqué</i>		-	-	30,0	30,0	-
<i>Dont crédit revolving syndiqué</i>	75,0	14,0	61,0	50,0	-	50,0
<i>Dont lignes de crédit / facilités</i>	50,6	35,3	15,3	21,0	-	21,0
Financements filiales	193,0	90,4	102,6	195,6	91,4	104,2
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	n.a	0,8	n.a
Total	318,6	139,7	178,9	296,6	122,2	175,2

5.4. Covenants bancaires

Les obligations attachées aux financements concernent essentiellement le crédit renouvelable syndiqué, utilisé à hauteur de 14 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ces obligations sont les suivantes et correspondent à des engagements à respecter au niveau du Groupe :

- 31 décembre 2013 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 18,5 millions d'euros ;
- 30 juin 2014 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros ;
- 31 décembre 2014 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 20,3 millions d'euros ;
- 30 juin 2015 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros ;
- 31 décembre 2015 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 19,4 millions d'euros ;
- 30 juin 2016 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 11,8 millions d'euros ;
- A tout moment, le ratio de gearing (endettement net sur fonds propres) doit être inférieur à 1 ;
- Il existe une clause d'actionariat qui prévoit que JSA doit détenir un nombre d'actions Jacquet Metal Service S.A. représentant au moins 40% du capital social et des droits de vote.

Au 31 décembre 2013, les obligations associées au financement sont respectées :

- Endettement net : 78,3 millions d'euros ;
- Levier : 2,60 (EBITDA 12 mois glissants : 30,1 millions d'euros) ;
- Dépenses d'investissement : 13,3 millions d'euros ;
- Ratio de gearing : 30,9%.

JSA détient 40,16% du capital et 47,78% des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

5.5. Droit individuel à la formation (DIF)

Les filiales françaises totalisent un droit individuel à la formation ouvert de quarante-cinq mille six cent dix heures. Ne disposant pas des éléments statistiques nécessaires, le Groupe n'est pas en mesure de chiffrer de manière fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit pour les salariés. Par conséquent, aucune charge au titre de cet engagement n'a été comptabilisée dans les états financiers 2013.



RAPPORT FINANCIER 2013

SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES 2013

6. Informations sur les parties liées

Les parties liées ont été définies comme étant les mandataires sociaux de la société mère Jacquet Metal Service S.A. Les dirigeants des filiales n'ont pas été considérés comme des parties liées dans la mesure où leur responsabilité est restreinte à une fraction des revenus ou actifs du Groupe.

Actifs appartenant directement ou indirectement à Monsieur Eric Jacquet et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe.

Sites	Loyers 2013 HT en k€	Loyers 2012 HT en k€	Locataires
Saint Priest - France (69)	423	415	Jacquet Metal Service S.A.
Villepinte - France (93)	118	116	Jacquet Metal Service S.A.
Lyon - France (69)	215	-	Jacquet Metal Service S.A.
Migennes - France (89)	210	207	Jacquet Metal Service S.A.
Grésy sur Aix - France (73)	124	124	Détail Inox
Düsseldorf - Allemagne	91,5	-	Abraservice Deutschland

Les transactions avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

7. Variation de trésorerie consolidée

Le tableau de variation de trésorerie consolidée est présenté en valeur nette, après neutralisation des écarts de conversion et des variations du périmètre de consolidation.

Les décalages existant entre les charges financières enregistrées sur la période et les charges décaissées sont pris en compte dans le tableau de trésorerie mais demeurent non significatifs.

Détail des flux liés à l'exploitation

(en millions d'euros)	31.12.2012	Mouvements de périmètre	Variation du BFR	Autres	Ecarts de conversion	31.12.2013
Stocks et encours	225,5	8,3	2,2	-	(1,7)	234,3
Créances clients	129,3	0,8	0,2	0,1	(1,6)	128,8
Fournisseurs	(153,0)	(4,4)	0,4	-	1,0	(156,0)
BFR opérationnel net	201,8	4,7	2,8	0,1	(2,3)	207,1
Autres actifs	10,1	0,7	2,4	-	(0,1)	13,1
Autres passifs	(30,5)	(1,4)	(0,9)	(0,1)	0,6	(32,3)
BFR avant impôt et éléments financiers	181,4	4,0	4,3	-	(1,8)	187,9

Les « mouvements de périmètre » sont dus essentiellement à l'acquisition de la société Finkenholl en Allemagne.

Détail des opérations d'investissements

Les investissements sont présentés en partie 4.2 et 4.3 de l'annexe.

Détail des opérations financières

Un dividende de 0,59 euro par action a été versé en 2013 par Jacquet Metal Service S.A., pour un total de 13,9 millions d'euros. De plus, 1,6 million d'euros ont été distribués aux associés minoritaires des filiales.

Les nouveaux emprunts et les remboursements d'emprunts correspondent aux mouvements identifiés au paragraphe 4.15 sur les dettes financières.

8. Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

Les honoraires liés aux réseaux des Commissaires aux comptes se sont élevés à 1 224 milliers d'euros en 2013 et se ventilent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ernst & Young		Bellot Mullenbach & Associés		Autres		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	179	179	159	159	-	-	338	338
- Filiales intégrées globalement	542	459	58	58	228	249	828	766
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes								
- Emetteur	-	10	-	-	-	-	-	10
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	721	648	217	217	228	249	1 166	1 114
	93%	100%	100%	100%	100%	95%	95%	99%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridiques, fiscales, sociales	58	-	-	-	-	12	58	12
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	58	-	-	-	-	12	58	12
	7%	0%	0%	0%	0%	5%	5%	1%
Total	779	648	217	217	228	261	1 224	1 126

95

9. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société Jacquet Metal Service, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

96

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté de ses comptes, votre Groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges. Les postes suivants des états financiers ont donc été évalués en fonction de ces estimations et hypothèses :

- Ecart d'acquisition (notes 2.9 et 4.1) ;
- Stocks et encours (notes 2.15 et 4.5) ;
- Impôts différés actifs (notes 2.22 et 4.14).

Pour l'ensemble des éléments recensés ci-dessus, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Lyon, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES
Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres
Lionel Denjean

5. COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2013	2012
Prestations de services	4.1	17 994	17 564
Chiffre d'affaires	4.1	17 994	17 564
Reprises sur amortissements et provisions	4.3	289	259
Autres produits	4.2	1 855	1 893
Transferts de charges		1 599	262
Total produits d'exploitation		21 737	19 977
Achats et charges externes	4.4	(14 162)	(11 363)
Impôts, taxes et versements assimilés	4.4	(431)	(482)
Salaires et traitements	4.4	(2 130)	(1 931)
Charges sociales	4.4	(1 155)	(1 146)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.4	(1 811)	(1 507)
Autres charges	4.4	(293)	(192)
Total charges d'exploitation		(19 981)	(16 621)
Résultat d'exploitation		1 756	3 357
Produits de participations		15 889	17 392
Autres intérêts et produits assimilés		2 915	3 386
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		1 261	492
Différences positives de change		1 684	208
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1	2
Produits financiers	4.5	21 749	21 479
Dotations aux amortissements et aux provisions		(37)	(25)
Intérêts et charges assimilés		(814)	(2 169)
Différences négatives de change		(109)	(78)
Charges financières	4.5	(961)	(2 272)
Résultat financier		20 789	19 207
Résultat courant avant impôts		22 544	22 564
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 227	1 630
Reprises sur provisions et transferts de charges		378	202
Produits exceptionnels	4.6	3 605	1 832
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(2)	(3)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(1 070)	(3 281)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(6)	(51)
Charges exceptionnelles	4.6	(1 078)	(3 335)
Résultat exceptionnel		2 527	(1 503)
Intéressement des salariés		-	-
Impôts sur les bénéfices	4.7, 4.8, 4.9	(550)	(702)
Résultat net		24 521	20 359

BILAN AU 31 DECEMBRE

Actif (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2013		31.12.2012	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF					
Immobilisations incorporelles	5.1	13 519	13 076	443	278
Immobilisations corporelles	5.1	4 847	3 147	1 700	1 186
Immobilisations financières	5.1, 5.2, 5.6	217 061	12 665	204 397	199 919
Actif immobilisé		235 427	28 888	206 539	201 383
Avances et acomptes versés	5.3	20	-	20	22
Créances d'exploitation	5.3 et 5.6	10 161	250	9 912	7 944
Créances diverses	5.3 et 5.6	69 112	-	69 112	59 169
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.4	23 234	-	23 234	28 641
Actif circulant		102 528	250	102 279	95 777
Comptes de régularisation	5.5	1 640	-	1 640	580
Actif		339 596	29 137	310 459	297 740

Passif (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2013		31.12.2012	
Capitaux propres	6.1 et 6.3		216 351		205 952
Provisions pour risques et charges	6.4		4 417		3 960
Emprunts auprès des établissements de crédit	6.5		38 637		30 000
Comptes courants bancaires	5.4 et 6.5		10 605		62
Autres dettes financières	6.5		26 428		44 256
Dettes financières			75 670		74 318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.5		6 173		4 932
Dettes fiscales et sociales	6.5		3 168		2 977
Dettes d'exploitation			9 341		7 909
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6.5		39		-
Dettes d'impôt sociétés	6.5		10		442
Autres dettes diverses	6.5		4 632		3 795
Dettes diverses			4 681		4 237
Total dettes			89 691		86 464
Comptes de régularisation	6.6		-		1 364
Passif			310 459		297 740

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

1. Faits marquants

En 2013, Jacquet Metal Service S.A. a cédé des titres de participation dans le cadre des opérations de reclassement de titres au sein du groupe. Ces cessions ont permis de dégager une plus-value de 1,8 million d'euros.

2. Règles et méthodes comptables

Principes généraux appliqués

Les états de synthèse de la société ont été établis selon les normes, principes et méthodes du Code de commerce et du Plan comptable général ainsi que du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes et tableaux présentés, en complément du bilan et du compte de résultat, constituent l'annexe et font, à ce titre, partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice arrêté le 31 décembre 2013 a une durée de douze mois.

Estimations

La préparation des états financiers nécessite la prise en compte d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan, ainsi que les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- Les tests de dépréciation des titres de participation. La méthodologie suivie se fonde sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs actualisés issus de plans internes d'une durée de 5 ans ;
- Les passifs sociaux sont évalués selon des hypothèses actuarielles statistiques ;
- Les provisions pour risques et charges sont évaluées afin de tenir compte de la meilleure estimation des risques à la date de clôture.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition, constitué :

- Du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- De tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- De toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principaux modes et durées d'amortissements sont les suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| - Logiciels | Linéaire – entre 1 an et 10 ans |
| - Agencements, installations | Linéaire – entre 3 ans et 10 ans |
| - Matériel de transport, de bureau, informatique et le mobilier | Linéaire – entre 1 an et 10 ans |

La société utilise ses actifs le plus longtemps possible et les cessions d'immobilisations restent très occasionnelles.

Par ailleurs, la société a choisi, lorsque cela était possible, de pratiquer un mode d'amortissement dégressif. Ce régime fiscal, réservé à certaines catégories de biens, permet d'accroître sensiblement le montant des déductions fiscales pratiquées au cours des premières années d'utilisation du bien. D'un point de vue comptable, la part des dotations qui excède l'amortissement linéaire est constatée dans un compte de provision pour amortissement dérogatoire dans les capitaux propres sous la rubrique « provisions réglementées ».

Tests de dépréciation effectués sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable.

Actifs financiers

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres augmenté des frais d'acquisition, c'est-à-dire de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des titres à l'exception des coûts d'emprunts.

L'évaluation de la juste valeur des titres de participation détenus dans des sociétés non cotées est réalisée sur la base des flux futurs de trésorerie attendus augmentée de la valeur résiduelle de l'entreprise.

Les flux futurs de trésorerie sont déterminés sur la base des prévisions établies par la direction du Groupe compte tenu d'une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui prévaudront pendant la durée d'utilité des actifs. La méthodologie s'appuie sur les plans internes d'une durée de 5 ans. Les flux futurs de trésorerie sont calculés à partir du résultat d'exploitation issu des budgets prévisionnels, ajusté de la variation du besoin en fonds de roulement, des amortissements et des dépenses d'investissements, avant incidence des éléments financiers et après prise en compte de l'impôt sur les résultats. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen des ressources financières du groupe. La valeur résiduelle correspond au flux de trésorerie actualisé à l'infini, cette valeur étant augmentée de la trésorerie disponible et diminuée des dettes financières.

Un test de dépréciation sur l'évaluation de la valeur des titres de participation est réalisé annuellement à la clôture de l'exercice pour constater si la valeur recouvrable des titres n'est pas inférieure à leur valeur comptable. Si la valeur comptable des titres est supérieure au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur prix de vente net anticipé, une perte de valeur portant sur la différence est alors enregistrée.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent principalement aux actions auto-détenues non affectées et à des dépôts de garanties versés. Ces derniers sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non remboursement.

Les titres auto-détenus sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur comptable. Les sorties sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré.



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises hors zone euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Provision pour engagements sociaux

La société provisionne les indemnités de fin de carrière, compléments de retraite des salariés et médailles du travail. Les dotations et reprises de provisions sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

La provision est évaluée par des actuaires externes.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite (IDR) sont définis par la convention collective de la Métallurgie.

La Société applique la méthode dite du « corridor » pour le traitement des gains et pertes actuarielles.

Les engagements sociaux font l'objet d'une évaluation annuelle à partir des caractéristiques propres à l'entreprise et de facteurs d'évolution externes détaillés comme suit :

	2013	2012
Hypothèses démographiques		
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2007-2009	INSEE TV/TD 2007-2009
Age minimum de début d'activité	22 ans pour les cadres et 20 ans pour les non cadres	22 ans pour les cadres et 20 ans pour les non cadres
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Modalités de départ	Départ volontaire à l'initiative du salarié	Départ volontaire à l'initiative du salarié
Hypothèses financières		
Taux d'actualisation		
<i>Retraite chapeau</i>	3,00%	3,00%
<i>Autres régimes</i>	3,00%	3,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires	0,39% à 4,69% selon les CSP, les régimes et l'âge	0,39% à 4,69% selon les CSP, les régimes et l'âge
Taux de charges sociales	50%	50%
Taux de rendement des actifs financiers	3,00%	3,00%

Instruments dérivés

La société gère certains de ses risques financiers à l'aide d'instruments financiers dérivés dits de couverture. La société utilise essentiellement des contrats de CAP pour gérer les risques de taux liés à ses besoins de financement. Conformément aux principes comptables français, les montants nominaux des instruments financiers dérivés ne sont pas comptabilisés.

L'incidence des instruments financiers de couverture est appréhendée de façon symétrique en compte de résultat par rapport aux flux du sous-jacent couvert.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

4. Notes sur le Compte de Résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013		2012	
France	3 399	19%	3 363	19%
Export	14 594	81%	14 201	81%
Total	17 994	100%	17 564	100%

Le chiffre d'affaires est constitué de prestations de service facturées aux filiales, principalement des prestations de gestion et des prestations informatiques. L'évolution du chiffre d'affaires est liée en partie à l'évolution de l'activité du Groupe.

4.2. Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Loyers	1 246	871
Produits d'activités annexes	609	1 022
Total	1 855	1 893

Jacquet Metal Service S.A. loue des bâtiments pour le compte de certaines filiales françaises du Groupe. Ces loyers sont refacturés par Jacquet Metal Service S.A. aux sociétés utilisatrices des bâtiments.

Les produits d'activités annexes correspondent principalement à des frais de personnel et à des charges refacturés à certaines filiales du Groupe.

4.3. Reprises de provisions

Les reprises de provisions s'élèvent à 0,3 million d'euros sur l'exercice 2013 et correspondent essentiellement à une reprise de provisions sur engagement de retraite.

4.4. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 1,8 millions d'euros contre 3,4 millions d'euros en 2012. Cette variation s'explique par l'augmentation de certaines charges d'exploitation (retraite complémentaire IRUS, honoraires liés aux opérations de développement, frais bancaires relatifs à la négociation du crédit syndiqué, développement des systèmes d'information...).



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

4.5. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Dividendes reçus des filiales	15 889	17 392
Revenus de placement ⁽¹⁾	2 407	2 811
<i>Revenus de prêts⁽¹⁾</i>	2 407	2 811
Reprises de provisions ⁽²⁾	1 261	492
<i>Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation⁽²⁾</i>	53	-
<i>Reprises de provisions pour risques et charges financières</i>	25	31
<i>Reprises de provisions pour dépréciation des actions propres</i>	1 184	461
Autres	2 192	784
<i>Intérêts sur cash pooling</i>	-	-
<i>Produits financiers sur contrats de couverture</i>	-	-
<i>Autres produits financiers</i>	509	576
<i>Gains de change</i>	1 684	208
Produits financiers	21 749	21 479
Intérêts et charges assimilées	(814)	(2 169)
Pertes de change	(109)	(78)
Dotations aux provisions ⁽²⁾	(37)	(25)
<i>Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation⁽²⁾</i>	-	-
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges financières</i>	(37)	(25)
Charges financières	(961)	(2 272)
Résultat financier	20 789	19 207

⁽¹⁾ Dont prêts filiales et intérêts des cashpool pour 2 405 milliers d'euros contre 2 808 milliers d'euros en 2012.

⁽²⁾ Cf. note 5.2 sur les provisions pour dépréciation des immobilisations financières.

4.6. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Cessions d'actifs immobilisés	-	6
Cessions de titres	2 885	1 500
Autres produits exceptionnels	720	326
Produits exceptionnels	3 605	1 832
Valeur nette comptable des actifs cédés	-	(1)
Valeur nette comptable des titres cédés	(1 063)	(3 006)
Autres charges exceptionnelles	(15)	(328)
Charges exceptionnelles	(1 078)	(3 335)
Résultat exceptionnel	2 527	(1 503)

Le résultat exceptionnel de 2,5 millions d'euros résulte essentiellement de plus-values de cession réalisées lors d'opérations de reclassement des titres de participation avec le Groupe.

4.7. Impôt sur les sociétés

La société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés, dont elle est la société tête de Groupe. Au 31 décembre 2013, ce périmètre comprend toutes les sociétés françaises du Groupe. Le régime d'intégration a été prorogé pour 5 ans à compter de l'exercice 2010.

La société mère du Groupe, Jacquet Metal Service S.A., est seule redevable vis-à-vis du Trésor Public de l'impôt sur les sociétés dû par l'ensemble des sociétés françaises. Les principales dispositions ci-après ont été adoptées pour le traitement comptable des impositions relevant de ce régime particulier :

- Chaque filiale intégrée, bien que non tenue de verser l'impôt au Trésor, constate néanmoins en charge celui dont elle serait redevable dans le régime de droit commun et en acquitte le montant à Jacquet Metal Service S.A. ;
- L'éventuel allègement d'impôt constaté au niveau de la déclaration fiscale d'ensemble et résultant de l'imputation de la perte d'une société déficitaire constitue un profit qui appartient à la filiale et dont le montant lui reste acquis ;
- Les économies réalisées par le Groupe non liées aux déficits (correctifs et avoirs fiscaux des sociétés déficitaires) sont conservées chez la société mère et sont constatées en produits ou en charges.

En cas de sortie de la filiale intégrée, après considération de sa situation fiscale, des perspectives d'évolution de cette situation comme de la nature de l'événement motivant sa sortie, la société intégrante pourra être tenue d'octroyer à la filiale intégrée un dédommagement au titre de la perte, pour cette dernière, du fait de son appartenance au groupe intégré, de certaines prérogatives fiscales, telle, notamment, la possibilité de report de ses déficits pendant son appartenance au groupe intégré.

La détermination de l'étendue effective de cet éventuel dédommagement de la filiale intégrée et les modalités pratiques d'un tel dédommagement, feront l'objet, lors de sa sortie, d'un accord particulier.

Report en arrière des déficits (carry-back)

Conformément à l'option qui lui est ouverte par l'article 220 quinquies du Code général des impôts, la société a opté pour le report en arrière d'une partie du déficit du groupe fiscal de l'exercice, donnant naissance à une créance cumulée sur le Trésor Public de 3,3 millions d'euros.

Cette créance est remboursable à l'issue d'une période de cinq ans (voir paragraphe 5.3) lorsqu'elle n'a pas été utilisée dans ce délai pour le paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe. La créance n'a pas été cédée en garantie ou remise à l'escompte auprès d'un établissement bancaire.

En 2013, cette créance est utilisée à hauteur de 828 milliers d'euros pour imputation sur le solde de l'impôt société.

Répartition de l'impôt sur les sociétés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012	
	Résultat avant IS	IS avant intégration fiscale	Gain/Perte net d'intégration fiscale	Résultat après IS	Résultat après IS
Résultat courant	22 544	1 701	-	20 843	20 765
Résultat exceptionnel	2 527	842	-	1 685	(1 505)
Taxe de 3% sur les distributions	-	418	-	(418)	-
Imputation déficits antérieurs	-	(1 433)	-	1 433	1 067
Crédits d'impôt	-	(31)	-	31	26
Incidence IS filiales	-	-	(948)	948	-
Total	25 072	1 498	(948)	24 521	20 353



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

4.8. Situation fiscale différée ou latente

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant en base 2013	Montant de la créance future d'impôt	
		2013	2012
Accroissements d'impôts latents (passif)			
Décalages temporaires imposables au taux de droit commun	-	-	-
Amortissements dérogatoires	495	165	223
Impôts différés passif (dette future)	495	165	223
Allègements d'impôts latents (actif)			
Décalages temporaires imposables au taux de droit commun	4 707	1 569	1 950
Déficits reportables fiscalement ⁽¹⁾	13 594	4 531	6 247
Impôts différés actif (créance future)	18 301	6 100	8 197
Solde net allègements / (accroissements) futurs d'impôts	17 806	5 935	7 974

⁽¹⁾ en 2013, 5 150 milliers d'euros ont été utilisés.

Les accroissements et allègements d'impôts latents ont été calculés avec un taux d'imposition de 33,33%. Ces impôts différés ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux.

4.9. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Résultat de l'exercice	24 521	20 358
Impôt sur les bénéfices	550	702
Résultat avant impôts	25 072	21 061
Variation des amortissements dérogatoires	(372)	(190)
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	24 700	20 870

5. Notes sur le Bilan – Actif

5.1. Variation des immobilisations

Valeur brute (en milliers d'euros)	31.12.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Immobilisations incorporelles	13 358	161	-	13 519
Immobilisations corporelles	4 017	1 106	(276)	4 847
Titres de participations	174 477	-	(1 063)	173 414
Créances rattachées aux participations	34 028	37 036	(32 618)	38 446
Actions auto-détenues	4 990	4 522	(4 727)	4 784
Prêts et autres immobilisations financières	326	130	(38)	417
Immobilisations financières	213 821	41 687	(38 446)	217 062
Total valeur brute	231 196	42 953	(38 722)	235 427

Amortissement (en milliers d'euros)	31.12.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2013
Immobilisations incorporelles	13 081	192	(197)	13 076
Immobilisations corporelles	2 831	316	-	3 147
Titres de participations	12 353	-	(53)	12 300
Créances rattachées aux participations	-	-	-	-
Actions auto-détenues	1 549	-	(1 184)	365
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	13 901	-	(1 236)	12 665
Total amortissements et provisions	29 813	508	(1 433)	28 888
Valeurs nettes des immobilisations	201 383	42 446	(37 289)	206 539



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

5.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation s'élevé à 173,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 174,5 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette variation résulte essentiellement des opérations de reclassement des titres de participation au sein du Groupe.

Les informations sur les principales filiales et participations détenues directement sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Pays	Capital social	Capitaux propres hors capital	Quote-part du capital détenu (en %)	VNC des titres	Prêts & avances consentis par la Société	VNC des comptes courants des filiales ⁽¹⁾	Cautions & avals donnés	Dividendes versés au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice
JACQUET Holding SARL	France	14 337	8 640	100,00%	19 695	29 130	11 218	-	3 000	-	1 546
STAPPERT Deutschland	Allemagne	8 871	72 808	100,00%	6 517	-	0	-	11 500	248 876	3 654
ABRASERVICE Holding SAS	France	1 819	16 270	100,00%	18 233	800	1 680	-	-	-	(84)
IMS group Holding SAS	France	10 854	62 840	100,00%	108 581	6 700	34 273	-	-	-	1 897
Autres	France	17	102		465	-	(793)	-	95	4 352	109
JACQUET Finland OY	Finlande	104	3 257	78,95%	82	-	-	-	237	5 584	(268)
JACQUET s.r.o	République Tchèque	55	193	80,00%	38	-	-	-	48	3 149	37
FONCIERE Engis S.A	Belgique	2 975	936	100,00%	4 206	-	6 020	-	-	270	38
Stappert France	France	1 939	(981)	46,00%	3 297	-	1 542	-	-	16 912	(1 163)
Total					161 114	36 630	53 939	-	14 881	279 144	5 766

⁽¹⁾ débiteurs (+) / créditeurs (-) y compris cash pooling.

Les capitaux propres et les résultats présentés dans ce tableau sont des éléments statutaires ne tenant pas compte des retraitements comptables opérés au niveau du Groupe.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 38,4 millions d'euros et correspondent à des avances à plus d'un an consenties à des filiales détenues directement ou indirectement par Jacquet Metal Service S.A.

Actions auto-détenues

La variation annuelle correspond aux mouvements sur le contrat de liquidité.

5.3. Echancier des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant bruts au 31.12.2013	Montant nets au 31.12.2013	Échéances		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Actif immobilisé					
Créances rattachées à des participations	38 447	38 447	246	38 201	-
Prêts	95	95	30	65	-
Autres immobilisations financières	321	321	-	-	321
Actif circulant					
Avances et acomptes versés	20	20	20	-	-
Créances d'exploitation	10 161	9 912	9 912	-	-
Créances diverses	69 112	69 112	34 831	34 273	9
Charges constatées d'avance	527	527	527	-	-
Total	118 684	118 435	45 566	72 538	330

La part à moins d'un an des créances rattachées à des participations correspond essentiellement à des intérêts facturés aux filiales. Les créances diverses comprennent principalement les comptes de cash pooling pour 62,3 millions d'euros, dont 34,3 millions d'euros à échéance supérieure à un an.

5.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Des conventions de centralisation de trésorerie ont été mises en place entre Jacquet Metal Service S.A. et certaines filiales. La remontée des soldes (débiteurs et créditeurs) se fait sur des comptes pivot appartenant à Jacquet Metal Service S.A. et permet ainsi d'optimiser la trésorerie du Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit au 31 décembre 2013 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31.12.2013	Valeur nette au 31.12.2013	Valeur nette au 31.12.2012
Titres de placement	3 300	3 300	2 771
SICAV monétaires	3 300	3 300	2 771
Disponibilités	19 935	19 835	25 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 235	23 235	28 641

5.5. Comptes de régularisation – Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Charges constatées d'avance	527	261
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 077	295
Ecart de conversion - actif	37	25
Comptes de régularisation – Actif	1 640	580

Les charges constatées d'avance sont uniquement des charges d'exploitation.



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

Les écarts de conversion se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2013	31.12.2012
Créances	37	25
Dettes	-	-
Total	37	25
Provision perte de change	37	25
Écarts de conversion actifs non couverts par une provision pour perte de change	-	-

6. Notes sur le Bilan - Passif

6.1. Renseignements concernant les capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Il est composé de 24 028 438 actions représentant un montant total de 36 631 126,16 euros.

Une information détaillée sur l'évolution du capital social est donnée au paragraphe 5 de la partie « Autres informations » du Document de Référence.

Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre de titres en circulation	Capital	Primes d'émission / fusion	Réserve légale	Autres réserves et RAN	Résultat	Provisions réglementées	Capitaux propres
31 décembre 2012	24 028 438	36 631	58 142	3 374	86 777	20 358	670	205 952
Affectation du résultat		-	-	289	6 122	(6 411)	-	-
Distributions		-	-	-	-	(13 947)	-	(13 947)
Variation des provisions		-	-	-	-	-	(175)	(175)
Résultat 2013		-	-	-	-	24 521	-	24 521
31 décembre 2013	24 028 438	36 631	58 142	3 663	92 899	24 521	495	216 351

Autres réserves et report à nouveau

Le poste des « autres réserves et report à nouveau (RAN) » inclut 6,2 millions d'euros de réserve indisponible dotée en contrepartie des actions auto-détenues.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constatées conformément aux textes en vigueur et comprennent les amortissements dérogatoires. Les mouvements de la période sont présentés au paragraphe 6.3.

6.2. Opérations afférentes aux titres de la société

Contrat de liquidité

Par contrat en date du 17 mars 2008, Jacquet Metal Service a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI arrivant à échéance le 31 décembre 2008, et ensuite renouvelable par tacite reconduction pour des durées d'un an. Pour la mise en œuvre effective de ce contrat, la somme initiale de 2 600 000 euros a été mise à la disposition du fournisseur de liquidité.

Au 31 décembre 2013, le contrat de liquidité est composé d'un montant de 1 million d'euros de liquidité et de 53 000 actions Jacquet Metal Service S.A. pour une valeur de marché de 0,7 million d'euros.

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale du 28 juin 2013 a autorisé, dans sa dixième résolution, le Conseil d'administration à faire acheter par la Société ses propres actions.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions auto-détenues s'élève ainsi à 353 886 actions, représentant 1,47% du capital pour une valeur nette de 4,4 millions d'euros :

- 300 886 actions auto-détenues ne sont pas affectées au 31 décembre 2013 et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 3,8 millions d'euros ;
- 53 000 actions sont auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité et sont comptabilisées en « immobilisations financières » pour une valeur nette comptable de 657 milliers d'euros.

	Nombre d'actions				(en milliers d'euros)		
	31.12.2012	Augmentation	Diminution / Attribution	31.12.2013	Coût d'entrée	Provision au 31.12.2013	Valeur nette au 31.12.2013
Actions affectées au plan d'attribution gratuite d'actions	-	-	-	-	-	-	-
Actions affectées	-	-	-	-	-	-	-
Actions non affectées	300 886	-	-	300 886	4 126	365	3 761
Actions du compte de liquidité	103 000	422 197	472 197	53 000	657	-	657
Actions non affectées	403 886	422 197	472 197	353 886	4 783	365	4 418
Total	403 886	422 197	472 197	353 886	4 783	365	4 418

111

Capital autorisé de valeurs mobilières donnant accès au capital

La société n'a pas consenti d'options d'achat ou de souscription d'actions.

6.3. Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent principalement aux amortissements dérogatoires, la société ayant choisi, lorsque cela était possible, de pratiquer un mode d'amortissement dégressif. Elles évoluent comme suit sur la période :

(en milliers d'euros)	31.12.2012	Dotations	Reprise	31.12.2013
Amortissements dérogatoires	644	-	(181)	463
Amortissements frais d'acquisition de titres	26	6	-	32
Total	670	6	(181)	495



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

6.4. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2012	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	31.12.2013
Provision pour pertes de change	25	37	25	-	37
Provisions pour risques	25	37	25	-	37
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provision pour pensions et obligations similaires ⁽¹⁾	3 628	688	268	-	4 048
Autres provisions pour charges	307	46	21	-	332
Provisions pour charges	3 935	734	289	-	4 380
Total	3 960	771	314	-	4 417
<i>Dont exploitation</i>		734	289	-	
<i>Dont financier</i>		37	25	-	
<i>Dont exceptionnel</i>		-	-	-	

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2013, le montant des engagements sociaux provisionnés s'élève à 4 048 milliers d'euros dont 3 763 milliers d'euros au titre de la retraite complémentaire, 230 milliers d'euros au titre des indemnités de fin de carrière, 45 milliers d'euros au titre des ayants droit et 10 milliers d'euros au titre des médailles du travail.

6.5. Echancier des dettes

(en milliers d'euros)	Montant au 31.12.2013	Echéances		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	38 637	33 162	5 475	-
Comptes courants bancaires	10 605	10 605	-	-
Autres dettes financières	26 428	26 137	-	290
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 173	6 173	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 168	3 168	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39	39	-	-
Dettes d'impôt sociétés	10	10	-	-
Autres dettes diverses	4 632	4 632	-	-
Total	89 691	83 926	5 475	290

6.6. Détail des écarts de conversion passif

(en milliers d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Créances	-	1 364
Dettes	-	-
Total	-	1 364

7. Autres informations

7.1. Effectifs à la clôture

	31.12.2013	31.12.2012
Cadres	15	18
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	-	-
Total	15	18

7.2. Droit individuel à la formation (DIF)

Au 31 décembre 2013, le volume des heures de formation cumulées acquises par les salariés au titre du DIF, n'ayant jusqu'à présent pas donné lieu à utilisation de la part des salariés s'élève à mille six cents soixante-quatorze heures.

7.3. Rémunération versée aux mandataires sociaux

La société compte deux dirigeants mandataires sociaux dont les rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects, versés en 2013 se sont élevés à 806 milliers d'euros contre 904 milliers d'euros sur l'exercice 2012.

Les jetons de présence, seules rémunérations versées aux administrateurs non dirigeants de Jacquet Metal Service S.A., se sont élevés à 77 milliers d'euros en 2013 contre 106 milliers d'euros en 2012.

Opérations conclues entre Jacquet Metal Service S.A. et ses dirigeants

Sites	Loyers 2013 HT en k€	Loyers 2012 HT en k€	Locataires
Saint Priest – France (69)	423	415	Jacquet Metal Service S.A.
Villepinte – France (93)	118	116	Jacquet Metal Service S.A.
Lyon – France (69)	215	-	Jacquet Metal Service S.A.
Migennes – France (89)	210	207	Jacquet Metal Service S.A.

Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Néant.

7.4. Informations concernant les entreprises liées

Les éléments indiqués ci-dessous sont présentés en valeur brute avant une éventuelle provision.

Eléments concernant les entreprises liées (en milliers d'euros)	31.12.2013
Participations	173 414
Créances rattachées à des participations	38 447
Total immobilisations	211 861
Créances d'exploitation	9 724
Créances diverses	67 426
Total créances	77 150
Emprunts et dettes financières divers	26 137
Dettes fournisseurs	3 369
Dettes diverses	316
Total dettes	29 823
Résultat financier	18 399
Produits de participation	15 889
Autres intérêts et produits assimilés	2 501
Dotations provision sur titres de participation	(53)
Intérêts et charges assimilés	61



RAPPORT FINANCIER 2013

COMPTES ANNUELS 2013 – JACQUET METAL SERVICE S.A.

7.5. Engagements financiers

Les engagements donnés présentés ci-après sont exposés sur la base du capital restant dû des dettes auxquelles ils sont rattachés.

Engagements financiers donnés et reçus dans le cadre d'opérations de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Nantissements de Sicav	2 328	2 328
Garanties bancaires / cautions solidaires / lettres de confort	17 530	17 900
Total des engagements donnés	19 858	20 228

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible	Montant accordé	Montant utilisé	Montant disponible
Crédit à terme syndiqué	-	-	-	30 000	30 000	-
Crédits moyen terme	6 625	6 625	-	-	-	-
Crédit syndiqué	75 000	14 000	61 000	50 000	-	50 000
Autres revolving	23 000	18 000	5 000	-	-	-
Lignes de crédit / facilités	21 000	10 314	10 686	21 000	-	21 000
Total des engagements reçus	125 625	48 939	76 686	101 000	30 000	71 000

Engagements donnés dans le cadre de l'approvisionnement des filiales

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Garanties autonomes	11 650	11 879
Total des engagements donnés	11 650	11 879
<i>Dont à moins de 1 an</i>	<i>11 650</i>	<i>11 879</i>
<i>Dont de 1 à 5 ans</i>	-	-
<i>Dont à + de 5 ans</i>	-	-

Engagements contractés pour couvrir le risque de change

La société est principalement exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale.

Au 31 décembre 2013, il n'y a pas de positions significatives en devises non couvertes.

Engagements reçus dans le cadre d'opérations de couverture de taux

Au 31 décembre 2013, il n'y a aucune opération de couverture de taux en cours.

7.6. Obligations associées aux financements

Les obligations attachées aux financements concernent essentiellement le crédit renouvelable syndiqué, utilisé à hauteur de 14 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ces obligations sont les suivantes et correspondent à des engagements à respecter au niveau du Groupe :

- 31 décembre 2013 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 18,5 millions d'euros ;
- 30 juin 2014 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros ;
- 31 décembre 2014: levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 20,3 millions d'euros ;
- 30 juin 2015 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros ;
- 31 décembre 2015: levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 19,4 millions d'euros ;
- 30 juin 2016 : levier 2,0 ou Dette Financière Nette Consolidée inférieure à 125 millions d'euros et dépenses d'investissement inférieures ou égales à 11,8 millions d'euros ;
- A tout moment, le ratio de gearing (endettement net sur fonds propres) doit être inférieur à 1 ;
- Il existe une clause d'actionariat qui prévoit que JSA doit détenir un nombre d'actions Jacquet Metal Service S.A. représentant au moins 40% du capital social et des droits de vote.

Au 31 décembre 2013, les obligations associées au financement sont respectées :

- Endettement net : 78,3 millions d'euros ;
- Levier : 2,60 (EBITDA 12 mois glissants : 30,1 millions d'euros) ;
- Dépenses d'investissement : 13,3 millions d'euros ;
- Ratio de gearing : 30,9%.

JSA détient 40,16% du capital et 47,78% des droits de vote de Jacquet Metal Service S.A.

6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Jacquet Metal Service, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2013 s'établit à MEUR 161,1, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels, paragraphe « Actifs financiers ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces entités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Lyon, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES
Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres
Lionel Denjean

7. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

118

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

1. Caution solidaire à la société IMS group Holding dans le cadre du prêt bancaire souscrit auprès de Banque Palatine

Personne concernée

M. Eric Jacquet, Président-directeur général de votre société et Président de la société IMS group Holding.

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 29 avril 2013 a autorisé votre société à consentir une caution solidaire à concurrence d'un montant de EUR 5.000.000 en principal, plus tous intérêts, frais et accessoires, en garantie du remboursement du prêt bancaire que sa filiale IMS group Holding a souscrit auprès de Banque Palatine.

2. Baux commerciaux

Personne concernée

M. Eric Jacquet, Président-directeur général de votre société et gérant de la S.C.I. Cité 44.

Objet et modalités

Bailleurs	Locataires	Prise d'effet	Locaux	Loyers (charges) en €	Taxe foncière (charges) en €
Cité 44	JMS S.A.	1 ^{er} avril 2013	Location de bureaux d'une surface de 1.010 m ²	(186 915)	(46 909)

3. Cession de titres de la société Jacquet Metallservice à la société Jacquet Holding

Personnes concernées

M. Eric Jacquet, Président-directeur général de votre société et gérant de la société Jacquet Holding.

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 28 juin 2013 a autorisé la cession de 100 % des titres de participation détenus par votre société dans la société Jacquet Metallservice au profit de la société Jacquet Holding.

4. Cession de titres Metals Immo (devenue Foncière Nantes) à Foncière Engis

Personnes concernées

M. Eric Jacquet, Président-directeur général de votre société et représentant de votre société à la présidence du Conseil d'administration de Foncière Engis.

M. Philippe Goczol, directeur général délégué de votre société et administrateur délégué de Foncière Engis.

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 4 septembre 2013 a autorisé la cession de 100 % des titres de participation détenus par votre société dans Foncière Nantes au profit de la société Foncière Engis.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

1. Avance consentie à la société Quarto Nordic AB

Personnes concernées

M. Eric Jacquet, Président du Conseil d'administration de votre société et administrateur de la société Quarto Nordic AB.

M. Philippe Goczol, directeur général délégué de votre société et administrateur de la société Quarto Nordic AB.

Nature et objet

Lors de sa séance du 26 novembre 2008, le Conseil d'administration avait autorisé le versement d'une avance non rémunérée d'un montant maximal de SEK 15.000.000 à la société Quarto Nordic AB, destinée à renforcer les capitaux permanents de cette dernière.

Modalités

Au 31 décembre 2013, le compte courant de votre société envers la société Quarto Nordic AB s'élève à SEK 13.000.000, soit EUR 1.467.418.

2. Baux commerciaux

Personnes concernées

M. Eric Jacquet, Président-directeur général de votre société et gérant de la société Jeric et de la S.C.I. de Migennes.

Objet et modalités

Bailleurs	Locataires	Prise d'effet	Locaux	Loyers (charges) en €	Taxe foncière (charges) en €
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} septembre 2002	Terrain de 2.442 m ² à Saint-Priest (69)	(5 912)	-
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Terrain à usage de stockage à Saint-Priest (69)	(45 905)	-
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Ensemble immobilier situé rue Michel Jacquet à Saint-Priest (69)	(353 264)	(39 106)
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Ensemble industriel situé à Villepinte (93)	(118 102)	(44 952)
S.C.I. Migennes	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2003	Ensemble industriel situé à Migennes (89)	(209 883)	(36 299)
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2004	Appartement dit « Flexovit » situé rue du Mâconnais à Saint-Priest (69)	(5 861)	-
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2004	Local à archives de 95 m ² situé rue du Mâconnais à Saint-Priest (69)	(832)	-
Jeric	JMS S.A.	23-mars-04	Maison dite « Torres » située rue du Lyonnais	(5 793)	-
Jeric	JMS S.A.	1 ^{er} janvier 2005	Maison dite « Garcia » située rue du Lyonnais à Saint-Priest (69)	(5 361)	-
Total				(750 913)	(120 357)

3. Indemnité de révocation ou de non-renouvellement du mandat de M. Philippe Goczol

Nature et objet

Le Conseil d'administration du 15 novembre 2010 a autorisé l'octroi au profit de M. Philippe Goczol d'une indemnité de révocation ou de non-renouvellement de ses fonctions de directeur général délégué de votre société, et a défini les conditions de versement et de fixation du montant de ladite indemnité.

Modalités

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer sur l'exercice 2013.

4. Engagement de non-concurrence de M. Philippe Goczol

Personne concernée

Nature et objet

Le Conseil d'administration du 15 novembre 2010 a autorisé la conclusion avec M. Philippe Goczol, directeur général délégué, d'un engagement de non-concurrence limité à une durée de un an suivant la cessation de ses fonctions de directeur général délégué.

Pendant l'exécution de l'interdiction, votre société versera au directeur général délégué une contrepartie financière mensuelle.

Modalités

Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer sur l'exercice 2013.

5. Caution solidaire à la société IMS group Holding dans le cadre du prêt bancaire souscrit auprès de Société Générale

Personne concernée

M. Eric Jacquet, Président-directeur général de votre société et Président de la société IMS group Holding.

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'administration du 14 novembre 2012 a autorisé votre société à consentir une caution solidaire à concurrence d'un montant de EUR 12.500.000 en principal, plus tous intérêts, frais et accessoires en garantie du remboursement du prêt bancaire que sa filiale IMS group Holding a souscrit auprès de Société Générale.

Paris et Lyon, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES
Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres
Lionel Denjean

8. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport du Président du Conseil d'administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport a été préparé par le Président avec l'assistance de la direction de l'audit interne Groupe. Il a été revu par le Comité d'audit et des risques du 27 février 2014 et approuvé par le Conseil d'administration du 4 mars 2014.

CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La préparation et l'organisation des travaux du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre défini par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés anonymes à Conseil d'administration, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil d'administration.

1. Gouvernance d'entreprise

La Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF révisé en juin 2013 et disponible sur le site internet du MEDEF, ci-après le « Code de référence ». La Société déclare appliquer les recommandations du Code de référence, à l'exception du renouvellement échelonné des mandats des Administrateurs (recommandation n°14) compte tenu de la courte durée du mandat d'Administrateur au sein de la Société (deux années).

2. Conseil d'administration

Critères d'indépendance des membres du Conseil

Conformément aux dispositions de son règlement intérieur, le Conseil veille à compter en son sein au moins la moitié de membres indépendants selon les critères en vigueur en matière de « gouvernement d'entreprise ». L'indépendance des membres du Conseil se vérifie au regard des critères suivants :

- Ne pas être et ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société du Groupe ;
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou de membre du Conseil de surveillance ;
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'Administrateur ou de membre du Conseil de surveillance ;
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement, significatif de la Société ou du Groupe ou pour lequel la Société ou le Groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société du Groupe ;
- Ne pas avoir été Commissaire aux comptes de la Société au cours des cinq dernières années ;
- Ne pas être membre du Conseil de surveillance ou Administrateur depuis plus de douze ans, étant précisé que la perte de la qualité de membre indépendant n'interviendra qu'à l'expiration du mandat au cours duquel aura été dépassée la durée de douze ans ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la Société ou, le cas échéant, de la société mère exerçant un contrôle sur la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration peut toutefois estimer qu'un membre, bien que remplissant les critères énoncés ci-dessus, ne doit pas être qualifié d'indépendant compte tenu de sa situation particulière. La qualification de membre indépendant est débattue chaque année par le Comité des nominations et des rémunérations et examinée au cas par cas chaque année par le Conseil d'administration au regard des critères énoncés ci-dessus avant la publication du rapport annuel.

Composition du Conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration est présentée dans la partie 4.1 de la présentation du Groupe.

Organisation du Conseil d'administration définie par un règlement intérieur

Le Conseil d'administration a adopté son règlement intérieur le 20 juillet 2010 et l'a mis à jour le 22 janvier 2014 afin de tenir compte de la révision du Code de référence intervenue en juin 2013. Le règlement intérieur du Conseil d'administration regroupe et précise les règles d'organisation et de fonctionnement qui lui sont applicables en vertu de la Loi et des statuts de la Société, ainsi que les règles de fonctionnement des Comités permanents mis en place.

Outre les compétences et les pouvoirs du Conseil d'administration, le règlement intérieur rappelle les devoirs et obligations de ses membres au regard des principes de confidentialité des informations privilégiées détenues et des règles d'indépendance et de loyauté.

Le règlement rappelle en outre l'obligation pour chacun de ses membres d'informer le Conseil d'administration de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel dans lequel il pourrait être impliqué directement ou indirectement; il doit, dans un tel cas, s'abstenir de participer aux débats et à la prise de décisions sur les sujets concernés.

Le règlement intérieur rappelle les règles applicables en matière de transactions sur les titres de la Société telles qu'énoncées aux termes de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-14 et 222-15 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre et le règlement intérieur prévoit la possibilité de participer aux réunions par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, à l'exception des réunions statuant sur l'arrêté des comptes annuels ou sur la révocation du Président ou du Vice-président du Conseil d'administration.

Le règlement intérieur prévoit les règles de fonctionnement des Comités permanents institués en son sein: le Comité des nominations et des rémunérations ainsi que le Comité d'audit et des risques.

Le règlement intérieur prévoit enfin qu'au moins une fois par an, le Conseil d'administration est invité par son Président à procéder à un examen et une évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration.

Missions et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui le concernent. Dans ce cadre, le Conseil, notamment :

- Délibère sur la stratégie du Groupe et sur les opérations qui en découlent et, plus généralement, sur toute opération significative portant notamment sur des investissements ou des désinvestissements importants ;
- Désigne la direction générale de l'entreprise et contrôle sa gestion ;
- Veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché notamment à travers les comptes et le rapport annuel ou à l'occasion d'opérations significatives.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La conclusion des opérations suivantes doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'administration :

- Tous projets d'acquisition ou de cession de participations ou d'acquisition ou de cession de fonds de commerce pour une valeur d'entreprise, pour chaque opération, supérieure à 5 millions d'euros ;
- Toute opération significative se situant hors de la stratégie annoncée de l'entreprise ;
- Les avals, cautions et garanties, dans les conditions déterminées par les textes applicables.

Le Président ou, le cas échéant, le Vice-président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration dont il rend compte à l'Assemblée générale. Le Président veille au bon fonctionnement des organes de la Société et notamment des Comités du Conseil d'administration. Il s'assure que les membres du Conseil d'administration sont en mesure de remplir leur mission, notamment au sein des Comités. Il s'assure que le Conseil d'administration consacre le temps nécessaire aux questions intéressant l'avenir du Groupe.

Compte tenu du cumul des fonctions de Président et Directeur général, le Président du Conseil d'administration est le seul à pouvoir s'exprimer au nom de cette instance.

Activité du Conseil d'administration

En 2013, le Conseil d'administration de Jacquet Metal Service s'est réuni six fois. Le calendrier prévisionnel des réunions a été adressé aux membres et les convocations, accompagnées de l'ordre du jour et des dossiers techniques soumis à leur examen, ont été faites en règle générale une semaine avant la date de la réunion.

Le Conseil d'administration a notamment :

- Autorisé le Président à accorder des garanties accordées pour le compte de la Société ;
- Réparti les jetons de présence au titre de l'exercice 2012 ;
- Examiné le budget 2013 ;
- Examiné les comptes consolidés et sociaux, selon le cas, annuels, trimestriels ou semestriels ;
- Approuvé le rapport 2012 du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- Arrêté les rapports et résolutions proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale convoquée le 28 juin 2013 ;
- Approuvé l'acquisition de la société FINKENHOLL et de sa filiale PALISANDER ;
- Autorisé la signature d'une convention de crédit syndiqué ;
- Mis en œuvre l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 28 juin 2013 au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions de la Société ;
- Autorisé divers reclassements de titres de participation au sein du Groupe ;
- Pris connaissance de l'ensemble des comptes-rendus du Comité d'audit et des risques ainsi que ceux du Comité des nominations et des rémunérations ;
- Dans le cadre des points d'actualité sur la vie du Groupe, pris connaissance de l'état d'avancement des projets en cours, des événements et opérations présentant un caractère significatif pour la Société.

La durée des réunions du Conseil d'administration a été en moyenne de 2 heures environ et le taux de participation des membres a été de 98,15 %.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'administration.

Evaluation des travaux du Conseil d'administration

Conformément aux recommandations du Code de référence, le Conseil procède annuellement à l'évaluation de son fonctionnement, et réalise tous les trois ans un bilan plus approfondi.

Le Conseil consacre donc, une fois par an, un point de son ordre du jour à cette évaluation et organise un débat sur son fonctionnement afin d'en améliorer l'efficacité, de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues au sein du Conseil et de mesurer la contribution effective de chaque membre à ses travaux.

L'évaluation triennale, plus formelle et plus approfondie a été réalisée au moyen d'un questionnaire remis aux Administrateurs lors de la séance du 7 novembre 2013 dont les réponses ont été analysées par le Conseil d'administration lors de sa séance du 22 janvier 2014. Il ressort que la majorité des Administrateurs considère que les règles de bonne gouvernance sont effectivement mises en œuvre par la Société.

Le Conseil d'administration a conclu que la fréquence et la durée de ses réunions, ainsi que de l'information dont lui-même et chacun de ses membres disposent préalablement, lui permettent de mener à bien sa mission.

3. Comités permanents

Le Conseil d'administration du 29 juin 2012 a procédé:

- Au renouvellement des membres du Comité des nominations et des rémunérations ;
- Au renouvellement des membres du Comité d'audit et des risques.

Chaque comité spécialisé est composé de 3 membres réputés indépendants et compétents, conformément aux recommandations du Code de Référence.

125

3.1. Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est composé de trois membres, Monsieur Jean Jacquet, qui assume également la fonction de Président du Comité d'Audit, Monsieur Xavier Gailly et Monsieur Jacques Leconte.

Ce Comité a comme mission :

- De s'assurer de la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- D'examiner les éventuelles difficultés rencontrées dans l'application des méthodes comptables ;
- D'examiner, avant leur présentation au Conseil d'administration, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions et, à cet effet, de passer en revue les états financiers semestriels, annuels et, le cas échéant, trimestriels, les principes et méthodes comptables, les principes et méthodes d'audit et de contrôle interne de la Société et les analyses et rapports relatifs au reporting financier, à la politique comptable et aux communications entre le Président- Directeur général et les Commissaires aux comptes de la Société ;
- De contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, d'apprécier les informations reçues du Conseil d'administration, des Comités internes à la Société et des auditeurs internes et externes ;
- D'examiner et de contrôler les règles et procédures applicables aux conflits d'intérêts et à l'identification et à la mesure des principaux risques financiers, ainsi que leur application et de soumettre annuellement au Conseil d'administration son évaluation ;
- De piloter la sélection, la désignation et le renouvellement des Commissaires aux comptes, de formuler un avis sur le montant des honoraires sollicités par ces derniers, de s'assurer de leur indépendance et de leur objectivité s'agissant des Commissaires aux comptes appartenant à des réseaux assurant à la fois des fonctions d'audit et de conseil et de soumettre au Conseil d'administration les résultats de ses travaux ;
- D'examiner le programme d'intervention des Commissaires aux comptes, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations et leurs suites ;



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- De fixer les règles de recours aux Commissaires aux comptes pour les travaux autres que ceux relatifs au contrôle des comptes et de confier des missions complémentaires d'audit à des auditeurs externes ;
- De s'assurer de l'indépendance des Commissaires aux comptes et, notamment, que leurs honoraires et les prestations complémentaires ne sont pas de nature à affecter cette indépendance ;
- Plus généralement, d'examiner, contrôler et apprécier tout ce qui est susceptible d'affecter l'exactitude et la sincérité des états financiers.

Pour mener à bien sa mission, le Comité d'audit et des risques a accès à tout document comptable et financier; il entend les responsables de l'établissement des comptes ainsi que les Commissaires aux comptes afin d'obtenir l'assurance que ces derniers ont eu accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs diligences, notamment s'agissant des filiales consolidées et qu'ils ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

Les règles d'organisation et de fonctionnement, ainsi que les missions et attributions du Comité d'audit et des risques, sont détaillées dans le règlement intérieur du Conseil d'administration.

Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins deux fois par an avant les réunions du Conseil dont l'ordre du jour porte notamment sur l'examen des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels, ainsi que sur l'examen des rapports des Commissaires aux comptes y afférant. Il s'assure également du suivi des risques potentiels encourus par le Groupe. Il rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

Activité du Comité d'audit et des risques

126

Au cours de l'exercice 2013, le Comité d'audit et des risques s'est réuni deux fois avec un taux de présence de 100% ; la durée de ses réunions a été en moyenne de 2h30 heures environ.

Ses travaux ont principalement porté d'une part, sur l'examen des comptes annuels et semestriels du Groupe et de la Société et de la bonne application des principes comptables et d'autre part, sur la vérification du déroulement de la clôture des comptes et des conclusions des Commissaires aux comptes à l'issue de leurs travaux de contrôle.

Par ailleurs, le Comité d'audit et des risques a pris connaissance des travaux de la direction de l'audit interne portant notamment sur le suivi des recommandations des Commissaires aux comptes, de ses conclusions sur les missions d'audit spécifiques et sur l'approche proposée pour l'organisation du contrôle interne et le recensement et le suivi des risques.

Le Comité d'audit et des risques a rendu compte de ses travaux au Conseil d'administration.

Evaluation des travaux du Comité d'audit et des risques

Au cours de sa séance du 27 février 2014, les membres du Comité d'audit et des risques ont procédé à l'examen du fonctionnement du Comité et à son évaluation. Cette évaluation s'est faite de manière interne et portait principalement sur les sujets suivants : composition du Comité, périodicité et durée des réunions, qualité des débats, travaux du Comité, information des membres du Comité, rémunération des membres du Comité, accès aux dirigeants du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a conclu que la fréquence et la durée de ses réunions, ainsi que l'information dont lui-même et chacun de ses membres disposent préalablement, lui permettent de mener à bien sa mission.

3.2. Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de trois membres, Monsieur Jean-François Clément, qui assume également la fonction de Président du Comité des nominations et des rémunérations, Monsieur Jean-Jacques Nougéin et Monsieur Jean Jacquet.

Le Comité des nominations et des rémunérations a pour mission :

- De faire part au Conseil d'administration de toute proposition concernant l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux, dans toutes ses composantes ;
- De donner un avis sur le recrutement de nouveaux administrateurs ou du (des) Directeur(s) général (aux) et sur la fixation et l'évolution, dans toutes leurs composantes, de leurs rémunérations ;
- Etablir un plan de succession des dirigeants sociaux afin de pouvoir proposer des solutions notamment en cas de vacance imprévisible ;
- Participer à l'élaboration du rapport annuel en ce qui concerne l'information des actionnaires sur les rémunérations perçues par les mandataires sociaux ; et
- Le cas échéant de faire part au Conseil d'administration de toute recommandation sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel de la Société, par tous moyens, y compris les plans d'épargne salariale, les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital et l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le Comité des nominations et des rémunérations se fait communiquer à cet effet tous les éléments nécessaires ou utiles suffisamment en amont de la réunion dudit Comité pour que ses membres puissent en prendre connaissance dans un délai raisonnable avant cette réunion, et entend toute personne dont l'audition est nécessaire ou utile à l'accomplissement de sa mission.

Activité du Comité des nominations et des rémunérations

Au cours de l'année 2013, le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni une fois le 16 avril 2013. Tous les membres du Comité ont participé à cette réunion.

Les travaux ont porté sur la conformité des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, perçues ou dues au titre de 2012, au regard des avis émis à ce sujet par le Comité ainsi que l'examen éventuel des modifications pour 2013 de la rémunération de ces dirigeants.

Evaluation des travaux du Comité des nominations et des rémunérations

Au cours de sa séance du 4 mars 2014 à laquelle ont participé tous les membres du Comité, ceux-ci ont procédé à l'évaluation du mode de fonctionnement du Comité. Cette évaluation s'est faite de manière interne sur la base, notamment, d'un questionnaire adressé à chaque membre et portait principalement sur les sujets suivants : composition du Comité, périodicité et durée des réunions, qualité des débats, travaux du Comité, information des membres du Comité, rémunération des membres du Comité, accès aux dirigeants du Groupe.

Le Comité des nominations et des rémunérations a conclu que la fréquence de ses réunions, variable selon les exercices en fonction du nombre de sujets à traiter, et leur durée ainsi que l'information dont dispose préalablement chaque membre du Comité, lui permettent de mener à bien sa mission.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Règles de rémunération des membres du Conseil

Les membres du Conseil perçoivent les rémunérations fixées par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société, conformément aux statuts, selon la répartition fixée par le Conseil d'administration, en tenant compte (i) de la participation effective de chaque membre aux réunions du Conseil d'administration, et à celles de ses Comités le cas échéant, et (ii) des missions spécifiques éventuellement confiées aux membres du Conseil d'administration.

Rémunération d'Eric Jacquet en tant que Président-directeur général et de Philippe Goczol en tant que Directeur général délégué

Rémunération fixe et variable

Eric Jacquet et Philippe Goczol, en tant que dirigeants / mandataires sociaux ne sont pas liés par un contrat de travail au sein du Groupe.

C'est le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, qui a arrêté la politique de rémunération du Président-Directeur général et du Directeur général sur les éléments fixes et variables auxquels s'ajoutent les engagements de toute nature pris par la Société. Le Comité des nominations et des rémunérations, dans le cadre de ses travaux, a notamment pris connaissance des études de l'association ATH observatoire de l'information financière, sur les rémunérations 2008 de 400 dirigeants de sociétés cotées hors CAC 40 et du secteur bancaire et financier et des recommandations du Code de référence en ce domaine.

Les rémunérations variables sont principalement calculées sur des critères de rentabilité nette. Le calcul est déterminé en fonction du résultat net part du Groupe exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe. Elles sont payables annuellement une fois les résultats du Groupe connus.

Avantages en nature

Néant.

Jetons de présence

Monsieur Eric Jacquet a droit à une part des jetons de présence décidés par l'Assemblée des actionnaires et répartis par le Conseil d'administration.

Philippe Goczol n'étant pas Administrateur de Jacquet Metal Service, il ne perçoit aucun jeton de présence.

Attribution gratuite d'actions

Aucune action gratuite n'a été attribuée à Monsieur Eric Jacquet et Monsieur Philippe Goczol en 2012 et 2013. Il n'y a pas de plan d'actions gratuites en cours.

Régimes de retraite

La Société verse des cotisations pour indemnité de départ en retraite et retraite supplémentaire selon un mode de calcul commun aux salariés de la Société et aux dirigeants/mandataires sociaux.

Assurance chômage

La Société verse une cotisation au bénéfice de Monsieur Philippe Goczol au titre d'une convention d'assurance chômage pour dirigeant de type GSC, lui garantissant une indemnisation pendant une durée maximale de 18 mois à partir du mois suivant la date de survenance de l'évènement couvert par la garantie.

Indemnité de non concurrence vis-à-vis de Monsieur Philippe Goczol

Le Conseil d'administration du 15 novembre 2010 a approuvé, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, un engagement de non concurrence vis-à-vis de Philippe Goczol, en cas de cessation de ses fonctions.

Cet engagement prévoit l'interdiction, pendant une durée d'un an, d'exploiter directement ou indirectement, sur les territoires du Benelux, de la France métropolitaine et des pays limitrophes, de quelque manière que ce soit, y compris le commerce électronique, dans les domaines susceptibles de concurrencer les activités exploitées au sein de la Société ou par les sociétés du Groupe. Il est précisé que la société aura la faculté de renoncer à l'application de cette clause et, en conséquence, de ne pas payer la contrepartie financière à la clause de non concurrence.

Indemnité de départ accordée en cas de cessation ou de changement de fonction de Monsieur Philippe Goczol

Le Conseil d'administration a approuvé, le 29 juin 2012, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, les modalités de versement d'indemnités de départ en cas de cessation de fonctions.

Le montant de cette indemnité est fonction de la variation de la valeur théorique de l'entreprise (VTE) entre :

- L'année 2010, date de prise de fonctions de Monsieur Philippe Goczol ;
- Et la moyenne de cette même VTE pour la Période de Référence de l'année de départ et des 2 années précédentes.

Cette indemnité s'élèvera à 6 mois de Salaire si la VTE a progressé de 3 % à 6 % par an en moyenne par rapport à 2010 et à 12 mois de Salaire si la progression de la VTE est supérieure à 6 % par an en moyenne. Aucune indemnité ne sera versée si la variation de la VTE est inférieure à 3 % par an en moyenne.

Pour le calcul des indemnités visées ci-dessus, il sera fait application des définitions suivantes :

- Le salaire de référence servant au calcul de l'indemnité correspond à la rémunération moyenne (fixe + variable) due au titre des trois derniers exercices annuels disponibles à la date de départ (« Salaire »).
- La VTE s'apprécie chaque année par l'application de la formule :
VTE = Capitalisation boursière moyenne + endettement moyen du Groupe, où :
 - La capitalisation boursière moyenne est égale au nombre d'actions (constaté à la fin de la Période de Référence de l'année de départ) x moyenne des cours moyens quotidiens pondérés par les volumes sur la Période de Référence ;
 - L'endettement moyen est calculé à partir de la moyenne de l'endettement net à la fin des 2 dernières Périodes de Référence.
- La Période de Référence est déterminée, en fonction de la date de départ de la manière suivante :
 - si le départ intervient avant la date du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels de l'année de départ (année N) et au plus tard le 1er septembre de l'année N, la Période de Référence de l'année de départ correspond au dernier exercice clos (N-1). Les 2 Périodes de Référence précédentes correspondent alors aux exercices annuels N-2 et N-3 ;
 - Si le départ intervient après l'examen par le Conseil d'administration des comptes du premier semestre de l'année de départ (année N) mais avant celui des comptes annuels de cet exercice (qui doit intervenir avant le 1er mars), la Période de Référence de l'année de départ correspond aux 12 mois précédant la clôture du 1er semestre (N). Les 2 Périodes de Référence précédentes sont déterminées de la même manière pour les 12 mois précédant la clôture du 1er semestre N-1 et du 1er semestre N-2.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5. Participation des actionnaires à l'Assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales figurent aux articles 23 à 28 des statuts de la Société.

6. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de dispositifs visant à retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société s'appuie également sur le guide de mise en œuvre par les valeurs moyennes et petites du cadre de référence sur le contrôle interne publié par l'Autorité des marchés financiers le 9 janvier 2008.

Il couvre l'ensemble des filiales du Groupe entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

1. Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer:

- La conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- L'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- Le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- La fiabilité des informations financières et comptables,

et qui, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques qui pourraient empêcher la Société d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

Les procédures de contrôle interne visent à optimiser le contrôle de Jacquet Metal Service sur ses filiales, dans un cadre de décentralisation des fonctions et des responsabilités, et à garantir la fiabilité des comptes consolidés et la maîtrise des risques susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine ou la réalisation des objectifs du Groupe.

En synthèse, il s'agit des processus mis en œuvre par les dirigeants du Groupe destinés à leur donner une assurance raisonnable qu'un contrôle est exercé sur les filiales et que les opérations sont, conformément aux objectifs, effectivement réalisées et optimisées, que les informations financières sont fiables et que les lois et règlements sont respectés.

Les procédures de contrôle interne actuellement en vigueur au sein de la Société ont essentiellement pour objectif :

- De veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées par la direction Générale et qu'ils soient conformes aux règles internes du Groupe ainsi qu'aux objectifs annuels ;
- De vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées au Conseil d'administration et aux actionnaires reflètent avec sincérité et exactitude l'activité et la situation du Groupe.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2. L'environnement de contrôle

Manuels de procédure ISO

La certification ISO des principales filiales implique un contrôle externe annuel de la bonne application des procédures par un expert indépendant. Ce contrôle donne lieu à la formalisation d'un rapport comprenant des recommandations. Il est transmis directement aux dirigeants des filiales concernées.

Règles générales Groupe

Les règles actuelles rappellent les devoirs et obligations des dirigeants au sein du Groupe en terme notamment:

- De prise d'engagements d'achats de matières, de frais généraux ou de financements ;
- De prise de contrats commerciaux de vente (assurance-crédit, contrats longs, stocks personnalisés, etc.) ;
- De mouvements de personnel ;
- D'investissements ou désinvestissements.

131

3. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de direction et de contrôle à l'ensemble des collaborateurs.

Conseil d'administration

Il appartient à la direction générale de rendre compte au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne, de son déploiement au sein du Groupe et des actions mises en place pour l'améliorer.

En tant que de besoin, le Conseil d'administration peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui le concernent.

Comité d'audit et des risques

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'examiner les comptes sociaux et consolidés et les rapports y afférent avant leur examen par le Conseil d'administration, et de s'assurer de la cohérence de ces états financiers avec les informations dont il a par ailleurs connaissance.

Il a également en charge le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Commissaires aux Comptes participent aux réunions du Comité d'audit et des risques et se tiennent informés des missions réalisées par l'audit interne.

Direction générale finance

Le Directeur Général Finance est responsable des pôles de compétences en matière (i) de financements et de trésorerie, (ii) de consolidation et de contrôle financier, (iii) d'affaires juridiques et d'assurances, (iv) d'audit et de contrôle interne, (v) de fiscalité et (vi) de relations investisseurs. Ces responsabilités sont exercées et / ou déléguées de la manière suivante :

- **Direction financière** : composée d'une direction centrale et de directions dans les principaux pays, la direction financière a notamment pour missions de :
 - Suivre la performance des filiales, des marques et du Groupe ;
 - Suivre la réalisation des objectifs fixés par la direction générale ;
 - Définir, mettre en place et s'assurer de la fiabilité des reportings et des procédures ;
 - Vérifier que les informations comptables, financières et de gestion reflètent avec sincérité et exactitude l'activité et la situation des filiales, des marques et du Groupe.
- **Direction des financements et de la trésorerie Groupe** : elle a notamment pour missions d'optimiser la gestion de la trésorerie et de mettre en place des financements au sein du Groupe. Elle doit par ailleurs s'assurer que les engagements pris par la Société et ses filiales sont conformes aux obligations associées aux financements.
- **Direction de l'audit interne Groupe** : elle veille à l'animation et à la structuration du dispositif de contrôle interne, participe à la définition et à la diffusion du référentiel de contrôle interne et suit l'application des principes définis par le Groupe. Elle exerce une compétence transversale de contrôle sur l'ensemble des activités et des flux de l'entreprise. Ses travaux peuvent s'articuler autour de missions comme l'audit financier (revue des états financiers, examen des systèmes et règles établies en vue d'assurer la fiabilité des informations financières), l'audit opérationnel (revue des principaux cycles de l'entreprise et analyse de l'organisation en place afin de s'assurer qu'elle permet de maîtriser les risques et d'atteindre les objectifs fixés) ou de missions ponctuelles comme le soutien aux opérationnels, des missions de diagnostics ou d'organisation.

132

4. Présentation synthétique du dispositif de contrôle interne

Information et communication

Les procédures spécifiques à l'élaboration de l'information financière et comptable comprennent :

- Les arrêtés comptables trimestriels donnant lieu à consolidation et publication ;
- le suivi mensuel des résultats ;
- un prévisionnel de trésorerie réalisé mensuellement.

Identification et évaluation des risques

Au minimum une fois par trimestre, la direction générale du Groupe reçoit les dirigeants opérationnels des différentes marques. Ces réunions ont notamment pour objet la revue des résultats, le suivi des objectifs, l'identification des opportunités de développement et le recensement des risques.

Ce recensement est complété semestriellement par une déclaration des filiales des risques identifiés.

Pilotage du contrôle interne

Un plan d'audit interne est défini chaque année et soumis au Comité d'audit et des risques. L'objectif poursuivi vise l'amélioration du contrôle interne par la mise en œuvre de missions ponctuelles de revue des processus des filiales et d'évaluation des dispositifs de contrôle interne au niveau de chaque filiale du Groupe.

A terme, la poursuite progressive de ce processus devrait permettre de mettre en place un système formalisé d'évaluation du contrôle interne.

5. Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Planification, pilotage et processus de reporting

Le processus d'élaboration budgétaire et de suivi des performances se présente de la façon suivante :

- A partir des orientations stratégiques arrêtées par la direction générale du Groupe, les Directeurs Opérationnels de marque et les dirigeants des filiales établissent un budget annuel, qui sera discuté et validé par la direction générale du Groupe.
- Au moins une fois par trimestre, les dirigeants opérationnels des différentes marques sont reçus par la direction générale du Groupe pour faire une revue des performances opérationnelles et des orientations stratégiques.

Procédures d'arrêté des comptes

Le Groupe procède à une clôture mensuelle consolidée de certains indicateurs clés et à une clôture trimestrielle de ses comptes consolidés complets.

La direction financière du Groupe organise et planifie l'ensemble des travaux comptables afin d'organiser une consolidation fiable et cohérente de ces données. Cette procédure concerne l'ensemble des filiales consolidées du Groupe.

Les principes comptables sont revus chaque trimestre au regard des nouvelles évolutions réglementaires.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la cohérence et la fiabilité des données utilisées pour les besoins du pilotage interne et de la communication externe incluent la mise en place d'un outil de reporting et de consolidation homogène, progiciel intégrant tous les mois les informations financières de gestion et de comptabilité nécessaires à la consolidation et au pilotage opérationnel. Cet unique outil de consolidation sert à l'élaboration du reporting mensuel et de l'information financière externe, et ce à chaque phase de consolidation (budget, prévisionnels, reportings). Cette unicité permet de répondre aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de l'information comptable et financière pour les différentes données utilisées pour le pilotage interne et la communication externe.

Les données des filiales sont transmises selon un format imposé, identique pour toutes les filiales consolidées du Groupe. Les éléments remontés sont établis dans le même référentiel IAS/IFRS, selon un plan de comptes unique « normes Groupe » en monnaie locale. Les filiales sont responsables de la conformité de ces informations avec les instructions du Groupe (plan de comptes, instructions de clôture) et du respect des instructions détaillées transmises par la direction financière du Groupe (calendrier de remontée et fiabilité des données). Les retraitements nécessaires entre les comptes individuels et les comptes consolidés sont détaillés et enregistrés par chaque filiale et font l'objet d'une revue par les contrôleurs de gestion du Groupe.

Les formats de reporting incluent également des analyses détaillées permettant de comparer les résultats selon des paramètres homogènes, en isolant par exemple les opérations non récurrentes comme les modifications de périmètre.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque filiale gère les particularités locales, assure le contrôle comptable et les obligations de conservation des informations et données concourant à la formation des états comptables et financiers, selon les règles locales en vigueur.

Activité de contrôle

La direction financière du Groupe s'assure de la cohérence des remontées d'information des filiales avant agrégation des résultats et écritures de consolidation et de la cohérence des retraitements effectués. La correcte constatation des flux par les entités fait également l'objet de contrôles automatiques par l'outil de consolidation.

L'identification et le recensement des retraitements est fait en amont conjointement par les directions financières locales et les équipes de contrôle du Groupe. Leur revue est incluse dans les travaux de contrôle des commissaires aux comptes.

Par ailleurs la direction financière du groupe peut être amenée à effectuer des contrôles spécifiques concernant des aspects comptables identifiés comme sensibles qui pourraient avoir un impact significatif sur la présentation des états financiers. Ces éléments sont également revus dans le cadre de leurs travaux de contrôle par les Commissaires aux comptes.

Dans le cadre de leurs missions de contrôle, les contrôleurs de gestion en charge des filiales ont accès à toutes les informations. Leurs interlocuteurs principaux sont les dirigeants et les responsables financiers des filiales contrôlées.

134

Communication financière et comptable

Chaque année, un échéancier récapitule l'ensemble des obligations périodiques du Groupe en matière de communication comptable et financière au marché et aux institutions réglementaires de la Société. Cet échéancier est diffusé en interne aux équipes travaillant plus spécifiquement sur la communication financière.

Parallèlement, les équipes de la direction financière du Groupe ont mis en œuvre la formalisation d'un calendrier comptable et financier en amont permettant de garantir le respect des échéances annoncées.

Les procédures relatives au contrôle de l'information financière et comptable reposent sur :

- Les contrôles mensuels de l'ensemble des informations comptables et financières par les contrôleurs de gestion et la trésorerie ;
- La revue des états financiers par la direction de l'audit interne Groupe.

Eric Jacquet
Le Président du Conseil d'administration

9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE JACQUET METAL SERVICE

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Jacquet Metal Service et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- De vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- D'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

135

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- Prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- Déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.



RAPPORT FINANCIER 2013

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Lyon, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES
Eric Seyvos

ERNST & YOUNG et Autres
Lionel Denjean

AUTRES INFORMATIONS

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant en pages 20 à 35) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en page 96 et 116 du document de référence 2013.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2012, incorporées par référence dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent une observation, figurant en pages 98 et 119 du Document de référence 2012 n°D.13-0228 déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2013.

Les informations financières relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2011, incorporées par référence dans ce document, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 114 et 136 du Document de référence 2011 n°D.12-0225 déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2012.

Eric Jacquet
Président- Directeur général



AUTRES INFORMATIONS

2. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

- **Ernst & Young et autres**, représenté par Lionel Denjean – 41 rue Ybry – 92200 Neuilly sur Seine
Date du 1er mandat : 30 juin 2011
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- **Bellot Mullenbach & Associés**, représenté par Eric Seyvos - 11 rue de Laborde - 75008 Paris
Date du 1er mandat : 21 avril 2005
Date de renouvellement : 3 avril 2008
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Commissaires aux comptes suppléants

- **Auditex, Tour Ernst & Young** - Faubourg de l'Arche – 92037 La Défense
Date du 1er mandat : 30 juin 2011
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- **M. Eric Blache** - 11 rue de Laborde- 75008 Paris
Date du 1er mandat : 21 avril 2005
Date de renouvellement : 3 avril 2008
Durée : 6 exercices. Mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

138

3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET RELATIONS INVESTISSEURS

Thierry Philippe

Directeur général finance

Tel. +33 (0)4 72 23 23 50 – comfi@jacquetmetals.com

4. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination sociale (article 3 des statuts)

La dénomination sociale de la Société est **Jacquet Metal Service**. Il n'est pas déclaré de nom commercial.

Siège social (article 4 des statuts)

Le siège social de la Société est à Saint-Priest (69800), 7 rue Michel Jacquet.

Date de constitution et durée (article 5 des statuts)

La Société a été constituée le 23 septembre 1977.

Sa durée est de 99 ans, sauf cas de dissolution ou de prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire. Le terme de la Société est fixé au 31 décembre 2075.

Immatriculation

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 311 361 489, et son code APE est 7010Z.

Forme juridique et législation applicable

Jacquet Metal Service est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, en particulier les articles L.224-1 et suivants du Code de commerce.

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, en tous pays :

- l'acquisition et la vente de tous produits métallurgiques, de tous produits et biens industriels et tous autres produits de substitution ;
- la représentation, le courtage et la distribution de ces produits, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers ;
- toutes les opérations de parachèvement et de présentation de ces produits ;
- l'obtention, l'acquisition, la vente, l'exploitation de tous procédés et droits de propriété industrielle et de savoir-faire, l'obtention ou la concession de toutes licences ;
- la prise d'intérêts dans toutes entreprises se rattachant directement ou indirectement à l'objet et aux activités susvisés.

Généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou civiles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à ces objets et activités.

Le tout, directement ou indirectement au moyen de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de souscription, d'achat de valeurs mobilières et droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise de location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires sociales.



AUTRES INFORMATIONS

Exercice social (article 32 des statuts)

Chaque exercice social, d'une durée d'une année, commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Assemblées générales (articles 23 à 30 des statuts)

Convocation (article 24)

Les Assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi. Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Tout actionnaire peut également, si cela est précisé dans la convocation d'une Assemblée générale, participer à cette Assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission sous réserve et dans les conditions fixées par la législation ou la réglementation en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette Assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

Admission (article 26)

Tout actionnaire dans les conditions définies par la Loi et la réglementation a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Tout actionnaire peut se faire représenter dans les conditions prévues par la Loi.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la Loi et les règlements.

140 **Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société**

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées générales qui en application de la législation sur les sociétés commerciales sont mis à disposition des actionnaires et du public, et peuvent être consultés au siège social de la Société.

Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages à terme

En dehors des rémunérations et dispositions détaillées dans la partie 2.13 du Rapport de gestion – informations sur la société mère Jacquet Metal Service S.A, il n'existe pas de contrats de services liant les mandataires sociaux à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Fixation – Affectation et répartition des bénéfices (article 34)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître, par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la Loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves

dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital, augmenté des réserves que la Loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé, en tout ou partie, au capital.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la Loi, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Paiement des dividendes – Acomptes (article 35)

- L'Assemblée générale peut accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.
- Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le conseil d'administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai minimal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite, s'il y a lieu, des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société démontre que les bénéficiaires connaissaient le caractère irrégulier de la distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer, compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Droits et obligations attachés aux actions (article 11)

- Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices et la propriété de l'actif social ou le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à la représentation et au vote dans les assemblées générales, sans limitation, dans les conditions prévues par la loi et les règlements. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative chez l'émetteur ou l'établissement mandataire depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la Société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué. Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation



AUTRES INFORMATIONS

entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible. Il en est de même en cas de transfert par suite de fusion ou de scission d'une société actionnaire.

Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

- Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence du montant nominal des actions qu'ils possèdent.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre.

La possession d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'Assemblée générale.

- Les héritiers, créanciers, ayants-droit, syndics ou autres représentants d'un actionnaire ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, provoquer l'apposition des scellés sur les biens et valeurs de la Société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer, en aucune manière, dans son administration ; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée générale.
- Chaque fois qu'il est nécessaire pour exercer un droit de posséder un certain nombre d'actions, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre de faire leur affaire du groupement d'actions requis.

Cession et transmission des actions (article 10)

Outre les obligations d'information résultant des dispositions légales et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir, une fraction égale à 1% du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, jusqu'au seuil d'un tiers du capital social, est tenue d'informer la Société dans un délai de cinq (5) jours de bourse, à compter du franchissement de seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux (2) ans suivant la date de régularisation. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils prévus à l'article L.233-7 du Code du commerce, la privation des droits de vote n'interviendra qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 2,5% du capital et des droits de vote de la Société.

5. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Capital social

Le capital social s'établit à 36 631 126 euros divisé en 24 028 438 actions entièrement libérées.

Forme des actions (article 9)

Les actions de la Société, entièrement libérées, sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment de l'article L.228-2 du Code de commerce.

En vue de l'identification des détenteurs de titres au porteur, la Société est en droit de demander, à tout moment, au dépositaire central d'instruments financiers, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires, la quantité de titres détenus par chacun d'eux et les éventuelles restrictions pouvant les frapper.

En outre, la Société est en droit de demander tous renseignements prévus aux articles L.228-2 et suivants du Code de commerce.

Les conditions d'utilisation de ces informations sont régies par les dispositions du même article L.228-2 du Code de commerce.

Négociabilité des actions – Place de cotation

Toutes les actions sont librement cessibles et cotées sur NYSE Euronext - compartiment B.

Répartition du capital et des droits de vote

Une présentation détaillée de l'actionnariat et de l'identité des détenteurs du capital dépassant les seuils légaux est donnée au paragraphe 2.9 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

143

Rachat par la Société de ses propres actions

Cette information est donnée au paragraphe 2.5 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.

Obligations convertibles échangeables ou remboursables en titres donnant accès au capital

Néant.

Titres non représentatifs du capital

Néant.

Pacte d'actionnaires et concert déclaré

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires ni de concert déclaré.

Contrat de liquidité

Cette information est donnée au paragraphe 2.8 du Rapport de gestion – informations sur la société mère.



AUTRES INFORMATIONS

6. RELATIONS MERE – FILIALES

La société Jacquet Metal Service S.A. et ses filiales entretiennent des relations contractuelles liées à l'organisation et au fonctionnement du groupe.

La facturation de la société mère Jacquet Metal Service S.A. à ses filiales est constituée essentiellement de prestations de services, l'assiette de facturation étant le plus souvent le chiffre d'affaires de la filiale. Les règles de facturation sont identiques pour toutes les filiales et font l'objet de conventions. Les facturations entre filiales sont notamment relatives à la réalisation d'approvisionnements intragroupes.

Jacquet Metal Service S.A. n'est pas uniquement une société holding, mais assure également une activité de prestataire de services pour le compte de ses filiales, visant à optimiser leurs coûts en leur faisant bénéficier d'avantages économiques. Le chiffre d'affaires de Jacquet Metal Service S.A. est ainsi constitué principalement de prestations de management fees et de prestations informatiques, facturées directement ou indirectement à toutes les filiales du Groupe, selon des critères identiques.

Le Groupe Jacquet Metal Service compte de nombreuses filiales, toutes contrôlées majoritairement, réparties dans 22 pays. Les pourcentages d'intérêts et de contrôle de Jacquet Metal Service dans chaque filiale et la liste des pays dans lesquels elles sont implantées sont présentés au paragraphe 1.1. « Périmètre de consolidation » des notes annexes aux comptes consolidés. Les résultats de ces filiales et les commentaires significatifs sur leur activité sont donnés au paragraphe 1.4 des informations sur le Groupe dans le Rapport de gestion. Les dirigeants de la société mère Jacquet Metal Service S.A. sont également mandataires sociaux des principales filiales du Groupe.

144

Le Groupe contrôle des filiales présentant des intérêts minoritaires : JACQUET Finland (FI), JACQUET Osiro (CH), JACQUET Nederland (NL), JACFRIESLAND (NL), JACQUET s.r.o. (CZ), JACQUET Iberica (ES), JACQUET Nordpol (PL), JACQUET Polska (PL), JACQUET Portugal (PT), JACQUET Italtaglio (IT), JACQUET UK (GB), JACQUET Mid Atlantic (USA), JACQUET Houston (USA), JACQUET Midwest (USA), JACQUET West (USA), Finkenholl (DE), Betonstahl Bochum (DE).

A l'exception de JACQUET Osiro et Betonstahl Bochum, l'actionnariat minoritaire est composé des dirigeants des filiales.

A l'exception de JACFRIESLAND, Finkenholl et Betonstahl Bochum, des pactes d'actionnaires existent entre Jacquet Metal Service et les actionnaires minoritaires.

Ces pactes visent à arbitrer les intérêts des parties en cas de volonté de désengagement ou de conflit. Seuls les pactes de JACQUET Finland (FI) et JACQUET Polska (PL) sont susceptibles d'avoir un impact, non significatif, sur Jacquet Metal Service.

Ces pactes ne traitent en aucune manière de modalités touchant à la vente ou à l'achat d'actions de la société Jacquet Metal Service.

7. JACQUET METAL SERVICE - INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

DECRET N°2012-557 DU 24 AVRIL 2012 RELATIF AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE DES ENTREPRISES EN MATIERE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Préambule

L'activité principale du Groupe Jacquet Metal Service recouvre l'achat, le stockage et la livraison de différentes familles de produits en aciers spéciaux et la réalisation de diverses opérations de première transformation sur mesure pour répondre aux spécifications des utilisateurs finaux. La clientèle des sociétés du Groupe est essentiellement locale, composée de petites et moyennes entreprises industrielles.

Le Groupe, présent dans 22 pays, est composé de plus de 80 filiales, dont certaines comprennent plusieurs établissements. Les filiales disposent d'une grande autonomie, notamment dans la gestion des ressources humaines et des règles locales en matière environnementale.

Une fois par trimestre, la direction générale du Groupe reçoit les dirigeants opérationnels des différentes marques. Ces réunions ont notamment pour objet la revue des résultats, le suivi des objectifs, l'identification des opportunités de développement et le recensement des risques. Ces réunions permettent une remontée régulière et structurée de l'information.

La structure du Groupe rend difficile et coûteuse la collecte des nombreuses informations quantitatives requises par le décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale. Seules les données quantitatives jugées pertinentes par le Groupe ont été reprises dans ce document⁽¹⁾.

145

1. Informations sociales et sociétales

Les filiales ou leurs établissements exercent leur activité dans des zones géographiques proches de leur localisation. Compte tenu de leur taille, l'impact territorial, économique et social de leur activité reste limité en matière d'emploi et de développement régional.

Les filiales peuvent avoir recours à la sous-traitance pour la transformation de pièces. Ce recours est peu important et principalement confié à des partenaires locaux.

Le Groupe comprend 2 276 collaborateurs (équivalent temps plein) au 31 décembre 2013. Au cours de l'année 308 personnes ont quitté le Groupe et les nouveaux recrutements (CDI + CDD) se sont élevés à 347, dont 81 dans le cadre de l'acquisition de la société Finkenholl. La ventilation des départs par motifs n'a pas pu être réalisée.

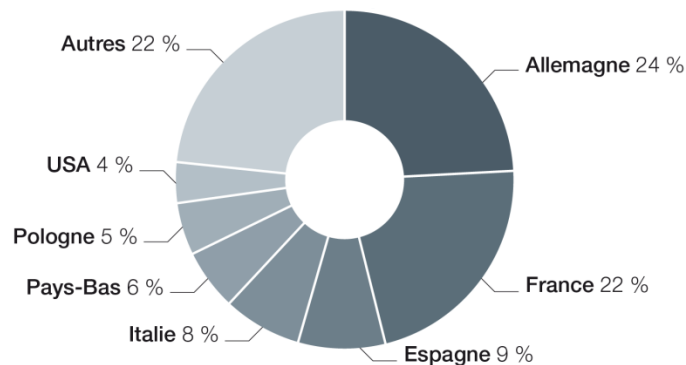
Les effectifs sont composés à de 28% de femmes et 72% d'hommes. L'âge moyen des salariés du Groupe est de 42 ans.

⁽¹⁾ Les informations suivantes ne sont pas disponibles ou ont été jugées non pertinentes : l'absentéisme, l'égalité de traitement, les relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société et la politique générale en matière d'environnement.



AUTRES INFORMATIONS

La répartition des effectifs par zone géographique est la suivante :



Les embauches ainsi que la fixation des rémunérations sont réalisées par les Directeurs des filiales selon leurs besoins et en fonction des compétences disponibles sur le marché du travail local. Les créations de poste sont validées par les Directeurs opérationnels et la Direction Générale du Groupe, notamment lors du processus budgétaire. Les évolutions des rémunérations sont validées par la Direction Générale du Groupe sur proposition des Directeurs de filiales et des Directeurs Opérationnels en fonction des obligations légales de chaque pays et des performances individuelles des salariés.

La gestion des ressources humaines est assurée par les Directeurs des filiales en fonction de leurs propres besoins et des spécificités locales. Ils s'assurent du respect de la législation en vigueur dans le pays et notamment :

- L'organisation du temps de travail, les formations et la mise en œuvre du dialogue social ;
- Les conditions de sécurité et de santé au travail ;
- Le respect des droits de l'Homme et de l'enfant ;
- Le respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

En termes de sécurité et de santé au travail, les mesures prises ne garantissent pas totalement contre la survenance d'accidents du travail. Le suivi des accidents du travail est effectué localement sous la responsabilité de chaque Directeur de filiale. La fréquence d'accident du travail⁽²⁾ est de 22. Le taux de gravité⁽³⁾ d'accident du travail est de 0,44.

Le dialogue social est régi dans chaque société selon la législation en vigueur dans le pays. Le Groupe n'a pas connaissance de manquements significatifs à ses obligations sociales.

Il n'existe pas de centralisation des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel car ces accords dépendent de chaque réglementation locale et structure de filiale. Cependant, tout accord significatif discuté localement est porté à la connaissance préalable de la Direction Générale du Groupe

Chaque Directeur de filiale s'assure enfin que les salariés disposent de la qualification et de la compétence requises au regard du poste occupé. Les plans de formation sont élaborés dans chaque filiale en fonction des besoins et des souhaits des collaborateurs. En 2013, la formation externe des collaborateurs a représenté plus de douze mille heures.

Les échanges avec les tiers (fournisseurs, clients, etc...) sont formalisés au travers de contrats ou de commandes validés par le niveau hiérarchique adéquat. Les relations contractuelles avec les fournisseurs reposent notamment sur leur capacité à respecter les spécifications techniques des produits distribués par le Groupe.

⁽²⁾ Taux de fréquence d'accident du travail = (nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000.

⁽³⁾ Taux de gravité d'accident du travail = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000.

2. Informations environnementales

Les activités du Groupe, concentrées principalement sur la distribution d'aciers spéciaux et des opérations de découpe sur demande, ne génèrent pas d'opérations pouvant avoir un impact significatif sur l'environnement. Le Groupe n'a donc pas engagé de certification spécifique relative à l'environnement (ISO 14001,...).

La gestion des matières achetées et distribuées fait partie intégrante du savoir-faire du Groupe Jacquet Metal Service. Les rebuts de métaux issus de l'activité de découpe sont revendus à des ferrailleurs / recycleurs. Ce processus permet de valoriser les déchets et de limiter l'impact des activités sur l'environnement et la biodiversité.

En France, cinq sites sont répertoriés comme Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en raison de la puissance nécessaire au fonctionnement de certaines machines de découpe.

Les produits achetés et distribués n'ont pas d'impact direct sur la santé des consommateurs. Les activités du Groupe ne rejettent pas de quantité significative de gaz à effet de serre. Le transport des produits achetés et vendus est essentiellement sous-traité.

L'impact des activités du Groupe sur les populations, notamment en termes sonores et d'incidence sur la biodiversité, est limité, les sites étant principalement situés dans des zones industrielles.

L'activité du Groupe ne donne pas lieu à des consommations significatives d'eau ou d'électricité. Les consommations ne font donc pas partie des indicateurs clés de performance suivis par l'entreprise.

Les machines de découpe génèrent des volumes limités d'huiles et d'eaux usées, qui font l'objet de mesures de prévention, recyclage et élimination, organisées sous la responsabilité des Directeurs des filiales. Cela permet de réduire le risque d'incidence directe sur l'environnement. A ce jour, la Direction Générale du Groupe n'a pas été informée de mesures significatives de dépollution à engager du fait de l'exploitation des filiales.

Les implantations du Groupe n'appellent pas de surveillance particulière vis-à-vis de l'adaptation aux changements climatiques.



AUTRES INFORMATIONS

8. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Jacquet Metal Service, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, composés du Référentiel du Rapport Social Sociétal et Environnemental dans sa version du 15 décembre 2013 (ci-après les « Référentiels ») et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

148 Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- D'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225 105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- D'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de trois personnes entre janvier et mars 2014 pour une durée d'environ six semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽¹⁾.

⁽¹⁾ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

1. Attestation de présence

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené deux entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès de la direction financière, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- D'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- De vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽²⁾ :

- Au niveau de l'entité consolidante et de certaines entités⁽³⁾, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- Au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁽⁴⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 20 % des effectifs.

⁽²⁾ Informations environnementales et sociétales : les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.

Informations sociales : Effectif total et répartitions, les entrées et les sorties, les accidents du travail (notamment leurs fréquences et leurs gravités), le nombre total d'heures de formation.

⁽³⁾ Les filiales Stappert Deutschland, IMS Aceros, Abraservice Lyon et Jacquet Lyon.

⁽⁴⁾ Les filiales Stappert Deutschland et IMS Aceros.



AUTRES INFORMATIONS

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'élément suivant :

- La partie relative aux indicateurs environnementaux des Référentiels n'est pas suffisamment connue de l'ensemble des entités.

Paris le 24 mars 2014,

L'Organisme Tiers Indépendant
Ernst & Young et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé Développement durable

Bruno Perrin
Associé

9. LES INFRASTRUCTURES

Les actifs du Groupe

Les actifs du Groupe sont principalement composés de bâtiments et de capacités de parachèvement (machines de découpe, pliage,...).

L'immobilier au 31 décembre 2013

En m ² Pays	Site en Pleine Propriété			Site en Location			Site en Crédit-Bail		
	Superficie Bâtiment	Superficie Terrain	Nombre de Dépôts	Superficie Bâtiment	Superficie Terrain	Nombre de Dépôts	Superficie Bâtiment	Superficie Terrain	Nombre de Dépôts
Allemagne	39 766	75 015	7	13 181	21 503	2	8 808	21 110	1
Autriche	1 363	2 811	1	212	-	-	5 000	17 200	1
Belgique	17 946	33 133	2	469	-	-	-	-	-
Chine	5 439	20 118	1	2 003	-	1	-	-	-
Espagne	1 284	10 295	1	58 692	38 954	10	-	-	-
Etats-Unis	-	-	-	22 635	14 072	5	-	-	-
Finlande	2 333	23 064	1	39	-	-	-	-	-
France	36 303	204 227	6	81 443	189 013	11	22 847	49 505	2
Hongrie	4 080	22 602	1	36	-	-	-	-	-
Italie	1 950	2 500	1	63 716	72 278	8	-	-	-
Lituanie	-	-	-	1 873	470	3	-	-	-
Pays-Bas	5 325	13 000	1	16 388	11 470	1	-	-	-
Pologne	8 633	62 693	2	4 044	-	2	-	-	-
Portugal	130	-	-	7 084	13 625	2	-	-	-
République Tchèque	-	-	-	2 140	976	2	-	-	-
Royaume-Uni	2 500	17 000	1	5 461	6 600	1	-	-	-
Slovaquie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovénie	247	5 663	-	-	-	-	-	-	-
Suède	4 169	27 927	2	550	-	1	-	-	-
Suisse	2 567	5 851	2	-	-	-	-	-	-
Turquie	200	-	-	3 200	6 514	1	-	-	-
Total	134 235	525 899	29	283 166	375 475	50	36 655	87 815	4

151

Répartition des centres de distribution de Jacquet Metal Service entre propriété et location

Nombre de dépôts	31.12.2013
Centres en pleine propriété	29
Centres en location	50
Centres en crédit-bail	4
Total	83

Il n'existe aucune contrainte environnementale pouvant influencer l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations corporelles. L'information sur les actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants mandataires sociaux et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe est donnée au paragraphe 2.13 des informations sur la société mère dans le Rapport de gestion.



AUTRES INFORMATIONS

10. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

En application de l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, ce document présente la liste de toutes les informations publiées ou rendues publiques par Jacquet Metal Service du 1er janvier 2013 au 6 mars 2014 pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en vigueur.

10.1. Publications au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO)

Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et disponibles sur le site du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr

Comptes sociaux et comptes consolidés 2012	05.07.2013	N° affaire 1303935
Avis de convocation : Assemblée générale mixte du 28 juin 2013	12.06.2013	N° affaire 1303137
Avis de réunion : Assemblée générale mixte du 28 juin 2013	22.05.2013	N° affaire 1302219

10.2. Publications au Greffe du Tribunal de Commerce

Néant.

10.3. Publications AMF

Déclaration des dirigeants	01.03.2014	2014DD291606
Déclaration des dirigeants	28.02.2014	2014DD291151
Franchissement(s) de seuil(s)	13.02.2014	214C0235
Déclaration des dirigeants	20.10.2013	2013DD268534
Déclaration des dirigeants	19.10.2013	2013DD268344
Déclaration des dirigeants	19.10.2013	2013DD268343
Déclaration des dirigeants	17.10.2013	2013DD267869
Déclaration des dirigeants	13.10.2013	2013DD267627
Déclaration des dirigeants	10.10.2013	2013DD266993
Déclaration des dirigeants	04.10.2013	2013DD266126
Déclaration des dirigeants	30.09.2013	2013DD265651
Déclaration des dirigeants	30.09.2013	2013DD265650
Déclaration des dirigeants	30.09.2013	2013DD265645
Document de référence 2012	28.03.2013	D.13-0228

10.4. Communication et information financière

Résultats

Résultats 2013	06.03.2014
Résultats au 30 septembre 2013	14.11.2013
Résultats au 30 juin 2013	04.09.2013
Résultats au 31 mars 2013	15.05.2013
Résultats 2012	07.03.2013

Rapports

Rapport financier 2013	06.03.2014
Rapport financier trimestriel au 30 septembre 2013	14.11.2013
Rapport financier semestriel au 30 juin 2013	04.09.2013
Rapport financier trimestriel au 31 mars 2013	15.05.2013
Document de référence 2012	28.03.2013

Bilans semestriels du contrat de liquidité

Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2013	06.01.2013
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2013	12.07.2013
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2012	11.01.2013

Déclarations hebdomadaires de rachat d'actions

Descriptif du programme de rachat d'actions 2013	28.06.2013
--------------------------------------------------	------------



AUTRES INFORMATIONS

11. TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE

<i>Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen 809/2004</i>	Pages
1. Personnes responsables	
1.1. Nom et fonction des responsables du document de référence	137
1.2. Déclaration des personnes responsables	137
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1. Noms et adresses	138
2.2. Démissions / non renouvellement	138
3. Informations financières sélectionnées	
3.1. Informations financières historiques	CP ⁽¹⁾ ,3,20-30,40
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	CP ⁽¹⁾ ,20-22,24-27
4. Facteurs de risque	17,31-35,88-90
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Histoire et évolution de la société	
5.1.1. Raison sociale et nom commercial	139
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	139,140
5.1.3. Date de constitution et durée de vie	139
5.1.4. Siège social et forme juridique, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire	139,140
5.1.5. Événements importants dans le développement des activités	10,21,61,100
5.2. Investissements	
5.2.1. Principaux investissements réalisés	24,27,30,75-76
5.2.2. Principaux investissements en cours, distribution géographique et méthode de financement de ces investissements	n.a
5.2.3. Principaux investissements envisagés à l'avenir et engagements pris par les organes de direction concernant ces investissements	24-27
6. Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	
6.1.1. Principaux produits	2,11
6.1.2. Principales activités	2,11
6.2. Principaux marchés	2,3,12-13
6.3. Événements exceptionnels	n.a
6.4. Dépendance à l'égard de brevets, licences ou contrats	15,32,35,88
6.5. Position concurrentielle	14
7. Organigramme	
7.1. Description du Groupe	2-3,8-9
7.2. Liste des filiales importantes	8-9,59-60,108
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	151
8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	35,145-147

⁽¹⁾ Communiqué de presse du 6 mars 2014.

9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière	20-23,28-30,36-38
9.2.	Résultat d'exploitation	
9.2.1.	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	21-27
9.2.2.	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	21-27
9.2.3.	Stratégie ou autres facteurs ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	17,31-35,88-90
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Capitaux de l'émetteur	78,111,142
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie	30,55,94-95
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	28,83-84,112,114
10.4.	Restriction à l'utilisation de capitaux ayant influencé sensiblement ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	93,115
10.5.	Sources de financement nécessaires pour honorer les engagements relatifs aux décisions d'investissement	n.a
11.	Recherche et développement, brevets et licences	30,35,65
12.	Informations sur les tendances	
12.1.	Principales tendances	CP ⁽¹⁾ ,24-27, 38,95,103
12.2.	Événements susceptibles d'influencer les tendances	n.a
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	
13.1.	Principales hypothèses	n.a
13.2.	Rapport d'expertises de ces estimations	n.a
13.3.	Prévision en accord avec les données historiques	n.a
13.4.	Validité de la prévision	n.a
14.	Organes d'administration et direction générale	
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	4-7,47-49,122-125
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale	6,122-123
15.	Rémunération et avantages	
15.1.	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	42-43,72,113
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	42-43,72,113
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Date d'expiration des mandats actuels	47-48
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	140
16.3.	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération	7,49,125-127
16.4.	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise	122



AUTRES INFORMATIONS

17.	Salariés	
17.1.	Nombre de salariés en fin de période, nombre moyen	31,112
17.2.	Participations et stock-options	38-40,78,111
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	42
18.	Principaux actionnaires	
18.1.	Franchissements de seuil	40-41
18.2.	Existence de droits de vote différents	40-41
18.3.	Contrôle de l'émetteur	40-41
18.4.	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de Contrôle	40-41,130
19.	Opérations avec des apparentés	94,113,144
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Informations financières historiques	53-56,98-99
20.2.	Informations financières pro forma	n.a
20.3.	Etats financiers annuels	53-95,98-115
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1.	Déclaration de vérification des informations financières historiques	96-97,116-117
20.4.2.	Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux	118-121,135-136,148-150
20.4.3.	Informations financières non vérifiées	n.a
20.5.	Date des dernières informations financières	
20.5.1.	Date des dernières informations financières vérifiées	153
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles vérifiées	153
20.6.2.	Informations financières intermédiaires non vérifiées	153
20.7.	Politique de distribution des dividendes	
20.7.1.	Montant du dividende par action	41,52
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	35
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	21-30,61,95
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	
21.1.1.	Montant du capital souscrit et nombre d'actions	40,78,142
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	143
21.1.3.	Actions en auto-détention	40,78,108,111
21.1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	143
21.1.5.	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré	n.a
21.1.6.	Information sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option	n.a
21.1.7.	Historique de l'évolution du capital social	142

21.2. Acte constitutif et statuts	
21.2.1. Objet social	139
21.2.2. Membres des organes d'administration et de direction	4-7,47-49,122
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	141-142
21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	n.a
21.2.5. Conditions de convocations aux Assemblées générales annuelles et Extraordinaires	140
21.2.6. Changement de contrôle	40,130,143
21.2.7. Seuil de franchissement de participation	40-41
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	142-143
22. Contrats importants	15,32-35
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1. Déclaration ou rapport d'expert, informations concernant l'expert et déclaration de consentement	n.a
23.2. Attestation de reproduction fidèle des informations provenant d'une tierce partie	n.a
24. Documents accessibles au public	152-153
25. Informations sur les participations	8-9,59-61,108

12. TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

157

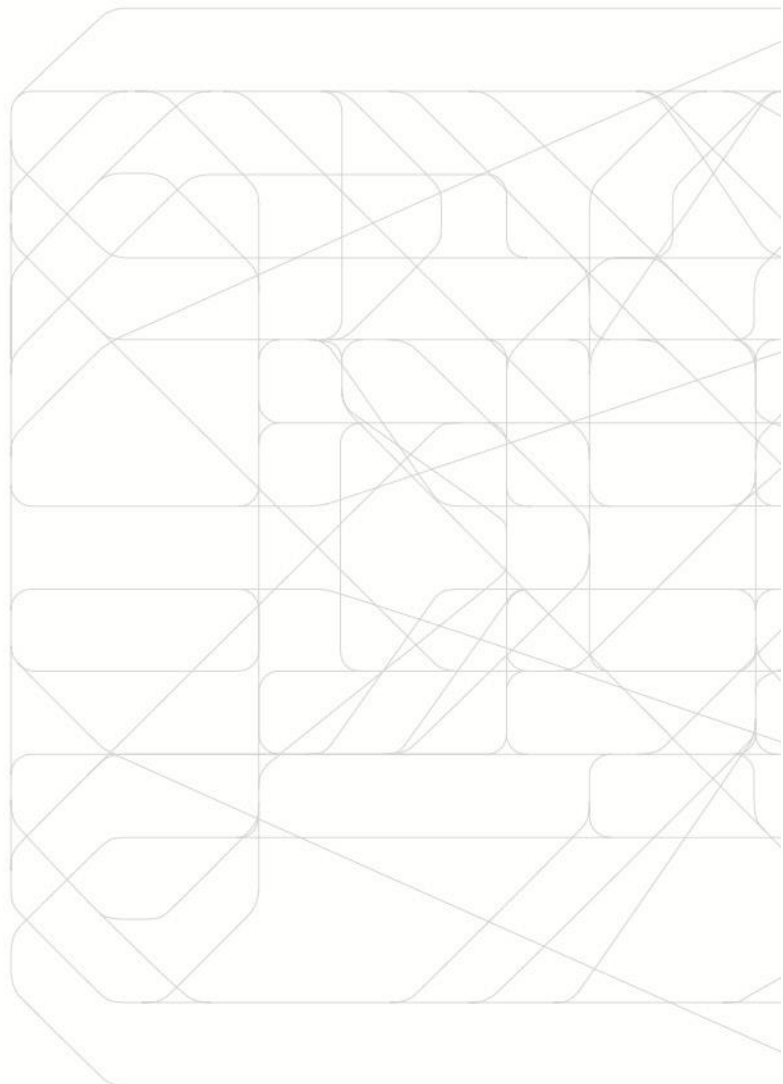
Informations	Pages
1. Etats financiers consolidés annuels	53
2. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés	96
3. Comptes sociaux annuels	98
4. Rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	116
5. Rapport de gestion	20
6. Personnes responsables	
6.1. Nom et fonction du responsable du rapport financier annuel	137
6.2. Déclaration des personnes responsables	137



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 mars 2014, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément à l'article 28 de son règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes sociaux, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport spécial sur les conventions réglementées se rapportant à cet exercice et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2013 sous le n°D.13-0228.
2. le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes sociaux, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 et le rapport spécial sur les conventions réglementées se rapportant à cet exercice et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2012 sous le n°D.12-0225.



JACQUETMETALSERVICE

Un leader européen
de la distribution d'aciers spéciaux
NYSE Euronext Paris
Compartiment B – CAC®All-Tradable – CAC®Small